

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

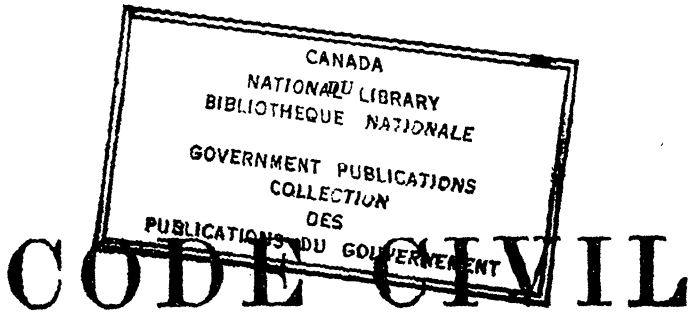
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	12x	14x	16x	18x	20x	22x	24x	26x	28x	30x	32x
				✓							

TABLE ANALYTIQUE



DU

BAS-CANADA.

OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR G. E. DESBARATS.

1867.

TABLE ANALYTIQUE

DU

CODE CIVIL DU BAS-CANADA.

	ARTICLES.
ABANDON de biens par ascendants	781 1277.
“ de biens divers:— <i>Vide</i> DÉLAISSEMENT, EPAVES, ASSURANCE.	
ABSENT, quand un curateur lui est nommé	87.
“ qui doit y procéder et comment on y procède.....	88.
“ devoirs et pouvoirs du curateur.....	89, 90, 91
“ comment se termine la curatelle.....	92
“ envoi en possession provisoire de ses biens	93 à 97.
“ envoi en possession définitif.....	98
“ droits éventuels qui peuvent lui compéter.....	104 à 107
“ surveillance des enfants mineurs de l'absent.....	113 à 114.
“ donation faite à la femme du mari absent.....	180
ABSENCE, définie.....	86.
“ effets relativement au mariage	108 à 112
“ “ relativement aux droits éventuels des époux.....	104 à 107.
ABUS de jouissance.....	480.
ACCEPTATION de Communauté:— <i>Vide</i> COMMUNAUTÉ.	
“ de donation.....	787, 788, 789.
“ “ par tuteur.....	789.
“ “ quand se présume.....	788.
“ “ formes (de l').....	788
“ “ quand peut avoir lieu: <i>Vide</i> DONATIONS. 791, 793, 794	
“ des successions par l'héritier:— <i>Vide</i> SUCCESSIONS.....	
“ “ pour le mineur:— “ “	301
“ “ sous bénéfice d'inventaire:— “	649, 660
“ des legs.....	866
“ de transport équivaut à signification.....	1571
ACCESSION (Droit d') en général:— <i>Vide</i> “ PROPRIÉTÉ.....	408 à 413
“ “ relativement aux immeubles.....	414 à 428

ACCESSION (Droit d')—	
“ “	relativement aux meubles..... 429 à 442
“ “	sur ce qui est produit par la chose..... 409 à 412
“ “	sur ce qui s'unit et s'incorpore à la chose..... 413
ACCROISSEMENT (Droit d')	entre cohéritiers..... 653
“	entre colégataires..... 868
“	entre époux..... 627
“	entre donataires..... 868
ACHETEUR, ses obligations :—	<i>Vide</i> PAIEMENT, INTÉRÊTS, RÉOLUTION, RÉMÉRÉ, VENTE..... 1532
“	troublé ou exposé à l'être peut demander caution avant de payer..... 1535
“	ses droits sur exercice de la résolution, ses obligations... 1539
“	tenu d'enlever les effets achetés..... 1544
ACQUÉREUR, ses droits relativement au pacte de réméré.....	1546 à 1560
“	son droit d'expulser le locataire..... 1663 à 1665
“	préférence entre plusieurs acquéreurs..... 2085 à 2090
“	sur expropriation pour cause d'utilité publique, ne peut être évincé pour hypothèque ou autrement..... 1590
ACQUETS de communauté :—	<i>Vide</i> COMMUNAUTÉ DE BIENS.
ACTE, ou statut, quand il est public ou privé.....	10
“	privé doit être plaidé spécialement, le public non..... “
“	notarié, sa forme..... 1208, 1209
“	“ ses effets, ce qu'il prouve..... 1210
“	“ foi qui lui est due..... 1211
“	“ comment peut être contesté..... “
“	qui doit être fait par plusieurs personnes en exige la majorité. 17, § 19
“	confirmatif d'un acte ou obligation annulable ne fait preuve... 1214
“	fait à l'étranger, ses effets..... 7
“	recognitif, ne fait point preuve du titre primordial..... 1213
“	sous seing privé, comment fait foi..... 1222
“	“ comment prouvé..... 1223, 1224
“	“ comment acquiert date certaine..... 1225, 1226
“	“ fait foi contre celui qui l'a écrit..... 1227, 1228
“	“ ne fait pas foi en faveur de celui qui l'a écrit. “ 1229
ACTES, comment sont prouvés.....	1207
“	comment s'interprètent..... 8
“	leur forme doit être celle du lieu où ils sont passés..... 7
“	de commerce, présumés faits du jour de leur date..... 1226
“	respectueux, ne sont pas obligatoires pour contracter mariage.. 123
“	de l'état civil, leur définition..... 17, § 22
“	ne doivent contenir que ce qui est requis..... 39
“	on peut en certains cas s'y faire représenter..... 40
“	doivent être lus aux parties..... 41
“	sont inscrits sur deux registres :— <i>Vide</i> REGISTRES.
“	comment se prouvent lorsque les registres ont disparu..... 51
“	comment sont rectifiés..... 75, 76
“	“ “ dans le cas d'omission..... 77

ACTES :—

“ rectification d', contre qui elle a effet.....	78
“ extraits des registres, sont authentiques.....	50
“ de naissance, ce qu'ils doivent contenir.....	54
“ “ “ si parents sont inconnus.....	56
“ par qui doivent être signés.....	55
“ prouvent la filiation.....	228
“ de mariage, publication des bans et certificat.....	57, 58, 60
“ “ il peut y avoir dispense de bans.....	59
“ “ cas d'opposition, main levée doit être signifiée....	61
“ “ opposition n'a lieu sur promesse de mariage.....	62
“ “ par qui doit être signé.....	64
“ “ ce qu'il doit contenir.....	65
“ de sépulture, pas d'inhumation avant 24 heures.....	66
“ “ ce qu'il doit contenir.....	67
“ “ loi applicable aux hopitaux, etc.....	68
“ de la profession religieuse tenus sur registres.....	70
“ “ ce qu'ils doivent contenir.....	72
“ “ comment sont authentiqués.....	71
ACTION, CIVILE :	
“ en réclamation d'état est imprescriptible.....	235
“ du mineur portée au nom du tuteur.....	304
“ “ pour gages.....	“
ACTIONS, de banque, sont meubles.....	387
“ , industrielles, sont meubles.....	“
ACTIONS immobilières, du mineur émancipé.....	320
“ redhibitoires, sur vente :— <i>Vide</i> VENTE.	
ADDITION d'hérédité :— <i>Vide</i> SUCCESSION, HÉRITIER.	
ADJUDICATAIRE à l'encan comment tenu à l'achat et au paiement. 1567, 1568	
“ en justice, son recours en cas d'éviction.....	1586, 1587
ADMINISTRATEUR, acquisition faite par lui des biens qui lui sont confiés..	1484
“ des biens de la communauté :— <i>Vide</i> COMMUNAUTÉ.	
“ du tuteur :— <i>Vide</i> TUTELLE.	
“ des curateurs.....	337 à 348
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES :— <i>Vide</i> CORPORATIONS.	
ADMINISTRATEUR testamentaire, peut être nommé par testateur.....	921
“ comment peut être remplacé.....	923, 924
“ :— <i>Vide</i> TESTAMENT.	
ADULTÈRE cause de séparation entre époux.....	187, 188
AFFIRMATION, équivaut à serment en certains cas.....	17 § 15
“ d'inventaire par la veuve :— <i>Vide</i> COMMUNAUTÉ.	
“ du maître quant aux gages et conditions d'engagement..	1669
AFFRÈTEMENT :—	
“ (Contrat d') comment se fait.....	2407
“ par qui peut être fait et responsabilité qui en résulte..	2408
“ le bâtiment, les agrès et le fret affectés envers l'affrèteur et la cargaison envers le frèteur.....	2409
“ résolu, si le départ ne peut avoir lieu par force majeure.	2410

AFFRÈTEMENT :—

“	si le port de destination est fermé ou le bâtiment arrêté seulement pendant quelque temps, les parties doivent attendre, sans dommages-intérêts de part ni d'autre.....	2411
“	il y a lieu à la même règle si l'obstacle survient après le départ.....	2412
“	comment et sous quelles conditions l'affrèteur peut faire décharger la cargaison pendant l'arrêt.....	“
“	quelles sont les règles du louage applicables.....	2413
“	quel affrètement peut être fait par charte-partie.....	2414
“	bordereau de la charte-partie, ce qu'il contient.....	2415
“	le temps de la charge, de la décharge et de la surestaries sont réglés par l'usage à défaut de convention....	2416
“	connaissance doit être signé par le maître après que les effets ont été chargés.....	2417
“	l'affrèteur de tout le bâtiment ne fournissant pas toute la charge, le maître n'en peut prendre sans son consentement, et affrèteur a droit au fret de tout ce qui en est reçu.....	2418
“	du transport à la cueillette.....	2419
“	comment est signé et exécuté le connaissance.....	2420
“	connaissance peut être transporté par endossement....	2421
“	affrèteur tenu de remettre ses reçus en recevant le connaissance.....	2422
“	connaissance fait preuve contre celui qui l'a signé.....	“
“	obligations du frèteur quant au bâtiment.....	2423
“	obligations du maître quant au pilote.....	“
“	“ quant à la réception et placement des effets et du connaissance.....	2424, 2425
“	“ quant au départ et à la course....	2426
“	“ quant au soin de la cargaison....	2427
“	“ quant à sa livraison.....	2428, 2429
“	“ dans le cas d'innavigabilité du bâtiment pendant le voyage.....	2530
“	comment cesse la responsabilité du maître quant à la cargaison.....	2430
“	temps accordé pour décharger la cargaison.....	2431
“	propriétaires et maîtres non responsables des fautes du pilote qui s'est chargé du bâtiment suivant la loi..	2432
“	pertes et avaries dont le propriétaire n'est pas responsable.....	2433
“	propriétaire n'est pas responsable des dommages arrivés sans sa participation, au delà de la valeur du bâtiment et du fret.....	2434, 2435
“	ces deux derniers articles ne s'appliquent pas au maître qui est en même temps propriétaire.....	2436

AFFRÈTEMENT :—

“ obligations de l'affrèteur	2437
“ il ne peut mettre à bord aucune marchandise prohibée, non douanée ou d'une nature dangereuse	2438
“ il doit le fret entier s'il ne fournit pas tout le charge- ment stipulé	2439
“ doit indemnité s'il retarde le bâtiment au départ ou pendant la route.....	2440
“ doit le fret de retour s'il ne fournit pas le chargement déduction faite du gain du bâtiment.....	2441
“ du fret et quand il est dû.....	2442
“ fret est réglé par le connaissement sinon par l'usage....	2443
“ en quel cas est affecté par la durée du voyage.....	2444
“ le fret au temps ne continue pas pendant l'arrêt par ordre de puissance.....	2445
“ pendant ce temps loyers et nourriture des matelots sont matière de contribution générale.....	“
“ le maître peut faire mettre à terre au lieu du charge- ment les effets non déclarés ou en exiger le fret..	2446
“ le bâtiment obligé de revenir avec son chargement, le fret n'est dû que pour l'aller, nonobstant stipula- tion de chargement de retour.....	2447
“ au cas de nécessité de réparer le bâtiment pendant le voyage sans la faute du maître ou du frêteur, affrê- teur est tenu de souffrir le retard ou payer le fret entier.....	2448
“ si le bâtiment ne peut être réparé, ni remplacé, le fret est dû proportionnellement.....	“
“ le fret est dû sur les effets vendus pour les besoins du bâtiment.....	2449
“ quel prix est dû au propriétaire de ces effets.....	“
“ le fret est dû sur les effets jetés à la mer.....	2450
“ comment est payée la valeur des effets jetés.....	“
“ le fret n'est pas dû sur les marchandises perdues par naufrages ou prises par l'ennemi.....	2451
“ si les marchandises sont reprises ou sauvées quel fret est dû.....	2452
“ droits du maître sur les marchandises.....	2453
“ devoir et responsabilité du consignataire.....	2454
“ en quel cas la marchandise peut être abandonnée pour le fret.....	2455
“ prime et contribution sujettes aux mêmes règles que le fret.....	2456
“ frais de surestaries.....	2457
“ quand, comment et par qui payables.....	2458 à 2460

Vide TRANSPORT DES PASSAGERS.

AFFRÈTEUR:— Vide AFFRÈTEMENT.

AGE, de majorité à 21 ans accomplis.....	246,324
“ requis pour le mariage.....	115
ALIÉNÉS, opposition à leur mariage.....	141,142
“ incapable de contracter.....	986
“ leurs curateurs et gardiens responsables de leurs délits et quasi-délits.....	1054
“ quelle prescription ne court pas contre.....	2258
ALIMENTS, obligation de les fournir entre époux.....	175,213
“ “ “ aux enfants.....	165,215
“ “ “ aux gendres et biens.....	168
“ “ “ aux ascendants directs.....	166
“ “ “ “ par alliance....	167
“ “ “ dans quelle proportion.....	169
“ quand ils peuvent cesser.....	170
“ quand le tribunal peut en dispenser.....	172
“ dûs aux enfants naturels.....	240
“ peuvent être donnés au mort civilement.....	36
“ peuvent être donnés à une personne vivant en concubinage ou à ses enfants.....	768
“ dûs au donateur.....	813
ALLIÉS :— <i>Vide</i> ALIMENTS, TÉMOINS, TESTAMENTS, MARIAGE.	
ALLUVION appartient au riverain, à la charge du chemin de halage....	420
ALTERNATIVE :— <i>Vide</i> OBLIGATIONS.	
AMBIGUITÉ de la loi, comment on y supplée.....	11, 12
AMÉLIORATIONS faites à l'immeuble, par l'acquéreur évincé.....	2072
“ “ “ par le locataire.....	1640
“ “ “ par l'usufruitier.....	462
“ “ “ propre de l'un des conjoints..	1304, 1355
“ :— <i>Vide</i> PROPRIÉTAIRE ; PROPRIÉTÉ ; EMPHYTÉOSE ; RAPPORTS A SUCCESSION ; HYPOTHÈQUES.	
AMENDES comment recouvrées en matière civiles.....	16
AMEUBLISSEMENT, en quoi consiste.....	1390
“ est ou général ou particulier.....	1391
“ est déterminé ou indéterminé.....	1392
“ effet de l'ameublissement déterminé.....	1393
“ effet de l'ameublissement indéterminé.....	1394
“ l'époux qui a ameubli un héritage peut le retenir lors du partage en le précomptant sur sa part.....	1395
ANIMAUX, responsabilité de leurs maîtres ou conducteurs.....	1055, 1056
“ errants.....	594
ANGLETERRE :— (Les lois d') en matières commerciales doivent nous régir.....	1206, 2340, 2341
ANNUITÉS, comment capitalisées.....	1915
ANNULATION :— <i>Vide</i> NULLITÉ.	
APOTHICAIRES :— <i>Vide</i> PRESCRIPTIONS.	
APPEL en matière de tutelle.....	281, 288
“ en matière d'émancipation.....	316
“ quant à l'interdiction.....	332

APPLICATION des lois.....	6
APPORTS EN MARIAGE :— <i>Vide</i> COMMUNAUTÉ :	
“ en société.....	1839, 1840, 1893
APPRENTIS, leur responsabilité.....	1053
“ celle de leurs maîtres.....	1054
“ prescription de leurs gages.....	2262
“ privilège.....	2006
“ enfants ne doivent rapporter à la succession frais d'appren- tissage.....	720
ARBRES entre voisins.....	528, 529, 530
ARCHITECTES :— <i>Vide</i> LOUAGE D'OUVRAGE ; PRESCRIPTION :	
ARCHIVES, copies des archives des tribunaux, du parlement et des départe- ments publics, municipalités et corps publics, sont authentiques.....	1207
ARRÉRAGES de prestations annuelles se prescrivent par cinq ans.....	2250
“ “ quand doivent être enregistrés....	2122 à 2125
ARRHES :— <i>Vide</i> PROMESSE DE VENTE :	
ARTISANS responsables des délits et quasi-délits de leurs apprentis.....	1054
“ leur responsabilité.....	1696, 1697
ASCENDANTS, aliments qui leur sont dûs et par qui.....	166, 167
“ aliments qu'ils doivent.....	166, 167, 168
“ quand succèdent et comment. <i>Vide</i> SUCCESSIONS.	
ASSEMBLÉE de parents :— <i>Vide</i> CONSEIL DE FAMILLE.	
ASSOCIÉS :— <i>Vide</i> SOCIÉTÉS.	
ASSURANCE : définition.....	2468
“ Prime ce que c'est, de quand elle est dûe.....	2469
“ Nature de contrat d'assurance.....	2470, 2471
“ Par qui et sur quoi peut être prise.....	2472 à 2475, 2477
“ Contre quels risques.....	2476
“ Dans le cas de perte, quel avis doit être donné et comment.....	2478
“ Division des assurances.....	2479
“ Comment le contrat d'assurance est constaté.....	2480
“ Comment l'assurance est contractée.....	2481
“ Comment la police d'assurance peut être transportée.....	2482
“ Transport de la chose assurée ne transfère pas l'assurance.....	2483
“ Déclarations à faire par l'assuré.....	2484, 2485
“ Quelles reticences et fausses déclarations entraînent nul- lité.....	2486 à 2489
“ Garanties, en quoi consistent, et comment elles doivent être exécutées.....	2490, 2491
ASSURANCE MARITIME.	
“ Ce que doit contenir la police.....	2492
“ Sur quoi elle peut être effectuée.....	2493
“ Pour quels voyages.....	2494
“ Pour quels risques.....	2495
“ De quelle époque court le risque.....	2496
“ Interprétation de la Police.....	2497

ASSURANCE MARITIME :—

“	Nullité de l'assurance prise après la perte ou l'arrivée du bâtiment, et présomption de connaissance.....	2498
“	Obligations de l'assuré.....	2499
“	De la prime, quand elle doit être payée.....	2500
“	En quels cas elle n'est pas due.....	2501, 2502
“	Quelle garantie a lieu de droit.....	2505, 2506
“	Obligation de faire tout ce qui est en son pouvoir pour sauver les effets.....	2537
“	Obligations de l'assureur, paiement de la perte....	2507
“	En quels cas il en est déchargé..	2508 à 2510, 2512, 2513,
“	Nullité de l'assurance frauduleuse pour plus que	
“	la valeur et recours de l'assureur,.....	2515, 2514
“	Validité de plusieurs assurances sur le même objet	
“	et contre les mêmes risques,.....	2516 à 2519
“	Obligations de l'assureur d'objets à être chargés sur différents bâtiments.....	2520
“	Des pertes et de leurs distinctions.....	2521 à 2523
“	Sur qui tombe la perte par suite d'abordage,	2524 à 2526
“	Avaries particulières dont est tenu l'assureur.	2527, 2528
“	Sa responsabilité dans le cas d'innavigabilité du bâtiment pendant le voyage.....	2530, 2531
ASSURANCE,	comment s'établit la valeur d'une chose assurée sur une police à découvert.....	2533, 2534, 2535
“	assureur tenu de déclarer toutes les assurances qu'il a prises.	2536
“	actes de l'assuré et de ses agents entre le sinistre et le délaissement pour sauver les effets de l'assuré sont aux profit, dépens et risques de l'assureur.....	2537
“	du délaissement, en quels cas peut se faire.....	2538
“	doit être absolu.....	2539
“	à quels effets il s'étend.....	2540
“	en quel temps doit se faire sous peine de déchéance..	2541, 2542
“	comment se fait le délaissement.....	2543, 2544
“	ne peut se faire si bâtiment peut être relevé.....	2545
“	temps requis pour faire présumer le naufrage d'un bâtiment dont on n'a pas de nouvelles.....	2546
“	effet du délaissement.....	2547, 2549
“	à qui appartient le fret au cas de délaissement.....	2548
“	responsabilité de l'assureur qui refuse d'accepter le délaissement valable.....	2550
“	pertes résultant de la contribution.....	“
“	quelles sont les avaries générales dont l'assureur doit indemniser l'assuré sur contribution.....	2551, 2552
“	en quel cas le jet y donne lieu.....	2553
“	comment on doit procéder au jet.....	2554
“	quelles choses sont exemptes de la contribution.....	2555

ASSURANCE :—

“	quelles choses jetées sont ou ne sont pas payées par contribution	2555 à 2557
“	choses sujettes à la contribution	“
“	comment s'évaluent le bâtiment et les effets au cas de contribution aux avaries.....	2558, 2559
“	avaries particulières ne donnent pas lieu à contribution....	2560
“	contribution n'a lieu pour le jet si le bâtiment périt.....	2561
“	elle a lieu si le jet a sauvé le bâtiment, qui ne s'est perdu ensuite que par un autre accident.....	2562
“	les effets jetés ne contribuent pas au paiement des dommages essuyés par les effets sauvés.....	2563
“	la cargaison ne contribue pas au paiement du navire perdu ou devenu innavigable.....	“
“	quelle contribution a lieu au cas de marchandises mises sur des alléges pour permettre au bâtiment d'entrer dans un port.....	2564
“	devoirs du maître à son arrivée au premier port et déclarations qu'il doit y faire.....	2565
“	privilèges sur les effets pour la contribution.....	2566
“	restitution à faire par le propriétaire dont les effets jetés ont été depuis recouvrés.....	2567
“	CONTRE LE FEU, règles qui s'y appliquent.....	2568
“	police et son contenu.....	2569
“	effet des déclarations qui n'y sont pas contenues.....	2570
“	quel intérêt doit avoir l'assuré, et son énonciation.....	2571
“	quelle garantie implicite existe de la part de l'assuré.....	2572
“	à quoi s'étend l'assurance sur des effets sans désignation qui se trouvent dans un certain lieu.....!	2573
“	quels changements entraînent nullité de la police.....	2574
“	valeur des effets assurés, quand et comment doit être prouvée.....	2575
“	en quel cas la cession de l'intérêt assurée annule l'assurance.....	2576, 2577
“	de quels dommages l'assureur est responsable.....	2578 à 2580
“	dommages dont il n'est pas responsable.....	2581
“	à quel montant il est responsable.....	2582
“	Cas où il y a délai pour le paiement de la prime de renouvellement.....	2583
“	assureur en payant l'indemnité a droit à la cession des droits de l'assuré contre ceux qui ont causé la perte..	2584
“	SUR LA VIE. Règles qui s'y appliquent.....	2585, 2586
“	police d'assurance et ce qu'elle contient.....	2587
“	quelles sont les garanties implicites et leur étendue.....	2588
“	de quelle manière le montant peut en être stipulé payable.	2589
“	quel intérêt y donne lieu.....	2590
“	police d'assurance sur la vie peut être cédée à toute personne intéressée ou non.....	2591

ASSURANCE :—

“	quelle est la mesure de l'intérêt de l'assuré.....	2592
“	en quel cas l'assurance sur la vie devient sans effet.....	2593
“	MUTUELLE, n'est pas commerciale.....	2471
“	“ par quelles lois regie.....	“
“	“ hypothèque résultant de.....	2033
“	“ créances résultant de, sont exemptes d'enregistrement.....	2084

ATRES :— *Vide* CHEMINÉES.

“	réparations par le locataire.....	1635
---	-----------------------------------	------

ATTERISSEMENTS :— *Vide* ALLUVION.AUBAINS :— *Vide* NATURALISATION. ETRANGER.

“	Peuvent être témoins à un testament.....	844
---	--	-----

AUBERGISTE :— *Vide* HÔTELLIER.

AUTHENTICITÉ des registres de l'Etat civil.....	42, 50
“ des actes notariés.....	1208, 1209
“ des copies de copies authentiques.....	1215 à 1219
“ des actes faits à l'étranger.....	7, 1220

AUTORISATION de la femme pour s'obliger, donner ou recevoir..... 177 à 184

“	“ pour ester en jugement.....	176, 178, 180
“	“ comme mandataire.....	1708
“	“ comme curatrice à son mari.....	342
“	“ générale valable quant à l'administration seule.....	181
“	“ majeure par mari mineur.....	182
“	“ généralement d'aliéner ses immeubles nulle.....	181
“	“ pour tirer son mari de prison ou établissement des enfants.....	1297

AUTORISATION du tuteur, en quel cas est nécessaire au mineur... 297, 301, 306

AUTORISATION du Coroner nécessaire pour inhumer en certains cas..... 69

AUTORITÉ PATERNELLE :— *Vide* PUISSANCE PATERNELLE.AUTORITÉ MARITALE :— *Vide* PUISSANCE MARITALE.

AUTRUI :— (Bien d') Nul ne peut vendre ce qui ne lui appartient pas sans le consentement du propriétaire..... 1487

AVAL :— *Vide* LETTRES DE CHANGE..... 2311

AVANCES :— Ce qui est compris sous ce terme quant aux facteurs..... 1750

AVEU est extra-judiciaire ou judiciaire..... 1243

“ judiciaire ne peut être révoqué que pour cause d'erreur..... 1245

“ extra-judiciaire comment se prouve..... 1244

AVOCAT :— *Vide* PROCUREURS; PRESCRIPTION..... 1732

BAIL excédant neuf ans ne peut être fait par mineur émancipé..... 319

“	par l'usufruitier expire avec l'usufruit, mais locataire jouit jusqu'à la fin de l'année courante.....	457
“	à cheptel ce que c'est; sa nature.....	1698
“	ce qui peut en être l'objet.....	1699
“	se règle par l'usage du lieu.....	1700
“	des maisons et biens ruraux, par quelles règles régi.....	1607
“	“ en quel cas se présume.....	1608

BAIL des maisons :—

“ “ étendue de ce bail présumé.....	1609
“ “ en quel cas non-susceptible de tacite reconduction ..	1610
“ “ terme du bail tacite.....	1608
“ :— <i>Vide</i> LOCATEUR, LOCATAIRE.	
“ de biens ruraux ne peut être cédé.....	1646
“ comment se termine.....	1655 à 1658
“ “ “ au cas de vente de la chose.....	1663
“ “ “ au cas de réméré.....	1665
“ pour plus d'un an doit être enregistré.....	2128
“ de meubles :—Sa durée.....	1643
“ “ Quelles choses peuvent en être l'objet.....	1605
“ “ Comment se termine.....	1655 à 1658
“ d'ouvrage :—Principales espèces.....	1666
“ “ pour service personnel, sa durée.....	1667
“ “ comment se termine.....	1668
“ “ serment du maître quant aux conditions et au paiement.....	1669
“ “ règles qui le gouvernement.....	1670
“ :— <i>Vide</i> VOITURIERS ; OUVRAGE (LOUAGE D').....	1671, 1672
“ a rente, à quelles règles soumis.....	1593, 1594
“ “ obligation de payer la rente est personnelle.....	1595
“ “ équivalent à vente.....	1593
“ “ soumis aux règles des rentes constituées.....	1594
BAINS, flottants, sont meubles.....	385
BANQUE (commerce de) interdit aux corporations qui n'y sont pas spécialement autorisées.....	367
“ règles qui regissent les sociétés pour le commerce de Banque.....	1888
“ actions de banque sont meubles.....	387
“ billets de banque, comment se prescrivent.....	2260, 2348
BANS (publication de) certificat et ce qu'il doit contenir.....	57, 58, 130
“ “ dispense.....	59, 134
“ “ où et quand doit être faite.....	130
“ “ “ avant six mois de résidence.....	131
“ “ “ lorsque sous puissance d'autrui..	133
“ “ doit être renouvelée si le mariage n'est pas célébré dans l'année.....	60
BARATERIE, sa définition.....	2511
BAS CANADA (ce qu'on entend par).....	17, § 6
BATEAUX sont meubles.....	385
BÂTIMENTS MARCHANDS.—Merchant Shipping Act 1854 en force ici.....	2355
“ Règles concernant leur enregistrement et jaugeage..	2356 à 2359
“ Comment se fait le transport d'un bâtiment anglais enregistré.....	2359
“ Comment se fait le transport d'un bâtiment colonial.....	2360
“ Le transport non enregistré ne transfère pas la propriété..	2361
“ On ne peut enregistrer une fraction de l'une des 64 parts d'un bâtiment, ni plus de trente-deux personnes comme propriétaires.....	2362 à 2364

BATIMENTS :—

“ Cette règle ne s'applique pas au cas où le bâtiment est possédé par une société ou compagnie.....	2365
“ Le bordereau de vente d'un bâtiment ou d'une part enregistrée régulièrement en transfère la propriété.....	2366
“ Un bordereau subséquent ne peut être enregistré que trente jours après l'enregistrement du précédent.....	2367
“ Au cas de deux ou plusieurs transports du même droit par le même propriétaire, qui a droit à l'endossement de son transport sur le certificat de propriété.....	2368 et 2369
“ Au cas de perte du certificat délai peut être prolongé pour le produire, ou pour enregistrer <i>de novo</i> le droit de propriété.....	2370
“ La faillite ne peut affecter le transport dûment enregistré.	2372
“ Le transport d'un bâtiment pour sûreté d'avances faites doit être enregistré.....	2371
“ Comment peuvent être hypothéqués.....	2373 à 2377
“ Peuvent être hypothéqués du moment que la quille est sur chantier, pour sûreté d'avances pour les construire....	2376
“ Une seconde hypothèque ne peut être donnée sans le consentement du premier gagiste.....	2377
“ effet et étendue de cette hypothèque.....	2378
“ premier gagiste peut hypothéquer ou transporter le bâtiment	2379
“ formes de l'acte d'hypothèque.....	2380
“ enregistrement du droit du gagiste.....	2381
“ les dispositions relatives à l'enregistrement ne nuisent point aux droits acquis antérieurement.....	2382
“ ordre des privilèges sur les bâtiments.....	2383
“ “ sur la cargaison.....	2385
“ “ sur le fret.....	2386
“ “ pour dommages sur abordage, contribution aux avaries et sauvetage.....	2387
“ Gérant du bâtiment ou autre agent peut retenir les papiers de bord pour ce qui lui est dû par le bâtiment.....	2384
“ Les dispositions relatives aux privilèges n'ont pas lieu en cour de vice-amirauté.....	2388
“ les propriétaires ou la majorité nomment le maître et peuvent le congédier sans en spécifier la cause si le contraire n'est stipulé.....	2389
“ propriétaires responsables des actes du maître et de ses substitués.....	2390
“ affréteur réputé propriétaire et responsable comme tel en quel cas.....	2391
“ majorité des propriétaires doit régler.....	2392
“ au cas d'égalité des voix sur l'emploi, l'opinion en faveur de l'emploi doit prévaloir.....	“
“ droit des opposants de se faire déclarer non responsables et de se faire indemniser.....	“

BATIMENTS :—

“ pour la licitation d'un bâtiment il faut le consentement des propriétaires possédant au moins la moitié de tout l'intérêt dans le bâtiment.....	2393
“ pouvoirs généraux du maître d'engager les propriétaires et devoirs réciproques.....	2394
“ responsabilité du maître pour le bâtiment.....	2395
“ le maître engage l'équipage de concert avec les propriétaires ou le gérant.....	2396
“ le maître doit veiller à l'équipement et avitaillement du bâtiment.....	2397
“ il doit mettre à la voile au jour fixé.....	2398
“ ses pouvoirs dans les cas de nécessité pour emprunter, vendre partie de la cargaison, ou même le bâtiment.....	2399, 2400
“ son pouvoir sur l'équipage et les passagers.....	2401
“ quand il peut faire jeter la cargaison à l'eau.....	2402
“ et <i>Vide</i> AFFRETEMENT, ASSURANCE.	
“ ses devoirs quand au livre de loch, engagement et traitement des matelots et leurs loyers.....	2404
“ poursuite pour loyers dûs aux matelots.....	2405
“ la prescription des loyers des matelots, quand commence à courir.....	2405

BEAU-FRÈRE et belle-sœur (mariage entre) prohibé..... 125

BÉNÉFICE D'INVENTAIRE :— *Vide* SUCCESSIONS.

BESTIAUX :— *Vide* ANIMAUX,

BIENS (de la distinction des) <i>Vide</i> MEUBLES : IMMEUBLES.....	374
“ immeubles par leur nature.....	375, 376
“ par destination.....	377, 378, 379, 380
“ par l'objet auquel ils s'attachent.....	381
“ par détermination de la loi.....	387, 382
“ dans leurs rapports avec ceux qui les possèdent.....	399 à 404
“ sont sujets aux droits de propriété, de jouissance ou de servitude.....	405
“ leur partage en matière de succession.....	599
“ ou n'en peut disposer à titre gratuit que par donation ou testament.....	754
“ comment peuvent être décrits.....	2168
“ meubles (quels sont les) par nature.....	383 à 385
“ “ par destination.....	386
“ “ par la détermination de la loi.....	388
“ ce qui est compris sous ce terme.....	397
“ par quelles lois sont régis.....	6
“ vacants et sans maître appartiennent au domaine public.....	401, 584
“ communs.....	585

BILLETS DE BANQUE, dispositions qui les régissent..... 2260, 2348

“ PROMISSOIRES, ce que c'est..... 2344

“ ne sont pas assujettis, pour leur transport, à signification..... 1573, 2286, 2346

BILLETS —

“	quelles sont les parties à un billet promissoire.....	2345
“	dispositions qui les régissent.....	2346
“	payables à demande ne sont pas sujets aux jours de grâce....	2347
“	mémoire de paiement partiel n'interrompt la prescription....	1229
BOISSON	vendue aux domiciliés, pas d'action pour en être payé.....	1481
Bonne FOI	se présume.....	2202
“	relativement aux impenses et améliorations.....	417
BORDEREAUX HYPOTHÉCAIRES :— <i>Vide</i> ENREGISTREMENT.		
BORNAGE,	peut être demandé par un voisin et qui doit en supporter les frais	504
BOUCHER :— <i>Vide</i> FOURNISSEURS.		
BOULANGER :— “		
BRANCHES D'ARBRES,	peuvent être coupées par celui sur le terrain du quel elles s'étendent.....	529
BRITANNIQUE :— <i>Vide</i> SUJET.		
BUREAUX D'ENREGISTREMENT,	comment établis et organisés, et des registres.....	2158 à 2165, 2177 à 2182
“	“ du plan et livre de renvoi.....	2166 à 2172
“	“ index des immeubles	2171
“	“ description des immeubles après le dépôt du plan.....	2168
“	“ renouvellement de l'enregistrement après ce dépôt.....	2172
CABARETIER :— <i>Vide</i> HOTELLIERS.		
CANON emphytéotique	est immeuble :— <i>Vide</i> “EMPHYTEOSE”.....	388
CAPACITÉ,	par quelle loi elle est régie.....	6
CAPACITÉ à l'égard	des contrats onéreux en général.....	985 à 987
“	“ du contrat de vente.....	1482
“	“ du dépôt	1800, 1801
“	“ de la novation.....	1170
“	“ de la transaction.....	1919
“	“ du commerce.....	179, 323
“	“ des offres réelles.....	1163
“	“ des donations	759, 761
“	“ des testaments.....	831, 832
“	“ des témoins instrumentaires.....	1208
“	“ des témoins testamentaires.....	844, 851
“	“ du mariage	115
“	“ des quasi-contrats.....	1053
CAPIAS AD RESPONDENDUM,	comment régi.....	2277
CAPITAINE de navire,	sa responsabilité :— <i>Vide</i> AFFRÈTEMENT, ASSURANCE, PRÊT à LA GROSSE.	
CAPITALISATION	des rentes, comment se fait	1915
CAPTATION :— <i>Vide</i>	OBLIGATIONS ET DONATIONS.....	993, 769, 1206
CARRIÈRES,	comment elles tombent dans la communauté entre époux..	1274
“	comment en jouit l'usufruitier.....	460

CARRIÈRES :—

“	quant au grevé de substitution.....	944
CAS FORTUIT, sa définition.....	17 § 24	
“	relativement au bail à ferme.....	1650
“	relativement aux obligations.....	1072, 1200, 1412
“	en matière de réception indue.....	1263
“	ne donne pas lieu aux dommages-intérêts.....	1285
CAUTIONNEMENT par étranger poursuivant (<i>judicatum solvi</i>).....		29
“	sa nature.....	1929
“	sa division.....	1930
“	ne peut exister que sur obligation valable.....	1932
“	quant à ses effets.....	1931
“	ne peut être plus onéreux que l'obligation principale.....	1933
“	peut avoir lieu à l'insu du débiteur.....	1934
“	ne se présume pas et ne peut être étendu au-delà des termes.....	1935
“	à quoi s'étend le cautionnement indéfini.....	1936
“	passé aux héritiers, mais non la contrainte.....	1937
“	qualités que doit avoir la caution exigée.....	1938
“	comment s'estime sa solvabilité.....	1939
“	quand nouvelle caution doit être donnée si la première devient insolvable.....	1940
“	effet du cautionnement et bénéfice de discussion.....	1941
“	quand discussion doit avoir lieu.....	1942
“	obligations de la caution qui demande la discussion... ..	1943
“	responsabilité du créancier en ce cas, lorsque les formalités ont été observées.....	1944
“	responsabilité des cofidésjuseurs.....	1945
“	bénéfice de division et comment à lieu.....	1946, 1947
“	recours de la caution contre le débiteur.. ..	1948, 1952 à 1954
“	subrogation de la caution.....	1951
“	recours de la caution contre les codébiteurs.....	1950
“	recours de la caution qui paie contre ses cofidésjuseurs.....	1955
“	comment s'éteint.....	1956
“	confusion des qualités de débiteurs et de caution n'éteint pas l'obligation de la caution.....	1957
“	moyens que la caution peut opposer au créancier.....	1958
“	caution déchargée si la subrogation ne peut avoir lieu.....	1959
“	l'éviction que souffre le créancier d'un immeuble qu'il a reçu du débiteur en paiement ne fait pas revivre le cautionnement.....	1960
“	recours de la caution lorsque le créancier accorde délai au débiteur.....	1961
“	légale et judiciaire, conditions requises dans la caution.....	1962
“	peut être donné par nantissement d'un gage suffisant, à défaut de cautions.....	1963
“	caution judiciaire ne peut demander la discussion... ..	1964

CAUTIONNEMENT :—	
“ certificateur de caution ne peut demander la discussion du débiteur principal ni de la caution.....	1965
CAUTIONS déchargées par remise de la dette au débiteur principal.....	1185
“ en quels cas la décharge de l'une profite aux autres.....	“
“ imputation de ce qui est payé par une caution pour être déchargés.....	1186
“ quand sont déchargées par la confusion.....	1199
“ : — <i>Vide</i> CAUTIONNEMENT.	
CÉDANT à quelle garantie est tenu.....	1576, 1577
CÉLÉBRATION de mariage doit être publique.....	128
“ “ par qui doit être faite.....	129
CESSION de créance :— <i>Vide</i> TRANSPORT.	
“ de droits litigieux :— <i>Vide</i> VENTE.	
“ de droits successifs :— <i>Vide</i> VENTE.	
“ de bail de maison par le locataire.....	1638
“ “ de ferme ne peut avoir lieu sans le consentement du propriétaire.....	1646
CHANGE :— <i>Vide</i> LETTRES DE CHANGE.	
CHARTE-PARTIE :— <i>Vide</i> AFFRÈTEMENT.	
CHASSE, sujette à lois spéciales.....	587
CHAUDIÈRES quand immeubles par destination.....	379
CHEMIN public dépend du domaine public.....	400
CHEMIN de hâlage le long des rivières navigables ou flottables est une servitude établie par la loi.....	507
CHEMINÉES :— Règlements relativement aux voisins.....	532
“ Quelles réparations sont à la charge du locataire.....	1635
CHEPTEL :— <i>Vide</i> BAIL à Cheptel.	
CHÈQUES :— Dispositions qui les regissent.....	2349 à 2354
CHOSSES TROUVÉES.....	584 à 593
“ non réclamées.....	593
CITATION en justice considérée comme interrompant la prescription... ..	2224
CLAUSE PÉNALE, ce que c'est.....	1131
“ nulle si l'obligation principale est nulle.....	1132
“ ne peut être poursuivie en même temps que l'obligation, excepté dans le cas où elle est stipulée pour simple retard.....	1133
“ quand encourue.....	1134
“ quand peut être réduite.....	1135
“ son effet à l'égard des héritiers.....	1136
CLAUSE RÉSOLUTOIRE :— <i>Vide</i> OBLIGATIONS, DONATIONS, VENTE.	
CLERC de notaire ne peut être témoin à testament.....	844
CLÔTURES entre voisins :— <i>Vide</i> SERVITUDES.	
CODÉBITEURS :— <i>Vide</i> OBLIGATIONS.	
CODICILES valent comme testaments.....	840
COFIDÉJUSSEURS :— <i>Vide</i> CAUTIONNEMENT.	
COHABITATION—effets relativement à certaines nullités de mariage. 149, 151	
COHÉRITIERS :— <i>Vide</i> ENREGISTREMENT.	

COLÉGATAIRES :— *Vide* ENREGISTREMENT.

COLLATÉRAUX :— *Vide* SUCCESSIONS.

COLLOCATION :— *Vide* PRIVILÉGES ET HYPOTHÈQUES.

“ des rentes viagères.....	1914
COLOMBIER :—pigeons en colombier à qui appartiennent.....	428
COLON PARTIAIRE ne peut céder son bail.....	1646
COMMENCEMENT DE PREUVE par écrit relativement à la filiation.....	232, 233
“ “ fait permettre la preuve orale.....	1233
COMMERCANT, mineur est réputé majeur.....	323
“ femme commerçante, comment réputée telle.....	179
COMMERCE :—preuve testimoniale en fait de commerce.....	1233
“ solidarité relativement aux affaires de commerce.....	1105
COMMETTANT (responsabilité du).....	1720 à 1731
COMMIS :—Privilage :.....	2006
“ Prescription.....	2260
COMMISSION :— <i>Vide</i> LETTRE DE CHANGE.....	17011, 1712
COMMISSIONNAIRE, sa responsabilité.....	1707
COMMODAT :— <i>Vide</i> PRÊT.	
COMMUNAUTÉ de biens entre époux a lieu en l'absence de stipulations contraires.....	1260
“ “ “ Il y en a deux espèces.....	1268
“ “ “ Commence du jour de la célébration du mariage.....	1269
“ “ “ ne peut être stipulée à compter d'une autre époque.....	“
“ légale, ce que c'est.....	1270
“ “ comment s'établit.....	1271
“ “ de quoi se compose.....	1272, 1273
“ “ comment y entrent les mines et carrières.....	1274
“ “ immeubles possédés par un des époux n'entrent pas dans la communauté.....	1275
“ “ <i>Quid</i> quant aux immeubles acquis après le contrat.	“
“ “ nature des immeubles donnés en vue du mariage ou pendant le mariage.....	1276, 1277
“ “ immeuble acquis en échange d'un propre n'y entre, non plus que celui acquis par licita- tion.....	1278, 1279
“ “ dettes dont elle est chargée.....	1280
“ “ comment tenue des dettes antérieures de la femme.....	1281
“ “ tenue des dettes des successions mobilières échues aux époux pendant le mariage... ..	1282, 1289
“ “ <i>Quid</i> quant aux dettes des successions immobi- lières.....	1282, 1284
“ “ <i>Quid</i> quant aux dettes des successions partie mo- bilières et partie immobilières.....	1285, 1287, 1288

COMMUNAUTÉ légales:—

“	“	recours de la femme, faute d'inventaire, pour récompenses	1286
“	“	dettes de la femme contractées du consentement du mari peuvent être poursuivies sur les biens de la communauté, du mari et de la femme . .	1290
“	“	seule responsable des dettes contractées par la femme en vertu d'une procuration du mari . .	1291
“	“	pouvoirs du mari sur les biens	1292
“	“	l'un des époux ne peut léguer que sa part de la communauté	1293
“	“	<i>Quid</i> du legs d'un effet de la communauté	“
“	“	condamnations pécuniaires contre le mari pour crimes ou délit se poursuivent sur les biens de la communauté, <i>secus</i> quant à la femme	1294
“	“	condamnation emportant mort civile n'affecte que la part de l'époux condamné	1295
“	“	comment se trouve engagée pour les actes faits par la femme autorisée seulement en justice ou marchande publique	1296
“	“	prélèvement dû pour le prix d'un propre dont les deniers sont tombés dans la communauté	1303
“	“	prélèvement pour le paiement à même les deniers de la communauté de la dette propre d'un des époux	1304
“	“	comment l'emploi est constaté	1305, 1306
“	“	chargée de l'avantage fait par le mari à l'enfant commun	1308
“	“	comment se dissout	1310
		<i>Vide</i> SÉPARATION DE BIENS.	
“	“	Dissolution par la séparation quand donne ouverture aux droits de survie	1322
“	“	comment peut être rétablie	1320, 1321
“	(continuation de)	quand a lieu	1323
“	“	demandée par mineur profite au majeur	1325
“	“	le survivant des époux ne succède pas aux enfants qui décèdent pendant la continuation de communauté	1326
“	“	comment se partage	1327
“	“	comment doit être acceptée ou répudiée	1328
“	“	de quels biens elle se compose	1329 à 1331
“	“	quelles en sont les charges	1332, 1334
“	“	le survivant en est le chef et en dispose	1333
“	“	comment elle se dissout	1335
“	“	quand la dissolution est demandée par le survivant formalités à suivre	1336
“	“	quand elle est demandée par les enfants	1337
“		acceptation ou répudiation.	

COMMUNAUTÉ acceptation—

“	droit de la femme et des enfants à cet égard.....	1338
“	quand la femme ne peut renoncer.....	1339, 1340
“	femme mineure restituable contre acceptation ou répudiation.....	1341
“	femme survivante doit faire inventaire, quand et com- ment.....	1342, 1350
“	femme peut renoncer sans faire inventaire en cer- tains cas.....	1343
“	délai pour faire inventaire et délibérer.....	1344, 1345
“	femme poursuivie comme commune peut obtenir prorogation de ces délais.....	1346
“	en quel temps la femme peut y renoncer.....	1347, 1348
“	cette renonciation peut être attaquée par ses créanciers.....	1351
“	droits de subsistance de la veuve pendant les délais pour faire inventaire et délibérer.....	1352
“	(du partage de la).....	1354
“	quels rapports y doivent être faits.....	1355, 1356
“	quels prélèvements sont dus.....	1357
“	prélèvements dus à la femme.....	1358
“	prélèvements dus au mari.....	1359
“	emplois et récompenses emportent intérêt du jour de la dissolution de la communauté.....	1360
“	comment se partagent les biens.....	1361
“	comment se partage au cas de différence d'opi- nion entre les héritiers.....	1362
“	manière de procéder au partage.....	1363
“	recours des copartageants pour créances person- nelles respectives.....	1365
“	intérêts sur ces réclamations.....	1366
“	donations par un époux à l'autre ne sont pas à la charge de la communauté.....	1367
“	comment les dettes en sont payées.....	1369, 1378
“	la femme n'en est pas tenue au delà de son émo- lument.....	1370
“	le mari tenu de la totalité vis-à-vis des créanciers.....	1371
“	exception quant aux dettes personnelles de la femme.....	1372
“	la femme peut être poursuivie pour la totalité de ses dettes personnelles sauf recours.....	1373
“	la femme n'a pas de répétition pour ce qu'elle a payé au delà de sa part à moins qu'elle n'ait exprimé qu'elle ne payait que sa moitié.....	1375
	— <i>Vide</i> RENONCIATION.	
“	conventionnelle, susceptible de différentes modifications.....	1384

Vide AMEUBLISSEMENT, PRÉCIPUT, RÉALISATION, SÉPA-
RATION DE DETTES.

COMMUNAUTÉ conventionnelle—

“	la femme peut stipuler qu'elle reprendra son apport franc quitte.....	1400
“	les époux peuvent stipuler partage inégal.....	1406
“	l'époux et ses héritiers ne peuvent être tenus à une proportion des dettes plus forte que leur part dans l'actif.....	1407
“	de la clause à forfait.....	1408
“	“ “ à l'égard des héritiers.....	1409
“	recours des créanciers et paiements des dettes dans le cas de clause à forfait.....	1410
“	lorsqu'il y a stipulation que la totalité de la communauté appartiendra au survivant, les héritiers de l'autre peuvent reprendre son apport.....	1411
“	peut être stipulée à titre universel.....	1412
“	conventionnelle sujette du reste aux dispositions relatives à la communauté légale.....	1414
“	peut être exclue.....	1415
“	pouvoir du mari dans ce cas.....	1416 à 1419
“	la femme peut en même temps stipuler la jouissance de certains biens, et effets de cette convention.....	1420

COMMUNAUTÉS :— *Vide* CORPORATIONS.

“	religieuses peuvent tenir registres de leurs inhumations.	68
“	peuvent tenir registres des professions entraînant mort civile et comment.....	70 à 74

COMMUTATION de la peine emportant mort civile rend la vie civile..... 38

COMPAGNIES incorporées :— *Vide* CORPORATIONS.

COMPAGNONS, privilège des.....	2006	
COMPENSATION, quand elle a lieu.....	1187	
“	quand s'opère de plein droit.....	1188
“	a lieu nonobstant terme de grâce.....	1189
“	en quel cas n'a pas lieu.....	1190
“	peut être opposée par caution de ce que le créancier doit au débiteur principal.....	1191
“	peut être opposée par débiteur solidaire de ce qui est dû à son codébiteur.....	1191
“	pour la quote-part de ce dernier dans la dette solidaire.....	1191
“	ne peut être opposée par le débiteur qui accepte transport ou délégation.....	1192
“	lorsque les deux dettes ne sont pas payables au même lieu.....	1193
“	quand n'a lieu qu'au moyen de l'exception.....	1194
“	lorsqu'il y a plusieurs dettes, même règle que pour l'imputation des paiements.....	801, 1195
“	n'a pas lieu au préjudice des droits acquis à un tiers.....	802, 1196

COMPENSATION :—

“ privilèges et hypothèques d'une créance peuvent se perdre à l'égard des tiers, lorsque le créancier a payé une dette qui la compensait de droit. 1197

COMPTE de communauté. 1354 à 1378

“ par l'héritier bénéficiaire. 677

“ par le tuteur, quand il est dû. 308

“ “ peut être rendu au mineur émancipé. 309

“ reliquat de compte porte intérêt sans mise en demeure. 313

“ de tutelle se rend aux frais du mineur. 310

“ “ au mineur émancipé assisté de son curateur. 318

“ “ peut être exigé avant la fin de la tutelle. 309

COMPUTATION des temps pour la prescription. 2240

CONCESSION, titres originaux de, exemptes d'enregistrement. 2084

CONCUBINAGE, validité des donations entrevifs entre personne qui vivent en concubinage. 768

CONDAMNATION à une peine afflictive, quand fait perdre droits civils. . . 31, 33

“ “ “ quand donne lieu à la dissolution de communauté. 36 § 7

“ “ “ fait perdre la tutelle. 36 § 3

CONDITIONS requises pour la validité des contrats. 984

“ “ pour obtenir naturalisation. 22

CONDITION en matière d'obligations. 1079

“ contraire aux lois, aux mœurs, ou impossible est nulle. . . 760, 1080

“ protestative quand elle est nulle. 1081

“ peut toujours être accomplie s'il n'y a pas de terme fixé. . . . 1082

“ quand elle est censée défaillie. “

“ quand elle est censée accomplie. 1083

“ dont le débiteur empêche l'accomplissement, rend l'obligation absolue. 1084

“ accomplie à effet rétroactif. 1085

“ avant son accomplissement, créancier peut exercer tous les actes conservatoires. 1086

“ suspensive, son effet. 1087

“ résolutoire, son effet. 1088

“ “ en matière de donations. 811, 816, 824

CONFUSION est un moyen d'extinction des obligations. 1138

des qualités de créancier et débiteur fait cesser la solidarité *pro tanto*. 1113

quand a lieu. 1198

quand elle profite aux cautions. 1199

quand elle cesse en fait d'hypothèque. 2081

CONGÉ de location, quand nécessaire. 1609, 1653, 1657, 1658

CONJOINT :— *Vide* EPOUX.

CONNAISSANCE :— *Vide* AFFRÈTEMENT.

CONQUETS de communauté, quels biens sont. 1272 à 1278

CONSEIL de famille, par qui peut être demandé. 250

“ “ qui doit être appelé et en peut faire partie. 251 à 254

CONSEIL :—

“ judiciaire, en quel cas peut être donné.....	331, 349
“ par qui et comment il est donné.....	331, 350
“ ses fonctions.....	351
“ Comment elles cessent.....	“
CONSETEMENT nécessaire dans les contrats.....	984, 998
CONSERVATION de la chose par le débiteur.....	1025, 1063, 1064
“ “ par le vendeur.....	1498
“ “ par le locataire.....	1626 à 1633
“ “ par le mandataire.....	1710
“ “ par l'emprunteur.....	1766
“ “ par le dépositaire.....	1802
“ “ par le gagiste.....	1973
“ “ privilège à raison des frais y relatifs.....	1996
CONSIDÉRATION ou cause des contrats.....	984
CONSIGNATION :— <i>Vide</i> OFFRES RÉELLES.	
CONSUMMATION (Prêt de) définition.....	1777
“ effet du contrat.....	1778
“ obligation qui résulte du prêt d'argent.....	1779
“ “ “ du prêt en lingots ou denrées....	1780
“ condition du prêteur et sa responsabilité.....	1781
“ obligations de l'emprunteur.....	1782 à 1784
CONSTITUTION DE RENTE :— <i>Vide</i> RENTE.	
CONSTRUCTEUR (Privilège du).....	2009, 2113
“ responsable de la solidité de ses constructions. 1684, 1685, 1688	
“ prescription quant à la garantie.....	2257, 2259
“ enregistrement du privilège.....	2103
“ et <i>Vide</i> LOUAGE D'OUVRAGE.	
CONSTRUCTIONS au dessus et au dessous du sol par le propriétaire.....	414
“ sont présumées avoir été faites par le propriétaire, à défaut d'autre preuve.....	415
“ faites avec matériaux d'autrui ne peuvent être démolies; constructeur tenu d'en payer la valeur et les dommages accessoires.....	416
“ faites par un tiers de mauvaise foi sur la propriété d'un autre, ce dernier peut les faire enlever, ou les garder en en payant la valeur.....	417
“ faites par un tiers de bonne foi, valeur lui en est due lorsqu'il est évincé de la propriété.....	“
“ de la distance et des ouvrages requis pour certaines constructions.....	532
“ servitudes y relatives.....	533
CONTENANCE, comment vendeur est tenu de délivrer la contenance d'un immeuble vendu.....	1501 à 1503
CONTINUATION DE BAIL :— <i>Vide</i> LOUAGE.	
CONTINUATION DE COMMUNAUTÉ :— <i>Vide</i> COMMUNAUTÉ DE BIENS.	
CONTINUATION DE SOCIÉTÉ :— <i>Vide</i> SOCIÉTÉ.	
CONTRAINTÉ PAR CORPS, contre qui et quand a lieu.....	2271 et suiv.

CONTRATS et conventions.....	984
“ leurs conditions essentielles.....	“
“ capacité des parties contractantes.....	985
“ cause des contrats.....	989
“ vices des contrats.....	991 à 1012
“ interprétation. <i>Vide</i> INTERPRÉTATION DES CONTRATS.	
leur effet.....	1022 à 1027
“ “ à l’égard des tiers.....	1028 à 1040
CONTRATS D’ASSURANCE :— <i>Vide</i> ASSURANCE.	
CONTRE LETTRES n’ont effet qu’entre les parties.....	1212
CONTREMUR, entre voisins, règles concernant son épaisseur.....	532
CONTRIBUTION au cas d’assurance et avaries maritimes :— <i>Vide</i> ASSURANCE.	
“ aux dettes de la communauté :— <i>Vide</i> COMMUNAUTÉ DE BIENS.	
“ au cas de concours de créanciers.....	1981
“ aux dettes de la succession entre usufruitier et propriétaire.....	473, 474
“ entre débiteurs solidaires au cas d’insolvabilité de quelqu’un d’eux.....	1118
CONVENTIONS :— <i>Vide</i> CONTRATS.	
“ engagements qui se font sans convention.....	1041, 1042
“ matrimoniales :— <i>Vide</i> MARIAGE.	
COOBLIGÉS, règles qui les concernent.....	1103 à 1120
COPARTAGEANTS, de la garantie due entre eux.....	748, 1898
“ du privilège des copartageants.....	2014
“ de l’enregistrement de leurs droits.....	2104
COPIES, quand sont authentiques.....	1215, à 1219
quand réputées authentiques.....	1220
quand peuvent remplacer minute ou original.....	1217 à 1219
CORONER, quand peut faire inhumer avant 24 heures.....	69
“ quand est sujet à contrainte par corps.....	2272
CORPORATIONS sont des personnes fictives.....	352
“ quand elles sont réputées légalement constituées.....	353
“ sont multiples ou simples.....	354
“ sont religieuses ou séculières.....	355
“ sont ou politiques ou civiles.....	356
“ ont un nom particulier.....	357
“ leurs droits.....	358
“ peuvent se choisir des officiers.....	369
“ fonctions de ces officiers.....	360
“ peuvent faire des règlements.....	361
“ leurs privilèges.....	362
“ responsabilité de leurs membres.....	363
“ leurs incapacités.....	364, 908
“ choses qui leur sont interdites et dispositions relatives aux main-mortes.....	365, 366, 836
“ ne peuvent faire la banque sans autorisation.....	367
“ comment elles s’éteignent.....	368, 369, 370

CORPORATION —	
“ liquidation de leurs affaires.....	371
“ curateur qui peut leur être nommé	372
“ devoirs de ce curateur.....	373
“ biens qui leur appartiennent.....	404
CORRECTION, droits de correction sur les enfants.....	245
CO-TUTEUR ou tuteurs conjoints.....	264
COUPE DE BOIS par l'usufruitier.....	455, 456
COURS D'EAU, servitudes y relatives.....	501 à 503
COURONNE, privilège de ses créances.....	1994
“ hypothèque légale.....	2032
“ soumise aux règles de l'enregistrement des droits réels....	2086
“ exception à cette règle.....	2084
“ en quel cas soumise aux règles sur la prescription....	2211 à 2216
COURTIERS, définition.....	1735
“ obligations.....	1737
CRAINTE est cause de nullité des contrats.....	994
“ doit être raisonnable et présente.....	995
“ à l'égard de ses proches est cause de nullité.....	996
“ révérentielle ne l'est pas.....	997
“ d'une contrainte légale quand produit nullité.....	998
“ produit nullité relative.....	1000
CRÉANCIERS peuvent en leur propre nom demander nullité des contrats faits en fraude de leurs droits.....	1032
“ conditions requises pour cette annulation.....	1033
“ quels contrats ou paiements sont censés frauduleux..	1034 à 1036
“ contrats et paiements qui ne sont pas censés frauduleux....	1038
“ postérieurs ne peuvent demander l'annulation excepté dans le cas de faillite.....	1039
“ prescription de cette action	1040
CROIT des animaux en matière d'usufruit.....	448, 478
CURAGE des fossés, par qui fait.....	526
CURATELLE à l'absent:— <i>Vide</i> ABSENT	347, 348
“ aux biens, en quels cas.....	347
“ “ des absents.....	“
“ “ des corporations éteintes.....	347, 372, 373
“ “ vacants	347
“ “ délaissés pour hypothèque	“
“ “ abandonnés par le débiteur.....	“
“ “ acceptés sous bénéfice d'inventaire.....	“
“ à la personne, en quel cas	338
“ ne peut être imposée pour plus de 10 ans excepté aux as- cendants et descendants.....	344
CURATEUR, à qui nommé.....	337, 338, 345, 347, 348
“ formalités de sa nomination.....	339, 341
“ cas où il doit être remplacé par tuteur <i>ad hoc</i>	346
“ au mineur émancipé, ses devoirs et ses pouvoirs....	317, 318, 320, 321, 322, 340

CURATEUR :

“ responsable des délits et quasi-délits de l'interdit.	1054
“ à l'interdit, quand et comment nommé.	341
“ en quels cas le mari ou la femme peuvent ou doivent être nommés.	342
“ ses pouvoirs sur l'interdit pour démence.	343
“ “ “ pour prodigalité.	“
“ à l'enfant qui n'est pas encore né.	345
“ <i>ad hoc</i> en quels cas.	346
DATE des actes sous seing privé.	1225
“ des actes et papiers de commerce.	1226
DATION en paiement équivaut à vente.	1592
DÉBENTURES, comment peuvent être transportées.	1573
DÉCÈS (Actes de) :— <i>Vide</i> ACTE DE DÉCÈS.	
“ quand il a lieu par violence ou dans une prison.	69
DÉCHÉANCE du droit de réméré.	1549 à 1552
DÉCLARATIONS et réticences :— <i>Vide</i> ASSURANCE.	
DÉCLARATION d'Hypothèque :— <i>Vide</i> HYPOTHÈQUE.	
DÉCOUVERT, obligation de le donner, comment et en quel cas.	531
DÉFAUTS, garantie des défauts de la chose vendue.	1522 à 1531
“ dans les publications de bans et délais.	157
“ pénalités qu'ils font encourir.	158
DÉGRADATIONS commises pendant la durée du bail.	1627 à 1635
“ commises pendant l'action pétitoire ou hypothécaire.	2054, 2055
“ pendant le bail emphytéotique.	578
DEGRÉS de parenté comment sont supputés en succession.	616 à 618
“ de successibilité.	635
DÉGUERPISSMENT en matière d'emphytéose.	580
“ n'a lieu sur bail à rente.	1595
DÉGUSTATION :— <i>Vide</i> VENTE, ESSAI.	
DÉLAIS de paiement.	1089 à 1092
“ “ en faveur du créancier.	1091
DÉLAISSEMENT sur assurance ;— <i>Vide</i> ASSURANCE.	
“ <i>Vide</i> HYPOTHÈQUE.	
DÉLÉGATION simple n'opère pas novation.	1173
“ lorsque le créancier a déchargé le premier débiteur, ne donne pas de garantie si le délégué devient insolvable.	1175
“ celui qui accepte la délégation comme débiteur ne peut opposer au créancier délégué les exceptions qu'il aurait pu avoir contre le déléguant.	1180
DÉLITS, cause d'obligations.	1053
“ prescription qui les concerne.	2261, 2262
DÉLIVRANCE de la chose vendue, en quoi consiste.	1492
“ en quoi consiste quant aux immeubles.	1493
“ “ quant aux choses mobilières.	“
“ “ quant aux choses incorporelles.	1494
“ aux frais de qui.	1495

DÉLIVRANCE :—	
“ n’est pas obligatoire avant le paiement.	1496
“ “ ni au cas d’insolvabilité de l’acheteur.	1497
“ de la chose dans l’état où elle était lors de la vente.	1498
“ comprend les accessoires.	1499
DEMANDE en destitution de tuteur :— <i>Vide</i> DESTITUTION.	
“ judiciaire interrompt prescription.	2224
DÉMENCE donne lieu à l’interdiction.	325
“ rend incapable de contracter.	986
“ “ de donner ou tester.	759, 761, 834, 837
DEMEURE (mise en) comment a lieu.	1067 à 1069
“ nécessaire pour avoir dommages.	1070
<i>Demurrage</i> :— <i>Vide</i> SURESTARIE.	
DÉMISSION de biens sujette aux règles des donations entre vifs.	781
DENRÉES :— Rente peut être payable en denrées ou effets.	1594
“ rentes en denrées créées par acte de donation peuvent être enregistrées sans spécification de leur valeur en deniers.	2044
DÉPENSES de conservation dues au dépositaire.	1812
“ “ “ au <i>negotiorum gestor</i>	1046
“ “ “ à celui qui est tenu de rendre la chose indument reçue.	1052
“ “ “ à l’emprunteur.	1770
DÉPOSITAIRES des registres de l’état civil responsables de leur intégrité.	52
“ Pénalités auxquelles ils sont sujets.	53
DÉPÔT :— Deux espèces.	1794
“ <i>Simple</i> , est gratuit.	1795
“ meubles seuls en sont l’objet.	1796
“ délivrance y est essentielle.	1797
“ est volontaire ou nécessaire.	1798
“ <i>Volontaire</i> , ce que c’est.	1799
“ n’a lieu qu’entre personnes capables.	1800, 1801
“ obligations du dépositaire.	1802 à 1810
“ “ des représentants du dépositaire.	1806
“ où et comment la restitution a lieu.	1807, 1809, 1810
“ dépositaire ne peut exiger de celui qui a fait le dépôt la preuve de son droit de propriété.	1808
“ obligations de celui qui fait le dépôt.	1812
“ <i>Nécessaire</i> : Sa définition.	1813
“ “ présumé en certains cas.	1814
“ responsabilité du dépositaire en ces cas	1815, 1816
“ <i>Vide</i> SÉQUESTRE.	
“ du testament olographe.	857
“ du testament fait suivant la forme anglaise.	857
DÉPÔT de sel, servitudes à l’égard du voisin.	532
DÉPUTÉ jouit des pouvoirs du principal.	17 § 18
DÉSAVEU de paternité, quand il peut ou non avoir lieu.	219 à 222

DÉSARVEU :—	
“ en quel temps doit être fait par le mari.....	223
“ “ “ par ses héritiers.....	224
“ forme de la demande en désaveu.....	225
“ a défaut de désaveu dans le temps, enfant tenu pour légitime	226
DESCENDANTS :— <i>Vide</i> SUCCESSIONS.	
DESHÉRENCE, droit de la Couronne.....	401
DÉSISTEMENT d'une demande interrompant la prescription.....	2226
DESTINATION du père de famille en matière de servitude.....	551
“ Biens immeubles par destination.....	379, 380
DESTITUTION de la tutelle, en quel cas a lieu.....	284, 285
“ où et par qui demandée.....	286
“ comment ordonnée.....	288
DÉTENTEUR :— <i>Vide</i> HYPOTHÈQUES.	
DÉTÉRIORATIONS :— <i>Vide</i> DÉGRADATIONS ; RAPPORT À SUCCESSION	
“ de la chose due.....	1063, 1064
“ par débiteur où tiers détenteur.....	2054, 2055
DETTES de la communauté entre époux, comment les copartageants y	
contribuent.....	1369 à 1378
“ des successions, comment et par qui payées.....	735 à 745
“ du testateur, comment et par qui payées.....	875 à 878
DEUIL de la veuve en quoi consiste et aux frais de qui.....	1368
DEVIS ET MARCHÉ, quelles conventions y entrent.....	1683
<i>Vide</i> OUVRAGE (Louage d')	
DÉVOLUTION de succession.....	614
DIMANCHE, jour férié.....	17, § 14
DISCUSSION peut être opposée par acheteur à charge de réméré.....	1554
“ par tiers détenteur.....	2066, 2067
DISPARITION d'un individu, quand donne lieu à l'envoi en possession...	93
DISPENSE de bans peut être obtenue.....	59
“ d'empêchement au mariage.....	127
“ de rapport peut être accordée par le donateur.....	714
“ de la tutelle, causes qui y donnent lieu.....	272 à 281
DISPOSITIONS de la loi quand elles sont obligatoires ou facultatives....	15
“ ambiguës, comments'interprètent.....	12
“ conditionnelles, dans une donation ou dans un testament.....	760
DISSIPATEUR peut être interdit.....	326
DISSOLUTION de la communauté comment a lieu.....	1310
“ “ ne donne pas ouverture aux droits de	
survie sans stipulation.....	1322
“ du mariage, en quel cas a lieu.....	185
“ de société, en quelle cas elle a lieu.....	1892, 1893
“ quelle société peut être dissoute au gré de l'un des associés.....	1895
“ en quel cas une société peut être dissoute avant l'expira-	
tion du temps fixé.....	1896, 1887
“ effets de la dissolution vis-à-vis des tiers.....	1900
“ “ entre les associés.....	1897, 1898
DISTANCES pour certaines constructions.....	532

DISTRIBUTION des lois imprimées.....	4, 5
“ entre créanciers.....	1981
DIVISIBILITÉ de l'obligation, quand à lieu.....	1121
“ à l'égard de qui elle a effet.....	1122, 1123
“ pour dommages-intérêts.....	1128
DIVISION de la dette à l'égard d'un des débiteurs solidaires ne fait pas cesser la solidarité quant aux autres.....	1114, 1115
“ quand division est censée avoir lieu et comment.....	1116
“ de la dette solidaire a lieu entre les codébiteurs, les uns à l'égard des autres.....	1117 à 1119
“ cas où cette division n'a lieu.....	1120
“ (Bénéfice) ne peut être opposé par codébiteurs d'une obliga- tion solidaire.....	1107
DIXMES, leur privilège.....	1994, 1997
“ leur prescription.....	2219
DOL est cause de nullité des contrats.....	991, 993
DOMAINE PUBLIC, ce qui en fait partie.....	399 à 402, 584, 589, 591
<i>Vide</i> PRESCRIPTION.	
DOMESTIQUES, leur domicile.....	84
“ leurs droits et obligations.— <i>Vide</i> LOUAGE D'OUVRAGE. PRIVILÈGES ; PRESCRIPTION.	
DOMICILE, quant aux droits civils.....	6, 79
“ comment il s'établit relativement au mariage.....	63
“ comment s'en opère le changement.....	80
“ preuve de l'intention de le changer.....	81
“ du fonctionnaire public conservé, malgré son absence.....	82
“ de la femme mariée, du mineur et de l'interdit.....	83
“ des domestiques et autres employés.....	85
“ élu pour l'exécution d'un acte.....	84
DOMMAGES-INTÉRÊTS dans le cas de <i>negotiorum gestiois</i>	1045
“ “ de réception indue.....	1049
“ sur inexécution d'obligation.....	1065, 1070
“ ne peuvent avoir lieu sans mise en demeure..	1070, 1077
“ excepté lorsque l'obligation est de ne pas faire.....	1070
“ sont dûs à moins d'excuse justifiée.....	1071
“ ne sont dûs pour cas fortuits.....	1072
“ en quoi consistent.....	1073
“ stipulés peuvent-ils être réduits par le tribunal....	1076
“ résultant du retard du paiement de deniers en quoi consistent.....	1077
“ au cas de condition suspensive.....	1087
“ à l'égard des débiteurs solidaires.....	1109
“ sur obligations indivisibles.....	1128
“ dûs par le mandataire.....	1709, 1710
“ par le prêteur.....	1776
“ par l'associé.....	1845, 1856
“ par le gagiste.....	1973
“ par le débiteur hypothécaire.....	2055

DON MUTUEL, aboli	770, 1265
DONATAIRE, qui veut hériter doit faire rapport	712 et suiv.
“ effet de son enregistrement contre un autre donataire...	2098

Vide :—DONATIONS.

DONATIONS par contrat de mariage participent des successions testamentaires et des donations	757
“ à cause de mort en quels cas sont nulles.....	758
“ en quoi consiste la donation entrevifs.....	755
“ pour être valable doit être sous une des formes prescrites....	754
“ les prohibitions et restrictions quant à la capacité de contracter s'appliquent aux donations.....	759
“ effets des conditions impossibles ou immorales.....	760
“ qui peut faire donation et en quel temps.....	761, 762, 763
“ en secondes noces.....	764
“ qui peut recevoir donation.....	765 à 769
“ entre conjoints.....	770
“ à quelle époque on considère la capacité de donner et de recevoir	771
“ en faveur de ceux qui n'existent pas encore.....	772
“ en faveur d'un incapable par personne interposée.....	774
“ quand l'interposition se présume.....	“
“ de la chose d'autrui, quand valable.....	773
“ n'est plus assujettie à la litigime.....	775
“ sa forme.....	776
“ doit être complétée par le dessaisissement, et de quelle manière.....	777
“ entrevifs ne peut être que des biens présents excepté dans les contrats de mariage.....	778
“ donateur peut stipuler droit de retour ou la condition résolutoire.....	779
“ peut être universelle ou à titre universel, ou à titre particulier.....	780
“ à quelle condition peut être soumise.....	782, 783
“ des meubles présents comment peut être faite.....	784, 786
“ doit être acceptée et de quand elle a effet.....	787
“ acceptation n'a pas besoin d'être en terme exprès; et elle se présume dans les contrats de mariage.....	788
“ acceptation se présume de la délivrance des meubles.....	“
“ par qui elle peut être acceptée.....	789, 790
“ quand elle peut être acceptée.....	791
“ s'il peut y avoir restitution contre l'acceptation pour un mineur ou un interdit.....	792
“ peut être faite sujette à l'acceptation subséquente.....	793
<i>Vide</i> ACCEPTATION DE DONATION.	
ses effets :	
“ dépouille le donateur.....	795
“ quand comporte garantie.....	796
“ son effet quant aux dettes du donateur.....	796, 801

DONATIONS:—

“	quand les créanciers antérieurs peuvent demander la séparation de patrimoine.	802
“	quand les créanciers peuvent en demander la nullité.	803
“	de leur enregistrement, en quel lieu.	804
“	effet de l'enregistrement.	805
“	doit être enregistrée.	806
“	exception à cette règle.	807, 808
“	quand elle peut être enregistrée.	809
“	qui est responsable du défaut d'enregistrement.	810
“	quand peut être révoquée.	811
“	ne l'est pas par survenance d'enfants.	812
“	quand elle peut l'être pour cause d'ingratitude.	813
“	effets de la révocation pour cause d'ingratitude.	815
“	quand sujette à la clause résolutoire.	816
DONATION	à cause de mort par contrat de mariage.	757, 781
“	sous quels termes peut être exprimée.	830
“	par contrat de mariage exempte de restriction.	818, 819, 820
“	“ règles qui s'y appliquent.	817
“	par qui peut être faite et en faveur de qui.	818 à 820
“	comment peut être acceptée.	821
“	sa validité dépend de la célébration du mariage.	822
“	comment elle est irrévocable.	823
“	peut être stipulée révocable, conditionnelle ou reductible.	824
“	quelles dettes du donateur peuvent y être imposées.	825
“	comment donataire peut se libérer de ces dettes.	826, 827, 828
“	quand elle admet la représentation.	829
“	peut être énoncée sous toutes expressions qui indiquent la volonté du donateur.	830
“	d'une maison avec tout ce qui s'y trouve, ne comprend pas l'argent comptant, les titres ni les créances.	398
Dot,	la séparation de corps entraîne restitution de la dot.	208
“	n'affecte pas biens substituées.	954
DOUAIRE,	combien il y en a d'espèces.	1426
“	de quelle date le droit au douaire court.	1433
“	“ il s'ouvre.	1438, 1439, 1441
“	la femme survivante en jouit de suite.	1439
“	si elle prédécède, les enfants n'ont que la nue propriété jusqu'au décès du père.	“
“	comment il s'éteint.	1443, 1462
“	douairiers sont saisis et de quelle manière.	1441
“	douaire est un statut réel.	1442
“	l'aliénation de l'immeuble par le mari ne nuit pas au douaire.	1443
“	la femme peut y renoncer ou en décharger quelques immeubles.	1444
“	effets de cette renonciation ou décharge.	1445
“	en quel état la douairière prend et laisse les biens sujets.	1453

DOUAIRE :—

“	doit donner caution juratoire.....	1454, 1455
“	comment douairière jouit des biens	1456 à 1461
“	comment la femme peut en être déchuë.....	1463 à 1465
“	dispositions particulières au douaire des enfants.....	1466 à 1471
“	coutumier, ce que c'est.....	1427
“	“	
“	quand il a lieu.....	1431
“	“	
“	n'est pas sujet aux formalités des donations... ..	1432
“	“	
“	en quoi il consiste.....	1434
“	“	
“	quels biens n'y entre pas.....	1435
“	“	
“	en quoi consiste celui d'un second mariage ou autre mariage ultérieur.....	1436
“	“	
“	est un gain de survie.....	1438
“	“	
“	peut être exclus.....	1431
“	“	
“	ne se purge ni se prescrit.....	1447, 1449
“	préfix, ce que c'est.....	1428
“	“	
“	exclut le coutumier à moins de stipulation contraire.....	1429
“	“	
“	l'option de la femme lie les enfants.....	1430
“	“	
“	n'est pas sujet aux formalités des donations.....	1432
“	“	
“	de quelle date le droit à ce douaire court.....	1433
“	“	
“	en quoi consiste.....	1437
“	“	
“	quand est ouvert ou exigible.....	1438, 1439
“	“	
“	se prend sur les seuls biens du mari.....	1440
“	“	
“	quand peut être purgé par décret ou prescrit..	1447, 1448, 1449.
“	“	
“	de la femme compatible avec donation d'usufruit et comment.....	1450
“	“	
“	en deniers ou rentes comment exigible.....	1451
“	“	
“	d'une portion d'immeuble comment exigible.....	1452
“	“	
“	peut être éteint par la renonciation de la femme pendant le mariage.....	1444, 1445
DOUANES.	Privilège de la Couronne pour droits de douane.....	1989
DROITS de la Couronne	quand ils sont affectés.....	9
“	des tiers quand ils sont affectés.....	9
“	civils, tout sujet britannique en jouit dans le Bas-Canada....	18
“	“	
“	comment se perdent.....	30 à 34
“	“	
“	comment sont recouvrés.....	38
“	“	
“	et <i>Vide</i> MORT CIVILE.	
“	incorporels (Donation de) comment se dessaisit le donateur... ..	777
“	incorporels (Cession de):— <i>Vide</i> TRANSPORT.	
“	éventuels:— <i>Vide</i> absent.	
“	litigieux, quand droits sont réputés litigieux.....	1583
“	“	
“	celui de qui ils sont réclamés est déchargé en rem- boursant au cessionnaire ce qu'il lui en a coûté... ..	1582
“	“	
“	quand ce remboursement ne peut avoir lieu.....	1584
“	réels:— <i>Vide</i> ENREGISTREMENT des droits réels	
“	seigneuriaux, leur privilège.....	2009, 2012

DROITS seigneuriaux :—	
“ “ exempts de la formalité de l'enregistrement...	2084
“ successifs, à quelle garantie est tenu le vendeur.....	1579
“ “ à quel remboursement est tenu le vendeur.....	1850
“ “ à quel remboursement est tenu l'acheteur.....	1581
“ “ (vente) soumise aux règles ordinaires du contrat de vente.....	“
EAU navigable fait partie du domaine public.....	400
“ il en est de même des îles qui s'y forment.....	424
“ d'une source, propriétaire en dispose à son gré.....	502
“ non navigable bordant une propriété, comment riverain en jouit..	503
ECHANGE, ce que c'est et en quoi consiste.....	1596
“ celui qui a reçu une chose qui n'appartenait pas à l'autre échangiste ne peut être forcé à donner la chose pro- mise en contre échange.....	1597
“ la partie évincée de la chose reçue peut réclamer celle qu'elle a donnée, ou des dommages-intérêts.....	1598
“ soumis aux règles de la vente.....	1599
ECRITS ou ECRITURES, ce qui est compris sous ces termes.....	16, 12
“ quels écrits sont authentiques.....	1207
“ faits hors du Bas Canada, quand n'ont pas besoin d'être prouvés	1220
“ privés, leurs effets.....	1221, 1222
“ “ comment sont déniés.....	1224
“ “ comment sont prouvés.....	“
“ “ de quand ils portent date à l'égard des tiers.....	1225
“ au dos ou sur quelque titre, leur effet.....	1228
“ nécessaires, en quel cas.....	1234 à 1237
“ date des écrits commerciaux.....	1226
ECURIE, travaux nécessaires auprès du mur du voisin.....	532
EDITS et Ordonnances, copies authentiques.....	1207
EFFETS de commerce, leur date.....	1226
“ leur transport.— <i>Vide</i> LETTRES DE CHANGE.....	1979
EFFETS mobiliers, sens de ces mots.....	397
EGLISE.— <i>Vide</i> PRESCRIPTION.	
EGOUT des toits, comment se règle.....	539
“ des terres plus élevées.....	501
ELECTION DE DOMICILE, ses effets.....	85
ELÈVES, responsabilité de leurs instituteurs.....	1054
EMANCIPATION, son effet.....	247, 319
“ a lieu par mariage.....	314
“ peut être accordée par le juge sur avis des parents.....	315
“ ainsi accordée sujette à révision.....	316
“ doit être accompagnée de la nomination d'un curateur.	317
“ par le commerce.....	323
EMPECHEMENTS de mariage entre ascendants et descendants.....	124
“ “ entre frères et sœurs et leurs alliés.....	125
“ “ entre oncle et nièce, tante et neveu.....	126

EMPECHEMENTS de mariage —

“	“	autres que ceux ci-dessus.....	127
“	“	dispense par qui en peut être accordée....	“

EMPHITÉOSE est immeuble, en quoi consiste.....	567
“ sa durée.....	568
“ comporte aliénation.....	569
“ étendue de ce droit.....	570
“ peut être saisi réellement.....	571
“ donne l'action possessoire.....	572
“ obligations du bailleur.....	573
“ “ du preneur.....	574 à 578
“ rente n'est pas réductible.....	575
“ comment s'éteint.....	579
“ n'est pas susceptible de tacite reconduction.....	“
“ comment preneur est admis à déguerpir.....	580
“ comment il doit remettre les lieux.....	581
“ faculté du bailleur relativement aux améliorations.....	582
“ :— <i>Vide</i> PRESCRIPTION quant aux arrérages et titre nouvel.....	2249, 2250

EMPLOI des deniers provenant des immeubles de la femme.....	1303, 1306
“ quand le mari n'est pas responsable du défaut de remploi.....	1319
“ comment se prélève.....	1357
“ des deniers du mineur.....	294, 295, 296

EMPRISONNEMENT du mari, la femme ne peut s'obliger à cet égard sans autorisation.....	177, 178, 1297
--	----------------

EMPRUNTS de deniers par le mineur émancipé.....	321
---	-----

EMPRUNTEUR, ses obligations.....	1782 à 1784
----------------------------------	-------------

ENCAN :— *Vide* ENCHÈRE.

ENCHÈRE, vente volontaire aux enchères.....	1564
“ quelles ventes peuvent se faire avec ou sans encanteur.....	1565, 1566
“ adjudication sur enchère opère vente.....	1567
“ à défaut de paiement comment chose peut être revendue....	1568

ENCLAVE. Passage dû au fonds enclavé.....	540
---	-----

ENDOSSEMENT :— *Vide* LETTRES DE CHANGE.

ENFANT inconnu présenté au baptême.....	56
“ interprétation de ce mot.....	980
“ conçu pendant le mariage réputé légitime ; époque limitée à cette fin.....	218, 221, 227
“ quand ne peut être désavoué par le père.....	219, 220, 225
“ quand il peut l'être par les héritiers du mari.....	224

ENFANTS doivent être nourris, entretenus et élevés par les époux.....	165
“ restent sous l'administration du père pendant la poursuite en séparation de corps, à moins d'un ordre contraire du juge..	200
“ sur jugement de séparation de corps, sont confiés à celui des époux que le tribunal indique.....	214, 215
“ ne sont pas privés de leurs droits par la séparation de corps..	216
“ restent sous la puissance paternelle jusqu'à l'émancipation	243 à 245

ENFANTS :—

“ naturels, comment et quand peuvent être légitimés.	237 à 239
“ “ ont droit à des aliments, sur reconnaissance.	240
“ “ ont l'action en paternité ou maternité.	241
“ “ donations entre vifs limitées à des aliments en certains cas.	768
ENGRAIS, quand sont immeubles.	379
“ quand locataire est tenu de les laisser.	1654
ENREGISTREMENT des droits réels, comment leur donne effet.	2082
“ antériorité d'enregistrement donne préférence, s'il n'y a cas d'exception.	2083
“ droits exemptés de cette formalité.	2084
“ la connaissance d'un droit antérieur ne fait pas préjudice à celui qui a antériorité et exceptions.	2085
“ à qui le défaut peut être opposé.	2086, 2088
“ par qui il peut être requis.	2087
“ quant aux biens d'un failli.	2090
“ sur des immeubles saisis-exécutés.	2091
“ où se doit faire.	2092
“ en faveur de qui a effet.	2093
“ des créances privilégiées, comment a effet.	2094
“ n'interrompt pas la prescription.	2095
“ actes qui y sont soumis.	2098
“ dans certains délais pour vente, location ou cession de droit de mine.	2099
“ quant au vendeur, donateur, échangeur ou résiliation	
“ “ ou résolution.	2100, 2101
“ “ constructeur.	2103
“ “ co-partageant.	2104
“ “ réméré et résolution de la vente.	2102
“ “ co-héritiers et co-légataires.	2105
“ “ séparation de patrimoine.	2106
“ “ frais funéraires.	2107
“ “ substitution.	2108, 2109
“ “ testaments.	2109 à 2112
“ des droits de la femme par le mari.	2113
“ des droits de la femme lorsque le mari est mineur.	2114
“ “ quels biens il affecte.	2115
“ du douaire coutumier.	2116
“ des droits des mineurs et interdits.	2117, 2120
“ subrogés tuteurs et notaires tenus de veiller à cet enregistrement.	2118, 2119
“ des jugements, quels biens en sont affectés.	2121
“ hypothèques de la Couronne.	2121
“ quant aux intérêts sur vente.	2122
“ “ arrérages de rentes.	2123
“ intérêts d'autres créances.	2124
“ quant aux autres arrérages.	2125

ENREGISTREMENT :—

“	requis de tout bail pour plus d'un an.....	2128
“	“ et de toute quittance de loyer payée par anticipation.....	2129
“	des rénonciations.....	2126
“	des transports.....	2127
“	ordre des droits enregistrés.....	2130
“	ses modes et son renouvellement.....	2131
“	par transcription comment se fait.....	2132
“	quelles sont les formalités pour l'obtenir.....	2134
“	comment certifié.....	2135
“	des avis.....	2133
“	comment se fait par inscription.....	2136
“	formalités du bordereau.....	2137 à 2145
“	“ d'intérêts.....	2146
“	sa radiation quand peut avoir lieu.....	2148
“	elle peut être demandée judiciairement, par qui et en quels cas.....	2149, 2150
“	le consentement à la radiation peut être en forme authentique ou sous seing privé, et comment prouvé en ce dernier cas.....	2151
“	comment la radiation est effectuée.....	2152, 2153
“	radiation ordonnée judiciairement doit-êtré préalablement signifiée à la partie adverse et comment.....	2154
“	des titres de Shérif, Protonotaire, équivaut à radiation des droits qui ne sont pas conservés par tels titres.....	2155 à 2157
“	quand renouvellement est obligatoire.....	2172 à 2173
“	<i>Vide</i> BUREAU D'ENREGISTREMENT.	

ENREGISTREMENT DES BATIMENTS MARCHANDS :— *Vide* BATIMENTS MARCHANDS.ENTREPRENEURS :— *Vide* OUVRAGE (Louage d')

ENTRETIEN, (Frais d')	par l'usufruitier.....	468
“	par le locataire.....	1632, 1633, 1635
“	par l'emprunteur.....	1766, 1775
“	par la douairière.....	1459
“	en quoi consistent.....	469

ENVOI EN POSSESSION des biens d'un absent, en quel cas a lieu.....	93, 94, 95	
“	caractère de l'envoi en possession provisoire..	96
“	doit être suivi d'un inventaire.....	97
“	quand meubles peuvent être vendus.....	97
“	quand peut être définitif.....	98
“	néanmoins les présomptions qui en résultent cessent du jour du décès s'il est prouvé... ..	99
“	effets cessent par le retour de l'absent.....	100, 101
“	recours des enfants.....	102
“	après l'envoi en possession provisoire, les droits contre l'absent s'en poursuivent contre l'envoyé en possession.....	103

ENVOI EN POSSESSION—

“	doit être demandé par la femme lorsqu'il n'y a pas d'héritier du mari.	607, 638, 639
“	doit être demandé au nom de la Couronne au cas de deshérence.	607, 638, 639
EPAVES, à qui appartiennent.		584 à 594
ÉPOUX, leurs droits et devoirs respectifs.		173, 174, 175
“	quand époux de l'absent peut se remarier.	108
“	quand peuvent contracter nouveau mariage.	118
“	l'un d'eux peut faire opposition au mariage de l'autre.	136
“	droit de l'époux survivant.	1338
“	obligations de l'époux survivant.	167 168
“	condamné en séparation de corps perd les avantages que l'autre lui a faits.	211
“	qui obtient la séparation de corps conserve les avantages que l'autre lui a faits quoique stipulés réciproques.	208
“	se doivent des aliments dans le cas de besoin.	213
“	donation mutuelle entre époux.	1265
“	qui ont avantage conjointement un enfant commun, comment en sont tenus.	1308
“	leurs recours mutuels sur dissolution de la communauté quant aux dettes.	1372 à 1377
“	séparés de corps peuvent toujours se réunir, et ainsi faire cesser les effets de la séparation.	217
ERREUR est une cause de nullité des contrats.		991, 992
“	en fait de mariage.	148, 149
“	dans une transaction.	1921 à 1926
“	dans le paiement d'une chose non due.	1047 à 1052, 1145
“	dans un aveu judiciaire.	1245
ERREURS, comment rectifiées aux registres civils.		75 à 78
ESCALIERS des différents étages par qui faits et entretenus.		521
ESCOMPTE :— <i>Vide</i> LETTRES DE CHANGE.		
ESSAI, (vente à l') présumée faite sous condition suspensive.		1475
ETABLE, travaux nécessaire auprès du mur du voisin.		532
ETABLISSEMENT (frais d') sujets à rapport.		719
ETABLISSEMENTS publics (corporations) combien dure l'usufruit qui leur est donné ou légué.		481
ETANG, à qui appartient le poisson qui s'y trouve.		428
ÉTAT :— <i>Vide</i> COURONNE.		
ÉTAT CIVIL des personnes, par quelles lois il est régie.		6
ÉTAT ESTIMATIF n'est pas nécessaire dans les donations de choses mobilières.		786
“	“ des biens mobiliers de la femme stipulant exclusion de communauté.	1418
ETRANGER, comment il devient sujet britannique.		21, 22, 23
“	ce qu'il a droit d'acquérir.	24, 25
“	peut servir de juré en certains cas.	26
“	peut être cité devant les tribunaux du B. C.	27

ETRANGER :—

“ non résidant est tenu de donner caution lorsqu'il poursuit.	29
“ en quels cas il est assujetti aux lois du B. C.,.....	6
“ est soumis aux lois de son pays quant à son état et à sa capacité	6
“ peut succéder dans le Bas Canada.....	609
ETRANGÈRE , est naturalisée par son mariage avec un sujet britannique	23
EVENEMENT incertain :— <i>Vide</i> CONDITION .	
EVICITION , donne lieu à garantie dans le cas de vente....	1508 à 1521
“ “ “ dans le cas de partage de succession	746 à 750
“ “ “ société.....	1898
“ n'a lieu sur acquisition par expropriation pour cause d'utilité publique	1590
“ (danger d') donne droit de retenir le prix de vente.....	1538
EXCEPTIONS que peut opposer un débiteur solidaire.....	1112 à 1120
“ que peut opposer le tiers détenteur poursuivi hypothécairement.....	2065 à 2073
EXCUSES de la tutelle.....	272 à 281
EXCLUSION , de la communauté ne donne pas à la femme le droit d'administrer ses biens.....	1416
“ effets de cette exclusion.....	1416 à 1419
“ peut être accompagnée de stipulation que la femme jouira de certains biens, et effets de cette stipulation....	1420, 1421
“ de la tutelle.....	282
EXÉCUTEUR testamentaire , qui peut l'être.....	905 à 909
“ “ qui peut être tenu d'accepter.....	910
“ “ n'est pas tenu de prêter serment.....	“
“ “ quand peut renoncer.....	911
“ “ comment plusieurs exécuteurs doivent agir dans l'administration.....	912, 913
“ “ peut procéder aux actes conservatoires avant la vérification du testament.....	915
“ “ sa responsabilité peut être limitée par le testateur.....	916
“ “ a droit de répéter ses frais contre la succession.....	914
“ “ quand peut être destitué.....	917
“ “ comment est saisi et jusqu'à quel temps....	918
“ “ doit rendre compte	918
“ “ doit faire faire inventaire et comment.....	919
“ “ ne transmet pas l'exécution à ses héritiers	920, 923
<i>Vide</i> :— TESTAMENT, TESTATEUR, ADMINISTRATEUR.	
EXÉCUTION des testaments :— <i>Vide</i> EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE.	
EXHÉRÉDATION comment peut être faite.....	899
EXPÉDITIONS des actes notariés dûment certifiées sont authentiques....	1215
“ quand peuvent être déposées pour minutes.....	1217
“ peuvent en quelques cas être expédiées par les registra- teurs	1218, 1219

EXPERTS doivent constater état des immeubles de l'absent.....	97
“ doivent faire estimation des immeubles pour le partage d'une succession.....	696
EXPROPRIATION pour cause d'utilité publique.....	1589
“ acquéreur ne peut être évincé et hypothèques n'ont d'effet que sur le prix.....	1590
EXPULSION accordée contre le Locataire en certains cas.....	1624
“ <i>Vide</i> BAIL, LOCATAIRE.	
EXTINCTION du cautionnement.....	1956 à 1961
“ des hypothèques et privilèges.....	2081
“ des obligations.....	1138
EXTRAITS des registres civils sont authentiques.....	50
“ d'autres actes réputés authentiques.....	1216
FACTEURS, définition.....	1736
“ dont le principal est à l'étranger quand tenus en faveur des tiers.....	1738
“ en quel cas lient le principal.....	1739
“ représentés par leurs commis.....	1749
“ réputés en certains cas propriétaires et conséquences..	1740 à 1748
FACULTATIVES, Quelles lois sont	
FACULTÉ DE RACHAT:— <i>Vide</i> RÉMÉRÉ.	
“ sur vente de droits litigieux.....	1582 à 1584
“ en matières de succession.....	710
FAILLITE, sa définition.....	17, § 23
“ relativement aux paiements et contrats en ce qui regarde les tiers.....	1032 à 1040
“ enregistrement ne peut affecter les biens d'un failli.....	2090
FAIT de l'homme, (servitudes établies par le):— <i>Vide</i> SERVITUDES.	
FAMILLE, interprétation de ce mot.....	979
FAUX, l'acte authentique peut être argué de faux.....	1211
FEMME doit obéissance au mari.....	174
“ doit suivre son mari et habiter avec lui.....	175
“ ne peut s'obliger, donner, recevoir ni ester en jugement sans autorisation du mari.....	176, 177, 183, 1297
“ au défaut d'autorisation du mari, autorisation du juge	178, 180, 1296, 1297
“ peut tester sans autorisation du mari.....	184
“ marchande publique n'a pas besoin de l'autorisation du mari pour les actes de son commerce.....	179, 1307, 1296
“ majeure peut être autorisée par son mari mineur quant aux actes d'administration, ou aux meubles.....	182
“ ne peut accepter donation sans autorisation.....	763
“ comment peut accepter ou conserver l'exécution d'un testament.....	906
“ ne peut s'obliger avec son mari que comme commune....	1301, 1374
“ <i>Vide</i> MARI, EPOUX.	
“ ne peut aliéner ses immeubles sur autorisation générale.....	1424

FEMME:—

- “ dispositions relatives au douaire..... 1450 à 1465
 “ enregistrement de ses droits..... 2087, 2113 à 2116

FEMME commune:— *Vide* FEMME, COMMUNAUTÉ DE BIENS.

- FEMME séparée de biens n'a pas besoin de l'autorisation du mari pour
 l'administration de ses biens..... 177, 1318
 “ “ doit contribuer aux frais du ménage et à l'éducation
 des enfants..... 165, 1317
 “ “ reprend l'administration de ses biens..... 1318
 “ “ mais ne peut aliéner ses immeubles sans autorisation 1318, 1424
 “ “ de corps et de biens.
 “ “ femme, sur demande en séparation de corps, peut quit-
 ter domicile du mari..... 194, 195, 201
 “ “ a droit à des aliments pendant le procès, et à ses hardes 202
 “ “ a droit à domicile distinct..... 207
 “ “ peut demander restitution de sa dot..... 208, 209
 “ “ reprend l'administration de ses biens..... 210
 “ “ ne peut aliéner ses immeubles sans autorisation du
 juge..... 210, 1424
 “ “ *Vide* EPOUX, ENFANTS, MARI.

FENÊTRES:— *Vide* VUES.

- FERME (bail à), temps de sa durée..... 1653
 “ comment se termine..... 1655 à 1665
 “ quand bail rural sans terme fixe expire..... 1648, 1653
 “ droits des parties à augmentation ou diminution du fermage
 suivant l'étendue de la terre..... 1648
 “ *Vide* BAIL.

- FERMIER, ne peut souslouer ni céder son bail..... 1646
 “ ses obligations..... 1647, 1649
 “ a droit à remise de partie du loyer en certains cas..... 1650 à 1652
 “ obligation du fermier relativement aux fumiers, etc..... 1654

FÊTE, quels sont les jours de Fête..... 17, § 14

FIDÉICOMMIS:— *Vide* SUBSTITUTION.FIDÉJUSSEUR:— *Vide* CAUTIONS.

FIDUCIAIRE (légataire) ou simple ministre admis..... 869

FILIATION, règles y relatives.

- “ quand mari est réputé père de l'enfant..... 218
 “ quand il ne l'est pas..... 221, 227
 “ en quels cas et en quel temps enfant peut être désavoué, { 219, 220,
 222 à 226
 “ se prouvé par acte de l'état civil..... 228
 “ ou par la possession d'état..... 229
 “ quelque fois par témoins et commencement de preuve
 écrite..... 230, 232, 233
 “ preuve contraire..... 234
 “ par qui l'action peut être intentée et quand..... 236
 “ réclamation d'état est imprescriptible..... 235

FILIATION :—

" réclamation d'état n'a lieu à l'encontre du titre et de la possession.....	231
FINS DE NON RECEVOIR <i>Vide</i> FROUPELONS.	
FLEUVE :— <i>Vide</i> RIVIÈRES.	
FOI (BONNE) se présume toujours.....	2202
" en quel cas elle cesse.....	412
FOI (MAJUAISE) doit être prouvée.....	2202
:— <i>Vide</i> PRESCRIPTION.	
FOINS sur certaine grèves, à qui appartiennent.....	591
FONCTIONS publiques temporaires n'affectent pas le domicile.....	82
FONGIBLES (Choses) peuvent être vendues par l'héritier bénéficiaire.....	665
" " par l'usufruitier.....	465
" en matières du prêt de consommation.....	1777
FONDS PERDUS :— <i>Vide</i> RENTE VIAGÈRE.	
FORCE MAJEURE produisant un fortuit.....	1, 24
FORFAIT dans le marché d'ouvrage à forfait, sur qui tombe le risque.....	
chose avant la livraison.....	1684
" en matière de communauté entre époux.....	1408
FORGES :— <i>Vide</i> CONTREMUR.	
FORTIFICATIONS font partie du domaine public.....	402
" ainsi que les terrains sur lesquels il y en avait d'érigées..	403
FORTUIT (Cas) :— <i>Vide</i> FORCE MAJEURE, CAS FORTUIT.	
FOSSES d'aisance, distance de la ligne du voisin.....	532
FOSSES entre voisins :— <i>Vide</i> MITOYENNETÉ, SERVITUDES.	
FOURNISSEURS } privilèges des,.....	2006
FOURNITURES }	
FRAIS DE JUSTICE, leur privilège.....	1995, 2009, 2017
" de dernière maladie, leur privilège.....	2003, 2009
" " ce qu'ils comprennent.....	2003
" " doivent être enregistrés.....	2107
" funéraires, leur privilège.....	2002, 2009
" " doivent être enregistrés.....	2107
" de labour, travaux et semences sont chargés des fruits.....	410, 2010
FRANC et quitte (Clause de) dans les conventions matrimoniales..	1397, 1399
" Reprise des rapports.....	1400
FRAUDE, cause de nullité des contrats.....	991, 993
" à l'égard des tiers, <i>Vide</i> TIERS.	
" quand peut être invoquée par les tiers.....	1033 à 1037
" ne peut être invoquée contre acquéreur onéreux et de bonne foi.....	1037
" délai pour l'invoquer de la part des tiers.....	1039, 1040
FRÈRES et sœurs (mariage entre) et leurs alliés prohibés.....	125
FRET : } <i>Vide</i> AFFRÈTEMENT.	
FRÉTEUR : }	
FRUITS appartiennent au propriétaire de la chose.....	409
" à la charge des frais de labours, travaux et semences.....	410
" au simple possesseur de bonne foi.....	411

DROITS :—

“	appartiennent à l'usufruitier.....	447
	<i>Vide</i> PRESCRIPTION.	
	naturels, ce que c'est.....	448
	industriels, ce que c'est.....	448
	civils, quels ils sont.....	449
	s'acquièrent jour par jour.....	451

FUNÉRAIRES :— *Vide* ENGRAIS.

FUNÉRAILLES, frais des funérailles, leur privilège, doivent être enre-		
gistrés.....	1994, 2009,	2107
FUREUR, est une cause d'interdiction.....		325
FUTAIE, (Bois de haute) comment en jouit l'usufruitier.....		455
“ “ comment tombe dans la communauté.....		1272

GAGE :— *Vide* NANTISSEMENT, RÉTENTION.

“	biens du débiteur sont le gage commun de ses créanciers.....	1981
“	et salaires. Serment du maître pour les constater.....	1669
“	“ Leur privilège.....	1994, 2006, 2009

GAGEURE, En quel cas oblige..... 1927, 1928

GARANTIE en fait d'Assurance :— *Vide* ASSURANCE.

“	entre co-héritiers du débiteur d'une obligation indivisible ...	1127
“	du vendeur, sa nature et ses objets.....	1506
“	légale suppléée de droit.....	1507
“	contre l'éviction.....	1508
“	“ provenant des faits personnels du vendeur a lieu nonobstant stipulation contraire.....	1509
“	à quoi s'étend dans ce dernier cas.....	1510
“	quelle restitution est due au cas de garantie. 1511, à 1516, 1518, 1519	
“	en quel temps et comment doit être exercée.....	1520, 1521
“	des vices cachés.....	1522, 1524, 1529
“	n'a lieu pour vices apparents.....	1523
“	des vices d'une de plusieurs choses vendues ensemble ..	1525, 1526
“	des dommages-intérêts, si vendeur connaissait vice.....	1527
“	<i>secus</i> , s'il ne les connaissait pas.....	“
“	n'a pas lieu dans les ventes forcées.....	1531
“	en quel temps doit être exercée et comment.....	1530
“	de l'existence d'une créance cédée.....	1576
“	de la solvabilité à quoi s'étend.....	1577
“	en matière de vente de droits successifs.....	1579
“	des vices de la chose louée.....	1614
“	du trouble souffert par le locataire.....	1616 à 1618
“	contre l'action hypothécaire.....	2068, 2069
“	résultant du partage d'une succession.....	748 à 750
“	(EXCEPTION DE) :— <i>Vide</i> HYPOTHÈQUES.	

GAINS de survie peuvent en certains cas être exigés du vivant du mari..... 208, 1403

GARDE des enfants dévolue au mari, pendant la demande en séparation de corps..... 200

GARDES-MALADES, privilège de leur créance.....	2003
GARDIEN :— <i>Vide</i> SÉQUESTRE.	
GARENNES, à qui appartiennent les lapins qui s'y trouvent.....	428
GAZETTE DU CANADA fait preuve des annonces y contenues.....	1207
GENDRE ET BRUE, doivent aliments.....	167
GÉNÉRATIONS ou ligne de degrés de parenté.....	615 à 618
GENRE masculin comprend le féminin.....	17, 9°
GENS de service :— <i>Vide</i> DOMESTIQUE.	
GÉRANTS volontaires :— <i>Vide</i> NEGOTIORUM GESTIO.	
GÉRANTS en commandite.....	1872
“ leur responsabilité.....	1873
“ seuls chargés de l'administration.....	1874, 1881
“ doivent se faire enregistrer.....	1875
“ changement parmi eux opère dissolution de la société.....	1879
“ doivent rendre compte.....	1886
<i>Vide</i> SOCIÉTÉ en commandite.	
GÉSINE (Frais de) :— <i>Vide</i> PRESCRIPTION.	
GESTION d'affaire :— <i>Vide</i> “ NEGOTIORUM GESTIO.”	
GOUTTIÈRES :— <i>Vide</i> EGOUT DES TOITS.	
GOUVERNEUR, étendue de ce terme.....	17, 3°
“ en Conseil “.....	17, 4°
GRACE met fin à la mort civile.....	38
GREFFIERS, ne peuvent acquérir droits litigieux de la compétence de leur tribunal.....	1485
GRÈVES, foin qui pousse sur certaines grèves.....	591
“ bois et autres objets qui les embarrassent.....	594
GROSSES réparations, En quoi elles consistent.....	469
“ En quels cas à la charge de l'usufruitier.....	468
HABITANT du B. Canada, ce qu'on entend par ces mots.....	17, 21°
“ est régi par les lois du pays, même lorsqu'il est à l'étranger.....	6
“ peut être poursuivi pour toute obligation contractée ailleurs.....	28
HABITATION de la femme doit être avec son mari.....	175
“ (Droit d') en quoi consiste.....	487
“ s'établit par la volonté de l'homme.....	488
“ se perd comme l'usufruit.....	“
“ requiert cautions et inventaire.....	489
“ se règle d'après le titre.....	490
“ doit être tenue comme par un bon père de famille.....	491
“ au défaut de dispositions spéciales dans le titre, usager peut en user avec toute la famille qu'il lui survient depuis.....	495
“ restreint à ce qui est nécessaire.....	496
“ ne peut être cédé ni loué.....	497
“ assujettit aux charges à proportion de la partie dont on jouit.....	498
HAIES :— <i>Vide</i> MITOYENNETÉ.	

HALAGE—Chemin de halage—servitude légale.....	507
HAUT-CANADA, ce qu'on entend par ces mots.....	17 6°
HAVRES sont du domaine public.....	400
HÉRÉDITÉ, en quoi consiste.....	599
HÉRITIER, ce qu'on entend par ce mot.....	597
“ comment il est saisi.....	607
“ acceptation peut être pure et simple ou sous bénéfice d'inventaire.....	642
“ n'est pas tenu d'accepter.....	641
“ qui a renoncé, quand il peut reprendre.....	657
“ qui a diverti ou récélé ne peut renoncer.....	659
“ quel délai il a pour faire et clore inventaire.....	664
“ ne peut être tenu de prendre qualité pendant les délais.....	665
“ peut demander prolongement du délai.....	667
“ jusqu'à quel temps il peut exercer l'option.....	669
“ <i>Vide</i> “PARTAGE.”	
“ comment contribue au paiement des dettes de la succession.....	735 à 738
“ apparent et en possession donne valable quittance.....	870
HÉRITIER bénéficiaire:— <i>Vide</i> SUCCESSIONS.....	666 <i>et suiv.</i>
“ déchu pour cause de récélé.....	670
“ effet du bénéfice d'inventaire.....	671
“ obligations et immunité de l'... 672, 673, 674, 675, 676	
“ peut renoncer au bénéfice d'inventaire.....	677
“ comment peut être déchargé.....	677, 678
“ comment tenu envers les créanciers qui ne se sont pas présentés sur sa reddition de compte. 679, 680	
“ préférence entre héritier simple sur héritiers bénéficiaires n'a lieu.....	683
“ <i>Vide</i> PRESCRIPTION.	
HÉRITIER DE LA FEMME COMMUNE. Délai pour inventaire et délibérer.....	1349, 1353
“ “ Comment se fait le partage quand les héritiers diffèrent sur l'acceptation ou la renonciation.....	1362
HOMOLOGATION des avis de parents nécessaire.....	262, 328, 329, 339
HOPITAUX et Hospices soumis aux règles relatives aux actes de sépulture.....	68
HÔTELLIER, réputé dépositaire nécessaire.....	1814
“ sa responsabilité.....	1815
“ <i>Vide</i> :—PRESCRIPTION.	
“ n'a pas d'action pour liqueurs vendus à l'assiette, &c.....	1481
HUISSIERS ne peuvent acheter droits litigieux de la compétence des tribunaux dont ils dépendent.....	1485
“ quand sont sujets à la contrainte par corps.....	2272
HYPOTHÈQUE sur immeuble exproprié pour cause d'utilité publique, n'a d'effet que sur le prix.....	1590
“ sa définition.....	2016
“ est indivisible et son étendue.....	2017, 2018
“ sa division.....	2019

HYPOTHÈQUE :

“	légale, judiciaire et conventionnelle, définitions.	2020
“	sur portion indivise comment affectée par le partage. . . .	2021
“	n'affecte les meubles que dans certains cas.	2022
“	sur biens d'un insolvable.	2023
“	<i>Légale</i>	2019
“	quels biens elle affecte.	2025 à 2028
“	de la femme, pour quelles créances.	2029
“	des mineurs et interdits.	2030, 2120
“	de la Couronne.	2032, 2121
“	des assurances mutuelles.	2033, 2084
“	<i>Judiciaire</i> , à quoi elle s'étend.	2034
“	sur quels biens elle a effet.	2035, 2036
“	<i>Conventionnelle</i> , par qui peut être créée.	2037, 2038
“	“ sur biens des mineurs ou interdits.	2039
“	par quel acte peut être établie.	2040, 2041
“	doit être spéciale.	2042
“	sur un bien dont le débiteur n'a pas un titre parfait. . . .	2043
“	pour quelle espèce de créance a lieu.	2044, 2046
“	créée par testament assimilée à la conventionnelle.	2045
“	du rang des hypothèques entre elles.	2047
“	cession de préférence par un créancier hypothécaire.	2048
“	comment s'exerce l'hypothèque existant sur plusieurs immeubles.	2049
“	rang des créanciers hypothécaires d'un vendeur.	2050
“	hypothèque conditionnelle comment colloquée.	2051
“	subrogation aux hypothèques.	2052
“	effet des privilèges et hypothèques relativement au débi- teur et au tiers-détenteur.	2053
“	débiteur ou tiers-détenteur ne peuvent détériorer l'im- meuble	2054, 2055
“	suit l'immeuble en quelques mains qu'il passe.	2056
“	recours du créancier privilégié ou hypothécaire.	2057
“	à qui et contre qui compète l'action hypothécaire.	2058 à 2060
“	objet de cette action.	2061
“	exception du tiers-détenteur.	2062 à 2065
“	exception de discussion.	2066, 2067
“	“ de garantie.	2068, 2069
“	“ de subrogation.	2070, 2071
“	“ résultant des impenses.	2072
“	“ résultant d'une créance préférentielle.	2073
“	effet de l'action hypothécaire.	2074
“	quels fruits le détenteur doit restituer.	2076
“	du délaissement, quand et comment fait.	2075, 2077
“	les droits qu'avait le tiers-détenteur sur l'immeuble avant de l'acquérir revivent sur l'éviction.	2078
“	délaissement n'enlève pas la propriété.	2079
“	le garant peut faire cesser l'effet du délaissement.	2080

HYPOTHÈQUE—

- “ comment s'éteignent les privilèges et hypothèques..... 2081
 “ Comme se conservent:— *Vide* ENREGISTREMENT.

HYPOTHÈQUE SUR BATIMENT MARCHAND:— *Vide* BATIMENTS MARCHANDS.IDIOTS:— *Vide* ALIÉNÉS.

- ILES formées dans les rivières navigables sont du domaine public..... 424
 “ formées dans les rivières non navigables sont aux riverains..... 425
 “ formées par la séparation d'un terrain riverain..... 426
 ILLÉGITIME, est illégitime l'enfant né 300 jours après dissolution du mariage..... 227
 ILLICITE (cause) rend le contrat nul..... 984, 989, 990
 IMBÉCILLITÉ est cause d'interdiction..... 325
 IMMEUBLES, lois qui les régissent..... 6
 “ leur division:— *Vide* BIENS..... 374
 “ quels biens sont immeubles..... 375, 376
 “ moulins..... 377
 “ récoltes..... 378
 “ par destination..... 379, 380, 386
 “ par l'objet auquel ils s'attachent..... 381, 386
 “ par la détermination de la loi..... 382
 “ saisis ne sont pas affectés par enregistrement..... 2091
 “ ne peuvent être vendus par l'émancipé sans autorisation. 322
 “ ne peuvent être vendus ou hypothéqués par le tuteur sans autorisation..... 297
 IMMIXTION de la femme dans la communauté..... 1339, 1340, 1348
 “ dans la succession..... 645, 659
 IMPENSES:— *Vide* AMÉLIORATIONS.
 IMPÉRATIVES, quelles lois sont impératives..... 15
 IMPOSITIONS sont à la charge de l'usufruitier..... 471
 IMPOSSIBILITÉ, condition impossible dans les contrats..... 760, 1080
 “ d'exécuter l'obligation, l'éteint en quel cas..... 1200
 “ “ sans la faute du débiteur, ce dernier est tenu de transporter tout droit d'indemnité qu'il peut avoir à cet égard..... 1201
 “ “ en partie, créancier obligé jusqu'à concurrence de ce qui est exécuté..... 1202
 IMPRESCRIPTIBILITÉ du domaine public..... 2212 à 2214
 “ des choses sacrées..... 2217, 2219
 “ des chemins et lieux publics..... 2220
 IMPRESSION et publication des lois..... 4, 5
 IMPRUDENCE donné lieu aux dommages-intérêts..... 1053
 IMPUISSANCE, quand rend le mariage nul..... 117
 IMPUTATION des paiements au choix du débiteur..... 1158
 “ débiteur ne peut néanmoins exiger l'imputation sur le principal par préférence aux intérêts..... 1159
 “ acceptée ne peut être changée, excepté lorsqu'il se ren- contre quelque nullité..... 1160

IMPUTATION :	
“ en l'absence de spécification, comment doivent s'imputer les paiements	1161
INALIÉNABILITÉ des biens du domaine public	2212 à 2214
INCAPACITÉ :— <i>Vide</i> CAPACITÉ.	
INCAPACITÉS auxquelles les corporations sont soumises	364 à 367
“ résultant de la minorité	248, 986
“ par qui peut être opposée	987
“ qui excluent de la tutelle	282 à 285
INCENDIE, en quels cas le locataire en est responsable	1629 à 1631
INCESTE, nullité du mariage qui en résulte est absolue	124, 125, 126
INCOMPÉTENCE du tribunal quant à l'interruption de la prescription	2225
INCORPORATION de certaines associations de commerce	1889 à 1891
INDEMNITÉ préalable sur expropriation	407
INDEX des immeubles en vue de l'enregistrement des droits réels	2161, 2164, 2171
INDICATION de paiement n'opère pas novation	1174
INDIGENTS (Parents) :— <i>Vide</i> ALIMENTS.	
INDIGNITÉ en matière de succession	610, 612
“ en matière de donation	813
“ “ de testament	893
INDÉTERMINATION de l'objet d'un contrat le rend nul	1060
INDIVISIBILITÉ de l'aveu	1243
“ de l'obligation, en quel cas a lieu	1122 à 1130
INDIVISION, nul ne peut y être contraint	504, 689
INDU paiement obligé à restitution, comment et en quel cas action a lieu	1047, 1048
“ remboursements dûs	1049 à 1052
INDUCTIONS laissées à la discrétion du juge	1242
INEXÉCUTION des conventions, quand donne lieu aux dommages-intérêts	1065, 1066
INGRATITUDE, cause de révocation des donations	811, 813
INHUMATIONS, ne se font que 24 heures après le décès	66
“ ne peuvent se faire sans l'autorisation du coroner lorsque le décès arrive par violence ou dans un lieu de détention	69
INJURES :— <i>Vide</i> PRESCRIPTION.	
INSCRIPTION des droits réels, comment se fait	2136
“ forme du bordereau ; par qui doit être fait	2137
“ “ “ lorsqu'il y a plus d'un écrit à enregistrer	2138
“ “ “ ce qu'il doit contenir	2139
“ “ “ comment il est reçu	2140
“ “ “ comment prouvé dans le Bas Canada	2141
“ “ “ “ “ dans le Haut Canada	2142
“ “ “ “ “ dans toute autre possession anglaise	2143
“ “ “ “ “ dans un état étranger	2144

INSCRIPTION :

“	certificat de l'enregistrement.....	2145
“	pour les intérêts affirmée sous serment.....	2146
“	de tout autre acte soumise aux règles ci-dessus.....	2147
“	de faux a lieu contre les actes authentiques.....	1211
INSINUATION	des donations abolie.....	809
INSOLVABILITÉ :—	<i>Vide</i> OBLIGATIONS, HYPOTHÈQUES.	
INSTANCE judiciaire	pour interrompre la prescription.....	2224 à 2226
INSTITUTEURS,	leur responsabilité pour leurs élèves.....	1054
	<i>Vide</i> PRESCRIPTION.	
INSTITUTION contractuelle	valable dans les contrats de mariage.....	830
“	d'héritier dans un contrat de mariage.....	830
INSTRUMENTS aratoires	que doit fournir le fermier.....	1647
INTENTION,	effet de l'intention pour l'interprétation des actes.....	1013
INTERDICTION a lieu	pour le cas d'imbécillité, démence ou fureur.....	325
“	a lieu aussi pour prodigalité.....	326
“	peut être provoquée par tout époux, parent, ou allié.....	327
“	conseil de famille doit être convoqué. Le poursuivant n'y compte pas.....	327 et 329
“	dans le cas d'imbécillité, démence ou fureur doit être pré- cédée d'un interrogatoire.....	330
“	dans le cas de prodigalité, le défendeur doit être entendu ou appelé.....	330
“	le juge peut donner seulement un conseil judiciaire.....	331
“	est sujette à revision.....	332
“	doit être inscrite au tableau des interdits.....	333
“	a effet du jour de la sentence.....	334
“	actes subséquents sont nuls pour les aliénés, et annulables pour les prodigues.....	334
“	actes antérieurs par aliénés peuvent en certains cas être annulés.....	335
“	cesse par jugement de main-levée.....	336
“	incapacité qui en résulte.....	986
“	enregistrement des droits de l'interdit.....	2030, 2120
INTÉRÊT né et actuel	doit exister pour attaquer la validité d'un ma- riage.....	155
INTÉRÊTS (Dommages)	<i>Vide</i> “DOMMAGES”	
“	dûs au mineur par tuteur depuis clôture du compte.....	313
“	dûs par mineur au tuteur depuis la demande judiciaire.....	“
“	sont fruits civils.....	449
“	quand sont dûs et comment sur dettes.....	1065, 1077
“	quand peuvent produire intérêts.....	1078
“	à l'égard des débiteurs solidaires.....	1111
“	sur prix de vente.....	1534
“	présûmés payés par la quittance du capital.....	1786
“	quand et comment doivent être enregistrés.....	2122 à 2125, 2146
“	par quel temps se prescrivent.....	2248, 2250

INTÉRÊTS :		
“	taux sur prêts et conventions.	1785
“	cessent après offres valables.	1162
“	sur créances entre époux.	1366
“	dûs par le mandant.	1724
“	dûs par le mandataire.	1714
“	dûs par un associé.	1840
“	d'une créance donnée en gage.	1974
“	sur lettres de change. 2318, 2332,	2336
INTERPOSÉE (personne) en matière de donation.		774
INTERPRÉTATION des contrats, suivant l'intention des parties.		1013
“	“ dans le sens dans lequel peuvent avoir effet	1014
“	“ dans le sens le plus convenable.	1015
“	“ (ambiguïté) suivant usage du pays.	1016
“	“ clauses d'usages suppléées.	1017
“	“ clauses s'interprètent les unes par les autres.	1018
“	“ dans le doute, en faveur de l'obligé.	1019
“	“ des dispositions générales.	1020
“	“ au cas de dispositions spéciales.	1012
“	des lois.	1112
“	de certaines expressions.	17
“	des testaments.	872
INTERROGATOIRES sur Faits et Articles, sur serment décisoire ou judiciaire.		1246
INTERROGATOIRE sur demande en interdiction.		330
INTERRUPTION de la prescription, naturelle ou civile.		2222
“	en quoi consiste l'interruption naturelle.	2223
“	interruption par demande en justice.	2224
“	interpellation extra-judiciaire n'interrompt la prescription.	“
“	n'a lieu par demande devant juge incompétent.	2225
“	cesse en certains cas.	2226
“	par la reconnaissance du droit.	2227
“	contre le principal a effet contre la caution et <i>vice versâ</i>	2228
“	en faveur d'un des créanciers solidaires a effet pour les autres.	2230
“	de même de l'interruption contre l'un des héritiers.	2229
“	renonciation à la prescription acquise par un codébiteur ne préjudicie pas aux autres, ni aux cautions, ni aux tiers.	“
“	<i>secus</i> lorsque la dette est divisible.	“
“	contre un des débiteurs solidaires a effet contre tous.	2231
“	idem quant aux héritiers si la dette est indivisible.	“
“	contre le débiteur n'affecte pas le tiers détenteur.	“
“	contre un détenteur par indivis a effet contre les autres.	“
“	de prescription (action en).	2057
INTERVENTION des créanciers sur demande en séparation de biens.		1316
“	du vendeur pour garantir son acheteur.	2062

INTERVERSION de titre en matière d'hypothèque	2048
“ dans les cas de prescription.....	2205
INVENTAIRE en matière de successions:— <i>Vide</i> SUCCESSIONS.	
“ :—Le défaut d'inventaire donne droit aux enfants mineurs de demander la continuation de la communauté.....	1323
“ formalités de cet inventaire	1324, 1325
“ non requis en certains cas.....	1343, 1354
“ délai pour le faire.....	1342, 1344, 1349
IRRÉVOCABILITÉ des donations par contrat de mariage.....	823
IRRIGATION, propriétaire d'un héritage peut faire usage de l'eau qui le borde pour l'irrigation.....	503
IVRESSE rend incapable de contracter.....	986
JET des marchandises, quand maître peut y procéder.....	2402
“ comment il y est procédé.....	2554, 2555
“ en quel cas donne lieu à la contribution.....	2553, 2555 à 2557
<i>Vide</i> ASSURANCE.	
JEU et pari, en quels cas donnent lieu à action.....	1927, 1928
JOUISSANCE des droits civils assurée à tout sujet anglais.....	18
“ “ à toute personne naturalisée.....	24
“ accordée à l'étranger.....	25
“ restriction en ce dernier cas.....	26, 29
JOUISSANCE légale de la propriété.....	406 à 408
“ de l'usufruit.....	447 à 462
“ de l'usage et de l'habitation.....	490 à 497
JOUR (vue) servitudes.....	547
JOURS, leur computation pour la prescription.....	2240
JOURS de Fête (quels sont les).....	17 14°
JUDICATUM solvi (caution) à être donnée par ceux qui ne résident pas dans le Bas Canada.....	29
JUGE ne peut prendre cession de procès.....	1485
“ doit juger nonobstant le silence ou l'obscurité de la loi.....	11
JUGEMENT en dernier ressort est présomption <i>juris et de jure</i>	1241
JUGEMENTS portent hypothèque.....	2034
“ “ sur quels biens.....	2034 à 2036
“ doivent être enregistrés.....	2121
JURY, en quel cas l'étranger peut en faire partie.....	26
LABOUR, frais de, leur privilège.....	2010
LAC privé, l'alluvion n'y a pas lieu.....	422
LAIS et Relais de la mer sont du domaine public.....	400
LANGUES française et anglaise employées dans le code, variantes entre les textes.....	2615
LAPINS passant dans une autre garenne.....	428
LECTURE des actes de l'Etat civil aux parties.....	41
“ du testament authentique doit être faite au testateur.....	843

LÉGATAIRE—qui peut l'être, et époque à laquelle on considère la capacité.....	836 à 838
“ comment il est saisi de son legs.....	891
“ peut être fiduciaire ou simple ministre.....	869
“ a droit aux intérêts et fruits et de quelle date.....	871, 891
“ sous condition suspensive transmet à ses héritiers.....	902
“ en possession peut donner quittance valable.....	870, 1145
LÉGATAIRE <i>Universel</i> , assimilé à l'héritier.....	598, 874, 878
“ “ délai pour faire inventaire.....	874
“ “ comment tenu des dettes de la succession....	875 à 879
“ “ comment peut s'en décharger.....	878
“ “ peut accepter sous bénéfice d'inventaire.....	878
“ à titre <i>universel</i> , comment tenu des dettes.....	875 à 879
“ à titre <i>particulier</i> , comment tenu des dettes.....	884 à 889
<i>Vide LEGS.</i>	
LÉGITIMATION des enfants par mariage subséquent en quel cas.....	237, 238
“ “ son effet.....	239
LÉGITIME ne peut plus être réclamée.....	775
LEGS, nature et division des legs.....	863
“ imposé comme charge d'un autre legs devenu caduc, n'est pas éteint.....	865
“ peut toujours être répudié par le légataire tant qu'il n'a pas été accepté.....	866
“ comment accepté.....	866, 867
“ le legs est susceptible du droit d'accroissement.....	868
“ interprétation des legs.....	872
“ par le testateur de ce qui ne lui appartient pas.....	881, 882
“ par le testateur de ce dont il n'est devenu propriétaire que depuis le testament.....	883
“ comment payé.....	884
“ de la réduction des legs, et comment elle se fait.....	885, 886
“ recours du légataire préjudicié par la réduction.....	887
“ du droit d'accession.....	888
“ de la chose engagée ou hypothéquée, comment délivrée.....	889
“ fait au créancier n'est pas en compensation.....	890
“ comment peut être révoqué :— <i>Vide TESTAMENT.</i>	
“ quand devient caduc.....	901, 903, 904
“ UNIVERSEL, ce que c'est.....	873
“ à titre universel.....	873
<i>Vide LÉGATAIRE.</i>	
“ ce qui le constitue.....	873
“ PARTICULIER ne passe qu'après les dettes.....	880
“ par qui est payé.....	“
“ droit au legs n'est pas accompagné d'hypothèque sur les biens de la succession sans une disposition expresse.....	“
“ enregistrement requis en ce dernier cas.....	2045
“ donne droit à la séparation de patrimoine.....	1990
LÉONINES (sociétés), nulles.....	1831

LÉSION peut être cause de nullité des contrats.....	991,	1001
“ simple, cause de restitution du mineur dans tous les cas.....		1002
“ “ aussi pour l’émancipé dans tous actes excédant l’administration.....		“
“ déclaration de majorité n’empêche pas le recours.....		1003
“ n’a pas lieu pour le mineur lorsqu’elle résulte d’un évènement imprévu.....		1004
“ n’a pas lieu pour le mineur banquier, négociant ou artisan.....		“
“ n’a pas lieu contre les stipulations matrimoniales.....		1006
“ n’a pas lieu à l’égard des obligations résultants des délits ou quasi-délits.....		1007
“ ni dans le cas d’aliénation avec les formalités requises.....		1010
“ n’a lieu en faveur du majeur.....		1012
“ “ du mineur en certain cas.....	1008,	1009
“ relativement à la vente.....		1561
“ en fait de partage de succession :— <i>Vide</i> PARTAGE.		
LETRE missive.....		
LETRE de change :—ce que c’est.....		2279
“ ses conditions essentielles.....		2280
“ quelles sont les parties à la lettre de change.....		2281
“ à qui elle peut être faite payable.....		2282
“ où et quand elle est payable.....		2283
“ peut être faite à plusieurs exemplaires.....		2284
“ expression de la valeur reçue.....		2285
“ comment elle se négocie.....		2286
“ en quel temps elle peut être transportée et effet du transport après maturité.....		2287
“ endossement peut être restreint ou modifié.....		2288
“ endossements peuvent être annulés par le porteur, excepté celui du preneur.....		2289
“ présentation au tiré.....		2290
“ “ au tiré au besoin.....		“
“ “ en quel temps doit être faite.....		2291
“ comment se fait l’acceptation.....	2292,	2293
“ effet de l’acceptation.....		2294
“ acceptation ne peut être annulée que du consentement de toutes les parties.....		2295
“ protestée peut être acceptée par un tiers pour l’honneur.....		2296
“ avis à donner en ce cas.....		2297
“ <i>Note et Protêt faute d’acceptation.</i>		
“ faute d’acceptation, peut être protestée et effet du protêt.....		2298
“ “ peut être notée et comment.....		2299
“ par qui et comment le protêt et la note sont faits et signifiés.....	2300 à	2305
“ <i>Paiement et Protêt faute de paiement.</i>		
“ en quel temps paiement doit être demandé.....		2306

LETTRE de change :—

“	en quel lieu.....	2307, 2308
“	“ dans le cas de faillite du tiré.....	2309
“	comment les parties sont tenues au paiement... ..	2310
“	de l'aval, responsabilité qui en résulte.....	2311
“	obligation de l'accepteur.....	2312
“	effet du paiement par le tireur.....	2313
“	“ par un endosseur.....	2314
“	paiement doit être fait sur l'exemplaire qui porte l'acceptation.....	2315
“	comment peut être réclamé le paiement d'une lettre perdue.....	2316.
“	du paiement pour l'honneur après protêt.....	2317
“	ce que doit comprendre le paiement.....	2318.
“	où et comment le protêt est fait.....	2319, 2320.
“	protêt des lettres tirées de l'étranger.....	2321
“	conséquence du défaut de protêt.....	2322
“	“ “ à l'égard du tireur.....	2323
“	quand il y a dispense de protêt ou non....	2324, 2325
“	<i>Avis du protêt.</i>	
“	à la demande de qui peut être donné.....	2326.
“	par qui et en quelle forme.....	2327
“	où et comment doit être envoyé l'avis.....	2328
“	“ “ dans le cas de faillite..	2329
“	en quel temps doit être ainsi donné.....	2330
“	partie notifiée est tenue de donner avis à ceux qu'elle entend tenir responsable.....	2331
“	<i>Intérêts, commission et dommages.</i>	
“	escompte sur le montant de la lettre.....	2332.
“	en quel cas commission peut être exigée et quand retenué.....	2333, 2334.
“	usure n'a pas d'effet à l'encontre d'un porteur de bonne foi.....	2335.
“	<i>quantum</i> des dommages sur lettres tirées sur l'étranger.....	2336, 2337
“	Arbitrage au cas de désaccord sur le taux du change.....	2338, 2339
“	règles à suivre dans les cas non prévus par le Code.....	2340, 2341

LETTRES de naturalité :— *Vide* NATURALISATION.

LETTRES patentes n'ont pas besoin d'être prouvées.....	1207
LIBÉRATION d'une peine capitale rend la vie civile.....	38
LICENCE :— <i>Vide</i> DISPENSE de bans.	
LICITATION, quand a lieu, en succession légitime.....	698
“ “ “ testamentaire.....	948
“ “ entre copropriétaire.....	1562
“ comment on y procède.....	709, 1563.

LICITATION —	
“ étranger admis à y enchérir.....	1562
“ effet de la licitation lorsque l'un des copropriétaires acquiert l'immeuble	746
“ en fait de société se fait comme en succession.....	1898
LICITE (cause) dans les contrats.....	990
LIGNES :— <i>Vide</i> BORNAGE.	
LIGNES de parenté.....	616 à 618
LINGES et hardes peuvent être emportés par la femme poursuivant sépa- ration de corps.....	202
LIQUEURS vendues par assiette, quand paiement ne peut être recouvré.	1481
LIQUIDATION des biens d'une corporation éteinte.....	370 à 373
“ des biens d'une société.....	1898
“ d'une succession :— <i>Vide</i> SUCCESSION.	
“ de la communauté.....	1354 et suiv.
“ “ sur séparation de corps.....	209
LITIGE :— <i>Vide</i> DROITS LITIGIEUX.	
LIVRAISON :— <i>Vide</i> DÉLIVRANCE.	
LIVRE STERLING. Sa valeur.....	17 20°
LOCATEURS.—Ses obligations	1612 à 1618
“ “ quant au curage des fosses.....	1644
“ doit garantir des vices et défauts.....	1614
“ mais non des voies de fait.....	1616, 1617
“ en quel cas garant du trouble.....	1618
“ ses droits.....	1619 à 1625
“ privilège.....	1619 à 1623
“ son recours.....	1624
“ :— <i>Vide</i> BAIL.	
“ ne peut mettre fin au bail pour occuper.....	1662
“ “ “ ni pour aliénation.....	1663
LOCATAIRE.—Ses obligations.....	1621, 1626
“ “ quant aux dégradations.....	1627, 1628
“ “ quant à l'incendie.....	1629, 1631
“ “ quant à souffrir les grosses réparations.....	1634
“ quelles réparations sont à sa charge.....	1632 à 1636
“ ce qu'il doit au cas de résiliation.....	1637
“ ses droits.....	1638, 1640
“ peut sous-louer ou céder son bail à moins de stipulation contraire.....	1639
“ de biens ruraux ne peut sous-louer.....	1646
“ ses actions contre le locateur.....	1641
“ :— <i>Vide</i> BAIL, FERMIER.	
LOIS.—promulgation des lois Impériales.....	1
“ promulgation des lois du Parlement Provincial.....	2
“ rappel de ces lois par désaveu.....	3
“ leur impression et distribution.....	4, 5
“ qui régissent les meubles, les immeubles et les personnes.....	6
“ qui régissent la forme des actes.....	7

Lois :—

“ comment s'interprètent.....	8
“ n'affectent les droits de la Couronne ni ceux des tiers sans disposition expresse	9
“ prohibitives emportent nullité.....	14
“ prescriptives et facultatives.....	15
“ d'Angleterre en matières commerciales doivent nous régir en l'absence d'autres dispositions.....	2340
“ on ne peut par des conventions privées déroger aux lois qui intéressent l'ordre public ou les bonnes mœurs.....	13
LOGEMENT de la veuve pendant les délais pour faire inventaire et dé-livrer	1352
LOTS, Comment on procède à former les lots dans le partage d'une succession.....	699, 703, 704 705
“ la formation en peut être contestée.....	706
“ lots sont tirés au sort.....	705
“ :— <i>Vide</i> PARTAGE.	
LOUAGE :—Quelles choses en sont l'objet.....	1600
“ en quoi consiste le louage des choses.....	1601
“ “ “ le louage d'ouvrage.....	1602
“ capacité pour contracter.....	1604
LOUAGES des choses :—Quelles choses en sont susceptibles.....	1605
“ <i>Vide</i> LOCATEUR ; LOCATAIRE ; BAIL ; RÉPARATIONS, PRIVILÈGES, ENREGISTREMENT DES DROITS RÉELS.	
LOUAGE d'ouvrages, quelles choses peuvent en être l'objet ; des services personnels, règles particulières.....	1666 et suiv.
“ <i>Vide</i> VOITURIERS ; DEVIS ET MARCHÉ ; OUVRAGE ; PRESCRIPTION.	
LOYERS :—Sont fruits civils.....	449
“ payés par anticipation doivent être enregistrés.....	2129
“ leur prescription.....	2250
MAGISTRAT, signification de ce terme.....	17, 16°
MAINLEVÉE de l'interdiction, en quel cas est nécessaire.....	336
“ “ comment s'obtient.....	“
“ de l'opposition au mariage, comment s'obtient.....	143, 144
MAISON avec tout ce qui s'y trouve, (vente ou don d'une).....	398
MAISON PATERNELLE, mineur ne peut la quitter sans permission.....	244
MAISON DE PENSION, responsabilité quant aux effets des voyageurs.....	1814
“ <i>Vide</i> PRESCRIPTION.	
“ DÉTENTION FORCÉE, ceux qui y décèdent ne peuvent être in-humés sans l'autorisation du coroner.....	69
MAJEUR :— <i>Vide</i> MAJORITÉ ; LÉSION.	
MAJORITÉ, à quel âge acquise.....	246, 324
MANDANT doit indemniser le mandataire vis-à-vis des tiers.....	1720
“ en quel cas doit indemniser les représentants du mandataire.....	1721
“ quels remboursements il doit.....	1722
“ en quel cas doit les intérêts.....	1724
“ solidarité dans le cas de plusieurs mandants conjoints.....	1726

MANDANT :—

“ tenu envers les tiers des actes de son mandataire.....	1727 à 1730
“ en quel cas ses représentants en sont tenus.....	1760
“ responsable des fautes de son mandataire en certains cas...	1731
“ ou principal, son recours contre les actes de son facteur....	1752
“ peut en tout temps révoquer son mandat.....	1756

MANDAT, sa définition.....	1701
“ est gratuit.....	1702
“ peut être général, ou spécial pour tout ce qui excède l'admini- stration.....	1703, 1704
“ pouvoirs du mandataire.....	1704, 1706
“ l'étendue des pouvoirs s'infère de la nature de certaines pro- fessions ou fonctions.....	1705
“ peut être donné à un mineur et sous quelles conditions.....	1707
“ donné à une femme sous puissance.....	1708
“ présumé en certains cas.....	1705, 1751
“ comment s'éteint.....	1755, 1757
“ quand la révocation affecte les tiers.....	1758

Vide MANDANT, MANDATAIRE.

MANDATAIRE ne peut excéder les limites du mandat.....	1704
“ ne peut être acheteur ou vendeur pour son propre compte	1706
“ est obligé d'exécuter le mandat qu'il a accepté.....	1709
“ doit agir avec le soin d'un bon père de famille.....	1710
“ est responsable des actes de ses substituts, et responsa- bilité de ces derniers envers le mandant.....	1711
“ responsabilité des mandataires conjoints.....	1712
“ doit rendre compte.....	1713
“ doit l'intérêt des deniers qu'il emploie à son usage.....	1714
“ en quel cas est personnellement obligé envers les tiers... 1715, 1716, 1717	
“ en quel cas il n'est pas censé excéder ses pouvoirs.....	1718
“ a droit de rétention.....	1723
<i>Vide</i> PROCUREUR, NOTAIRE, COURTIERS, FACTEURS.	
“ peut renoncer au mandat et sous quelles conditions.....	1759
“ ses représentants tenus d'informer les mandants, de son décès.....	1761

MARCHANDE PUBLIQUE, quand femme peut être..... 179

MARCHE-PIED, chemin de hâlage, est servitude légale..... 507

MARI doit être curateur de sa femme interdite..... 342

“ la femme peut être nommée sa curatrice sur interdiction..... 342

“ a l'administration de tous les biens personnels de sa femme..... 1298

“ sa responsabilité à cet égard..... 1298

“ ne peut faire de baux excédant neuf ans..... 1299, 1300

“ son recours en indemnité pour obligations personnelles de sa
femme..... 1320

Vide COMMUNAUTÉ DE BIENS.

“ quand responsable du emploi des immeubles de sa femme..... 1931

MARIAGE, où doit être célébré.....	128
" à quel âge on le peut contracter.....	115
" consentement nécessaire.....	116
" impuissance apparente et manifeste le rend nul.....	117
" second mariage ne peut avoir lieu avant la dissolution du premier.....	118
" consentement des parents pour mariage des mineurs.....	119, 120
" " du tuteur ou curateur en certain cas.....	121, 122
" en quels cas prohibé.....	124 à 126
" dispenses d'empêchements au mariage.....	127
" célébré en pays étranger valable en quels cas.....	135
" (opposition à) :— <i>Vide</i> OPPOSITION AU MARIAGE.	
" (nullité du) en quels cas peut être demandée par les conjoints et quand.....	148, 149, 151, 153, 154, 156
" " en quels cas peut être demandée par ceux dont le consentement est requis.....	150, 155, 156
" " peut être demandée par toute personne pour omissions de certaines formalités.....	152, 155
" ne peut être invoqué sans un titre qui le constate.....	159
" " même avec la possession d'état.....	160
" avec possession d'état et acte de célébration ne peut être contesté.....	161
" avec possession d'état, l'absence de l'acte ne peut nuire aux enfants.....	162
" quoique nul, produit ses effets à l'égard des époux de bonne foi et des enfants.....	163, 164
" ne se dissout que par la mort d'un des époux.....	185
" émancipe de plein droit.....	314
MARIAGE :—(CONTRAT DE) susceptibles de toutes sortes de conventions.	1257
" " exception à cette règle.....	1258, 1259
MARIAGE :—(CONVENTIONS DE) à défaut de conventions, il y a commu- nauté légale et douaire.....	1260, 1261
" " sont irrévocables aussitôt après la célébration.	1260
" " peuvent admettre, exclure ou modifier la com- munauté ainsi que le douaire.....	1262, 1263
" " doivent être en forme authentique et précéder la célébration et exception à la première règle	1264
" " ne peuvent être modifiées après la célébration	1265
" " les changements qui y sont faits avant la célé- bration du mariage, comment constatés...	1266
" " validité de ces conventions par un mineur....	1267
" " <i>Vide</i> COMMUNAUTÉ DE BIENS ENTRE ÉPOUX.	
" " modifications qui peuvent être apportées à la communauté.....	1384
" " <i>clause de Réalisation</i> en quoi consiste.....	1385
" " ses effets.....	1386

MARIAGE :—

“	“	comment l'apport est justifié.....	1387
“	“	comment s'opère la réalisation.....	1389
“	“	de la reprise.....	1388
“	“	<i>clause d'Ameublement</i> en quoi consiste.....	1390
“	“	différents modes.....	1391-2
“	“	ses effets.....	1393
“	“	<i>clause de séparation de dettes</i> en quoi consiste.....	1396
“	“	ses effets.....	1397 à 1399
“	“	<i>reprise de l'apport franc et quitte</i>	1400
“	“	<i>préciput conventionnel</i> en quoi consiste.....	1401
“	“	n'est pas assujetti aux formalités des donations.....	1402
“	“	quand peut être exigé.....	1403-4
“	“	droit des créanciers quant au préciput.....	1405
“	“	<i>conventions de parts inégales</i> —de quelle manière.....	1406
“	“	ses effets.....	1407 à 1411
“	“	<i>communauté à titre universel</i>	1412
“	“	<i>exclusion de communauté</i>	1415
“	“	ses effets.....	1416 à 1421
“	“	n'empêche pas stipulation que la femme touchera ses revenus en tout ou en partie sur ses simples quittances.....	1420
“	“	ne rend pas les immeubles inaliénables.....	1421
“	“	<i>séparation de biens</i>	1422
“	“	ses effets.....	1423 à 1425
MATELOTS, quant à leur traitement et leurs loyers.....			2401, 2404
“		poursuite pour loyers au-dessous de £20 stg.....	2405
“		de quand court la prescription de leurs loyers.....	2406
MATÉRIAUX d'autrui employés dans une bâtisse ne peuvent être ôtés.....			416
MATERNITÉ. (Recherche de la).....			241
MATIÈRES CORROSIVES quant aux voisins.....			532
MAUVAISE foi relativement aux améliorations sur le fonds d'autrui.....			417
MÉDECIN :— <i>Vide</i> PRIVILÈGE; PRESCRIPTION.			
MENTION dans les actes de l'état civil.....		54, 55; 56, 65, 67, 72	
“		dans les testaments.....	843
MÉPRIS DE COUR, entraîne contrainte par corps.....			2273
MER, choses de la mer.....			589, 590
MÈRE, à défaut du père, exerce la puissance paternelle.....			245
MEUBLE, signification de ce mot.....			395
MEUBLES, choses sont meubles par leur nature ou par la loi.....			383
“		par nature.....	384 à 386
“		par détermination de la loi.....	387, 388
“		meublants, ce qu'ils comprennent.....	396
MEURTRE. Participation au meurtre du testateur.....			893
MINES, comment elles tombent dans la communauté entre époux.....			1274
“		délai pour l'enregistrement de la vente, location ou cession du droit de mines.....	2099

MINES:—

“ ne sont pas comprises dans l’usufruit.....	460
MINEUR , minorité. Durée de la minorité.....	246
“ formalités pour la vente de ses biens.....	298 à 300
“ donations au mineur peuvent être acceptées par ascendants... ..	303
“ peut poursuivre lui-même pour ses gages.....	304
“ ne doit intérêt sur le reliquat du compte au tuteur que du jour de la demande judiciaire.....	313
“ <i>émancipé</i> à l’administration de ses biens.....	314
“ mais ne peut faire baux excédant neuf ans.....	319
“ pour ce qui excède la simple administration, doit être assisté par son curateur.....	320 à 322
“ cas où l’avis des parents est nécessaire.....	321, 322
“ est restituable contre obligations excessives par lui contractées.....	322
“ faisant commerce réputé majeur pour tout ce qui regarde son commerce.....	323
“ son incapacité pour contracter.....	986, 987
“ son recours pour lésion:— <i>Vide</i> LÉSION.....	102, 103, 111
“ enregistrement de ses droits réels.....	2030
“ quand peut être exécuteur testamentaire.....	907
“ peut être mandataire.....	1707
MINUTES , perdues.....	1217, 1218
MISE en demeure :— <i>Vide</i> DEMEURE.	
MITOYENNETÉ entre voisins.	
“ mur et fossé.....	510, 511
“ quel mur est réputé mitoyen.....	511
“ marques de non-mitoyenneté.....	512
“ mur mitoyen par qui réparé.....	513
“ comment voisins s’en servent.....	514, 520
“ comment peut être exhausé et indemnité.....	515
“ contrefort si mur est trop faible.....	516
“ dans l’exhaussement, comment s’acquiert.....	517
“ de mur, comment s’acquiert.....	518
“ construction et réfection de mur et clôture de séparation entre voisins.....	520
“ entre propriétaires différents des étages d’une maison... ..	521
“ de fossés en quels cas.....	523, 524, 525
“ entretien à frais commun.....	526
“ des haies.....	527, 528, 529, 530
“ pas de vue dans un mur mitoyen.....	533
“ comment se comptent les distances.....	538
MOBILIER , ce qui est compris sous ce terme.....	397
MŒURS (Bonnes), choses contre les bonnes mœurs ne peuvent être l’objet des obligations.....	1080
MOIS , ce qui est compris sous ce terme.....	17, § 13
MORT .— <i>Vide</i> DÉCÈS.	
MORT CIVILE , son effet.....	30, 35, 36
“ de quoi résulte.....	31 à 34

MORT CIVILE :—

“ de quand a effet.....	37
“ comment annulé, &c.....	38

MOULINS, quels moulins sont immeubles..... 377, 385.

MUNICIPALITÉS :— *Vide* CORPORATIONS.

MUR :— *Vide* MITOYENNETÉ, SERVITUDE.

NAISSANCE :— *Vide* ACTES de L'Etat CIVIL.

NANTISSEMENT, sa définition.....	1966
“ immeubles peuvent en être l'objet, imputation.....	
“ des fruits.....	1967
“ des meubles ou gage.....	1968
“ droit qui en résulte et durée du privilège.....	1969,
1970.	
“ comment créancier doit et peut en disposer.....	1971
“ débiteur reste propriétaire.....	1972
“ responsabilité du créancier et du débiteur.....	1973
“ imputation des intérêts d'une créance donnée en gage.....	1974
“ débiteur ne peut réclamer la chose donnée en gage.....	
avant d'acquitter la dette.....	1975
“ le gage est indivisible.....	1976
“ droits des tiers.....	1977
“ restriction quant aux matières commerciales.....	1978
“ règles quant aux prêteurs sur gages.....	1979

NATURALISATION, comment s'acquiert.....	21, 22, 23.
“ ce qu'elle confère.....	24

NAUFRAGE, débris de naufrage..... 590

NAVIRES, sont meubles..... 385

NEGOTIORUM GESTIO, comment s'établit, et ses charges..... 1043

“ continue nonobstant décès du principal..... 1044

“ nature des soins requis..... 1045

“ indemnité due pour la gestion..... 1046

NOCES :— *Vide* SECONDES NOCES.

NOMBRE singulier comprend le pluriel..... 17, § 10.

NOMINATION, (Droit de) comprend celui de destitution..... 17, § 17

NOTAIRES pour la confection des actes authentiques..... 1208, 1209

“ leur responsabilité..... 1732, 2148

“ :— *Vide* ENREGISTREMENT, PRESCRIPTION.

NOTE des Lettres de Change :— *Vide* LETTRES DE CHANGE.

NOTIFICATIONS, peuvent être faites par un notaire seul..... 1209

NOURRITURE.— *Vide* ALIMENTS.

NOVATION, quand elle a lieu..... 1169

“ entre quelles personnes..... 1170

“ ne se présumé pas..... 1171

“ par substitution d'un nouveau débiteur sans le consente-
ment du premier..... 1172

“ n'a pas lieu par simple délégation..... 1173

“ ni sur simple indication de paiement..... 1174

NOVATION :—

“ privilèges et hypothèques ne passent pas à la créance substituée, s'il n'y a réserve.....	1176
“ ni dans le cas de substitution d'un nouveau débiteur.....	1177
“ ni dans le cas de novation avec un débiteur solidaire.....	1178
“ son effet à l'égard des codébiteurs et cautions.....	1179
NULLITÉ des contrats, (quelles causes produisent la).....	991
“ “ peut être demandée par créanciers.....	1032 à 1039
“ “ prescription de l'action.....	1040
OBJETS perdus appartiennent à la Couronne.....	401
OBLIGATIONS, choses qui y sont essentielles.....	982
“ d'où elles procèdent.....	983
“ qui résultent de la loi seule.....	1057
“ doit avoir un objet.....	1058
“ cet objet doit être dans le commerce.....	1059
“ doit être déterminé, mais quotité incertaine.....	1060
“ choses futures n'en peuvent être l'objet, exception.....	1061
“ objet doit être possible, non prohibé, ni immoral.....	1062
“ leur effet.....	1063
“ conservation de la chose due.....	1064
“ recours du créancier.....	1065, 1066
“ conditionnelle en quoi consiste.....	1079
“ “ est nulle si la condition est immorale, contraire aux lois ou impossible.....	1080
“ sous condition potestative quand est nulle.....	1081
“ condition peut toujours être accomplie s'il n'y a pas de terme fixé.....	1082
“ quand la condition est censée défaillie.....	1082
“ quand condition est censée accomplie.....	1083
“ a son effet lorsque le débiteur en empêche l'accomplissement.....	1084
“ condition accomplie a effet rétroactif.....	1085
“ “ donne droit aux actes conservatoires.....	1086
“ sous condition suspensive accomplie, à son effet.....	1087
“ “ “ cesse si la chose est périée.....	“
“ “ “ si la chose est détériorée.....	“
“ sous condition résolutoire, cesse de plein droit par l'accomplissement de la condition.....	1088
“ à terme en quoi consiste.....	1089
“ son effet.....	1090
“ “ en quel cas sont censées en faveur du débiteur ou du créancier.....	1091
“ “ exigible par l'insolvabilité du débiteur ou la diminution des sûretés.....	1092
“ alternatives, comment s'accomplissent.....	1093
“ “ à qui appartient l'option.....	1094
“ “ en quels cas deviennent pures et simples.....	1095, 1096

OBLIGATIONS, *alternatives* :—

“	“	à l'option du créancier, comment s'exécute si l'une des deux choses ou toutes deux ont péri.....	1097 à 1099
“	<i>solidaires</i> :— <i>Vide</i> “ SOLIDARITÉ.”		
“	<i>divisibles et indivisibles</i> .		
“	quand elle sont divisibles.....		1121
“	divisibles, leur effet et leur exécution.....	1122,	1123
“	quand elles sont indivisibles.....		1124
“	indivisibles, leur effet et leur exécution quant au débiteur.....		1126
			à 1129
“	indivisibles, leur effet et leur exécution quant aux héritiers du créancier.....		1128
“	avec clause pénale leur effet :— <i>Vide</i> (Clause pénale.)	1131 à	1137
“	comment s'éteignent.....		1138
OCCUPANT, droit du premier.....			591
OFFICIERS de l'Etat Civil, définitions.....			17, § 22
“	“	leur responsabilité.....	52
“	“	pénalités auxquelles ils sont soumis.....	53
OFFICIERS DE JUSTICE :— <i>Vide</i> PRESCRIPTION.			
OFFRES réelles, quand et comment peuvent être faites.....			1162
“	conditions pour leur validité.....		1163
“	d'un corps certain.....		1165
“	d'une chose payable au domicile du débiteur.....		1164
“	quand peuvent être retirées ou non.....		1166, 1167
OMISSIONS dans les registres de l'Etat civil.....			77
OPPOSITION à mariage, qui peut la faire.....			136 à 142
“	qui doit la poursuivre.....		143
“	où et comment.....		144 à 146
“	peut être suivie de condamnation aux dépens et dommages-intérêts.....		147
OPTION :— <i>Vide</i> OBLIGATIONS ALTERNATIVES.			
ORDONNANCES, copies authentiques.....			1207
ORDRE de succession, dispositions générales.....			614 à 618
“	en ligne descendante.....		625
“	en ligne ascendante.....		626 à 630
“	en ligne collatérale.....		631 à 635
“	irrégulier.....		636 à 640
OUVERTURE des successions, lieu déterminé par le domicile.....			600
“	“	comment a lieu.....	601, 602
“	“	présomptions de survie.....	603 à 605
“	des substitutions.....		961
OUVRAGE (Louage d') par devis ou marché peut être fait quant à l'in- dustrie seule, ou pour matériaux en même temps.....			1683
“	aux risques de qui est la chose.....		1684, 1685
“	comment l'ouvrage est réputé reçu.....		1686, 1687

OUVRAGES (Louage d')—

“	garantie des ouvrages par les contracteurs	1688
“	“	par l'architecte. 1689
“	ouvrage <i>extra</i> , comment doit être constaté pour donner recours	1690
“	peut être résilié par seule volonté du maître.	1691
“	quand terminé par la mort de l'ouvrier.	1692, 1693
“	quand terminé par la mort du locateur	1694
“	privilège pour ouvrage.	1695, 2009, 2013
“	enregistrement du privilège du constructeur.	2003
OUVRIERS assimilés aux entrepreneurs.		1696
“	employés par entrepreneurs n'ont pas de recours contre le maître	1697
PACAGE, droit de, est servitude discontinuée.		587
PACTE DE RACHAT:— <i>Vide</i> RÉMÉRÉ.		
PAIEMENT, sens de ce mot		1139
“	suppose une dette.	1140
“	par qui peut être fait ou offert	1141, 1142
“	chose payée doit appartenir à celui qui la donne.	1143
“	à qui doit être fait.	1144, 1145, 1146
“	“	au cas de saisie-arrêt. 1147
“	doit être de la chose due.	1148
“	doit être de la dette entière.	1149
“	d'un corps certain, en quel état doit être fait.	1150
“	d'une chose indéterminée.	1151
“	où doit se faire.	1152
“	aux frais de qui.	1153
“	avec subrogation ;— <i>Vide</i> SUBROGATION.	
“	imputation des paiements.	1158
“	“	sur les intérêts. 1159
“	“	sur la dette que débiteur avait plus d'intérêt d'acquitter. 1160, 1161
“	(offre de) et consignation, quand peuvent se faire.	1162
“	conditions requises pour les rendre valables.	1163
“	comment doivent être faites les offres lorsque le paiement doit se faire au domicile du débiteur.	1164
“	comment doivent se faire lorsque le corps certain est livrable dans un endroit déterminé.	1165
“	offres et consignation non acceptées peuvent être retirées.	1166
“	<i>secus</i> si le tribunal les a déclarées valables.	1167
“	du prix de vente où et quand.	1532, 1533
“	quand l'intérêt est dû et de quelle date.	1534
“	peut être retenu, à défaut de cautions, si l'acheteur est troublé ou en danger de l'être.	1535
“	arrête la demande en résolution, s'il est fait avant jugement	1538
PAPIERS DOMESTIQUES, de quoi font foi.		1227
“	pour prouver la filiation.	233

PAPIERS DOMESTIQUES, pour prouver :—	
“ “ la paternité ou la maternité.....	241
PARDON, rend la vie civile.....	38
PARENTS, PARENTÉ, comment la proximité de parenté s'établit.....	615 à 618
PARI, en quel cas donne lieu à action.....	1927, 1928
PARLEMENT IMPÉRIAL, sens de ce mot.....	17, § 2
“ provincial “.....	17, § 3
PART INDIVISE, l'hypothèque sur part indivise d'un immeuble ne subsiste qu'autant que le débiteur, par le partage, reste propriétaire.....	2021
“ exception pour le cas de rapport.....	731
PARTAGE, dans le cas de représentation, comment se fait.....	623
“ de succession peut être demandé en tout temps, sauf certains cas particuliers.....	689
“ peut être demandé même après jouissance divise ..	690
“ ne peut être provoqué par un tuteur ou curateur, excepté provisionnellement quant aux meubles.....	691
“ peut être demandé par le mari seul des biens de la femme qui tombent dans la communauté.....	692
“ définitif doit être demandé, la femme étant en cause.....	“
“ comment il y est procédé.....	693 à 695
“ comment se fait l'estimation des immeubles.....	696
“ comment se font les parts.....	697
“ en quels cas biens doivent être vendus.....	698, 699
“ manière de procéder au compte et partage.....	700 à 711
“ à qui doivent être remis les titres.....	711
“ droits des tiers sur partage.....	731
“ effet du partage.....	746
“ quel acte est réputé partage.....	747
“ garantie résultant du partage.....	748 à 750
“ de leur rescision, en quel cas elle a lieu.....	751
“ dans le cas de lésion, quelle est l'époque à laquelle on doit priser la valeur des choses.....	752
“ La demande en rescision pour cause de lésion peut être arrêtée par offre du supplément de part.....	753
“ anticipé sujet aux règles des donations entrevifs.....	781
PARTAGE DE COMMUNAUTÉ ;— <i>Vide</i> COMMUNAUTÉ.	
PASSAGE (droit de) en quel cas peut être exigé.....	540, 543
“ où et comment fourni.....	541, 542
“ qui en est tenu en certain cas.....	543
“ quand il s'éteint.....	544
PASSIF de la communauté, de quoi se compose.....	1280
“ d'une succession.....	735 à 745
PATERNITÉ :— <i>Vide</i> FILIATION.	
PATRIMOINE (séparation de) en matière de succession.....	743, 1990
“ “ en matière de donation.....	802

PATRIMOINE (séparation de)—	
“ en matière de substitution.....	966
“ en matière de société.....	1899
“ enregistrement de ce privilège.....	2106
PÉCHE sujette aux règles de police et aux droits des particuliers.....	587
PÉNALITÉS encourues civilement comment recouvrées.....	16
“ quant à la tenue des registres de l'Etat Civil.....	53
“ pour infractions à la loi dans la célébration des mariages. 157, 158	
PENSION ALIMENTAIRE, due aux parents et alliés.....	166 à 172
“ due aux enfants légitimes.....	165
“ due aux enfants naturels.....	240
“ due entre conjoints.....	213
PENSIONNAT, prescription pour enseignement, nourriture et logement..	2261
PÈRE, responsable des délits et quasi-délits de son enfant.....	1054
PÉREMPTION d'une instance quant à l'interruption de la prescription..	2226
PERSONNE, signification de ce terme.....	17, § 11
“ lois qui régissent la personne.....	6
PERTE, de la chose, quand elle éteint l'obligation.....	1200 à 1202
“ “ mise en société.....	1893
“ “ dans le cas de naufrage.....	2427, 2433
“ “ dans le cas d'assurance :— <i>Vide ASSURANCE.</i>	
PERPÉTUELLE DEMEURE, quels objets sont censés mis pour perpétuelle demeure.....	380
PÉTITION DE DROIT pour empêcher la prescription en faveur du souverain	2211
PETITS ENFANTS, ce qui est compris sous cette expression.....	980
PIGEONS, passant dans un autre colombier.....	428
PILOTES :— <i>Vide AFFRÈTEMENT.</i>	
PLACES de guerre font partie du domaine public.....	402, 403
PLACEMENT des deniers du mineur.....	294 à 296
PLAN CADASTRAL.....	2166 à 2176
PLANTATIONS.— <i>Vide SERVITUDES.</i>	
PLUS-VALUE, donnée à un immeuble par les labours et semences... 2009, 2010	
POISSON, passant d'un étang à un autre.....	430
POLICE :— <i>Vide LOIS DE POLICE.</i>	
POLICE D'ASSURANCE :— <i>Vide ASSURANCE.</i>	
PORTS :— <i>Vide HAVRES.</i>	
POSSESSION de bonne foi fait acquérir les fruits.....	411
“ définition.....	2192
“ quelles qualités elle doit avoir pour la prescription.....	2193
“ toujours présumée à titre de propriétaire, s'il n'y a preuve contraire.....	2194
“ pour autrui présumée continuer toujours, s'il n'y a preuve contraire.....	2195
“ ne peut s'appuyer sur actes de pure faculté ou de tolérance	2196
“ “ ni sur actes de violence.....	2197
“ utile commence après cessation de violence ou de clandestinité.....	2198

POSSESSION :—

“ possession ancienne prouvée fait présumer la possession intermédiaire à moins de preuve contraire.....	2199
“ en fait de meubles comment vaut titre.....	2268
“ d'état ne dispense les prétendus époux de représenter l'acte de mariage.....	160
“ d'état jointe à l'acte rend non recevable à demander la nullité du mariage.....	161
“ d'état quant aux enfants.....	163, 229, 231
PRÉAMBULE d'un acte sert à l'expliquer.....	12
PRÉCIPUT CONVENTIONNEL, en quoi consiste et comment s'exerce.....	1401
“ n'est pas sujet aux formalités des donations.....	1402
“ quand il a lieu.....	1403, 1404
“ créanciers de la communauté ont toujours droit de faire vendre les effets compris dans le préciput.....	1405
PRÉLÈVEMENTS par les époux respectivement.....	1357
“ de la femme s'exercent avant ceux du mari.....	1358
“ par les héritiers.....	701, 702
PRENEUR.— <i>Vide</i> LOCATAIRE.	
PRESCRIPTION à l'égard des servitudes.....	562 à 566
“ de l'action en nullité pour fraude par créanciers.....	1040
“ définitions et distinctions.....	2183
“ on n'y peut renoncer d'avance.....	2184
“ renonciation est expresse ou tacite.....	2185
“ celui qui ne peut aliéner ne peut renoncer à la prescription.....	2186
“ peut être invoquée par quiconque y a intérêt.....	2187
“ ne peut être suppléée par les tribunaux sauf les cas spéciaux.....	2188
“ en fait d'immeuble se règle par la loi du lieu de la situation.....	2189
“ en matières mobilières quelles lois régissent la prescription.....	2190, 2191
“ :— <i>Vide</i> POSSESSION.	
“ ne peut être invoquée par le voleur ou ses héritiers..	2197, 2198
“ successeur à titre particulier peut pour compléter prescription joindre sa possession à celle de ses auteurs....	2200
“ héritiers continuent la possession de leur auteur, sauf le cas d'interversion.....	“
“ quelles choses peuvent se prescrire.....	2201
“ la bonne foi se présume toujours, la mauvaise foi doit être prouvée.....	2202
“ n'a lieu pour ceux qui possèdent pour autrui ou avec reconnaissance d'un domaine supérieur.....	2203
“ quant aux droits démembres.....	“
“ par l'envoyé en possession.....	“

PRESCRIPTION :

“	ne peut être acquise par les successeurs à titre universel de celui qui ne peut pas prescrire.....	2204
“	exception pour les cas d'interversion.....	2205
“	peut être acquise par les tiers acquéreurs avec titre pendant le démembrement ou la précarité.....	2206
“	dans le cas de substitution.....	2207
“	quand a lieu ou n'a pas lieu contre le titre.....	2208, 2209
“	pour excès de contenance des immeubles.....	2210
“	pour excès en fait de redevances.....	“
“	peut être invoquée par le souverain et recours.....	2211
“	soumis au privilège entre privilégiés.....	“
“	droits imprescriptibles.....	2212
“	droits qui tiennent à la souveraineté.	
“	rivages, ports, fleuves, quais, chemins, travaux, terres et domaine de la couronne.....	2213
“	rentes, prestations, prix des biens du domaine.....	2214, 2215
“	les choses sacrées.....	2217
“	faculté de racheter les rentes.....	2248
“	biens de la couronne prescriptibles.....	2216
“	quant aux biens d'église.....	2218
“	quant à la dixme.....	2219
“	quant aux chemins, rues et autres places publiques.....	2220
“	quant aux biens des municipalités.....	2221
“	<i>Interruption.</i>	
“	naturelle ou civile.....	2222
“	quand interruption naturelle a lieu.....	2223
“	interruption civile comment a lieu.....	2224
“	cas où elle n'a pas lieu.....	2225, 2226
“	enregistrement n'opère pas interruption.....	2095
“	interruption par la renonciation.....	2227
“	“ quant aux cautions.....	2228, 2229
“	“ quant aux créanciers solidaires.....	2230
“	“ quant aux débiteurs solidaires.....	2231
“	suspendue.....	2232
“	quant aux mineurs, idiots, insensés, et ceux qui ne sont pas nés.....	“
“	ne court pas entre époux.....	2233
“	ne court pas contre la femme en certains cas.....	2234, 2235
“	quant aux créances à terme ou conditionnelles, et aux demandes en garantie.....	2236
“	quant à l'héritier bénéficiaire, et à la succession vacante..	2237
“	suspension n'a lieu pendant les délais d'inventaire.....	2238
“	“ quant aux créanciers solidaires.....	2239
“	<i>temps requis pour prescrire.</i>	
“	comment se compute.....	2240
“	de 30 ans, quant a lieu sans titre.....	2242
“	<i>quid</i> si le titre apparait.....	2444

PRESCRIPTION :—

“	ce qui ne se peut prescrire par 30 ans est imprescriptible.	2245
“	de l'action n'entraîne pas celle de l'exception.	2246
“	de l'action pour compte contre tuteur.	2243
“	l'action hypothécaire jointe à la personnelle ne prolonge pas le temps requis pour prescrire.	2247
“	quant au droit de réméré et à la résolution faute de paiement quant au rachat des rentes et aux déchéances.	2248
“	droit d'exiger titre nouvel de prestations annuelles et emphytéotiques.	2249
“	des arrérages de loyers, intérêts et prestations annuelles.	2250
“	<i>par les tiers acquéreurs :</i>	
“	par dix ans quant aux biens-fonds.	2251
“	“ quant aux rentes.	2252
“	quelle bonne foi requise.	2253
“	le titre nul par défaut de forme n'y peut servir.	2254
“	après renonciation ou interruption, ne peut s'accomplir que par 30 ans.	2255
“	peuvent être invoquées cumulativement.	2256
“	détenteur tenu à passer titre-nouvel des hypothèques, charges et servitudes.	2257
“	de l'action en restitution, et de quand elle court.	2258
“	quant aux constructeurs et architectes.	2259
“	pour injures verbales.	2262
“	pour injures corporelles, séduction, frais de gésine.	2261, 2262
“	pour gages des domestiques.	2262
“	pour gages des matelots.	2406
“	contre hoteliers, maitres de pension.	2262
“	contre medecins, apothicaires et chirurgiens.	2260
“	contre avocats, procureurs, notaires, officiers de justice.	“
“	pour remise des titres et papiers.	“
“	en matières commerciales et autres mobilières.	“
“	contre précepteurs, instituteurs, et louage d'ouvrage.	2260, 2261
“	pour delits et quasi-délits.	2261
“	prescription suspendue ou interrompue recommence à courir et s'accomplit par le même temps.	2264
“	la poursuite non périmée et la condamnation en justice ne se prescrivent que par 30 ans.	2265, 2266
“	les courtes prescriptions sont fins de non recevoir absolues	2267
“	quant aux meubles corporels comment vaut titre.	2268
“	de moins de 30 ans court contre mineurs et insensés.	2269
“	disposition transitoire quant aux prescriptions commencées avant la mise en force du code civil.	2270
PRÉSUMPTIONS, différentes espèces.		1238, 1239
“	légales, leur effet.	1239, 1240
“	de la chose jugée, son effet.	1241
“	(simples) laissées à l'arbitrage du juge.	1242

PRÊT, deux espèces.....	1762
PRÊT À USAGE, sa définition.....	1763
“ ce qui en peut être l'objet.....	1765
“ prêteur demeure propriétaire.....	1764
“ obligations de l'emprunteur.....	1766 à 1771
“ quand emprunteur a droit de rétention.....	1770
“ solidarité des emprunteurs.....	1772
“ obligations du prêteur.....	1773 à 1776
PRÊT DE CONSOMMATION, sa définition.....	1777
“ emprunteur devient propriétaire.....	1778
“ obligations du prêteur.....	1781
“ obligations de l'emprunteur... ..	1779, 1780, 1782 à 1784
PRÊT À INTÉRÊT, taux de l'intérêt.....	1785
“ quittance du principal fait présumer paiement des intérêts.....	1786
PRÊT À LA GROSSE, en quoi consiste... ..	2594, 2595
“ sur quoi peut être effectué.....	2596, 2600
“ que doit spécifier le contrat.....	2597
“ de quelle époque court le risque.....	2598
“ quelles choses y sont affectées.....	2599
“ en quel cas peut être annulé.....	2601
“ comment l'emprunteur est déchargé par la perte.....	2602
“ quand il peut être contracté par le maître et son effet 2604.	2603,
“ ordre de préférence lorsqu'il y en a plusieurs.....	2605
“ en quel cas le prêteur ne supporte pas la perte. 2606, 2610.	2608,
“ en quel cas la somme prêtée ne peut être réclamée..	2607
“ en quel cas elle peut être réduite.....	2609
“ prêteur préféré à l'assureur.....	2611
PRÊTRE, s'il peut recevoir par donation entre-vifs de son pénitent.....	769
PREUVE de l'obligation doit être faite par celui qui en réclame l'exécution.....	1203
“ des exceptions par celui qui la conteste.....	“
“ secondaire, quand peut être reçue.....	1204
“ comment preuve peut se faire.....	1205
“ quels actes sont authentiques.....	1207
“ des écritures privées.....	1222
“ testimoniale n'a lieu contre une présomption <i>juris et de jure</i>	1239
“ “ par un seul témoin.....	1230
“ quelles personnes sont témoins compétents.....	1231
“ en quels cas elle est admise.....	1233 à 1237
“ de l'aveu extrajudiciaire.....	1244
“ :— <i>Vide</i> ACTE AUTHENTIQUE.	
PRISON, décès dans une prison.....	69
PRIVATION des droits civils, en quels cas a lieu.....	30
PRIVILÈGES, leur définition.....	1983
“ se règlent par la nature et la cause des créances.....	1984

PRIVILÈGES :—

“ créances privilégiées au même rang sont payées par concurrence	1985
“ ordre à observer entre les créanciers subrogés	1986 à 1988
“ de la couronne	1989
“ de ceux qui ont droit à la séparation de patrimoine	1990
“ sur quels biens peut avoir lieu	1992
“ sur la totalité des meubles ou sur partie	1993
“ ordre des privilèges sur les meubles	1994
“ frais de justice	1994, 1995
“ frais dans l'intérêt commun	1994, 1996
“ dixme	1994, 1997
“ vendeur	1994, 1998, 1999, 2000
“ gagistes et ordre entr'eux	2001
“ frais funéraires	2002
“ frais de dernière maladie	2003
“ taxes municipales	2004
“ locateur	2005
“ domestiques, fournisseurs	2006
“ privilèges sur les immeubles	2009 à 2014
“ comment se conservent les privilèges sur les immeubles ..	2015
“ et <i>Vide</i> ENREGISTREMENT DES DROITS RÉELS.	
“ de l'effet des privilèges et de leur extinction :— <i>Vide</i> HYPOTHÈQUES.	
“ Comment se conservent :— <i>Vide</i> ENREGISTREMENT.	
“ sur les bâtiments marchands	2383, 2384
“ sur la cargaison	2385
“ sur le fret	2386
“ relatifs aux dommages sur abordage, à la contribution	2387
“ pour avaries et aux frais de sauvetage	2384, 2387
PRIX DE VENTE, obligation de le payer	1532
“ où doit être payé	1533
“ en quel cas porte intérêt	1534
“ quand peut être retenu	1535
“ pénalité faute de paiement	1537 à 1540
“ ne peut être demandé s'il y a action en résolution	1541
“ défaut de paiement sur vente de meubles	1543, 1544
PRIX FAIT :— <i>Vide</i> FORFAIT.	
PROCURATION :— <i>Vide</i> MANDAT.	
PROCTEURS, leur responsabilité :— <i>Vide</i> MANDATAIRE.	
PROCTEURS <i>ad lites</i> :— <i>Vide</i> AVOCATS	1732
PRODIGE :— <i>Vide</i> INTERDICTION.	
PROFESSION RELIGIEUSE, incapacités en résultant	34
“ registres pour la constater	70 à 74
PROHIBITION D'ALIÉNER, ses effets	968
“ sur quelle cause peut être basée	969
“ quand elle est nulle	970, 972
“ quand équivaut à substitution	971, 973, 974, 976

PROHIBITION D'ALIÉNER :—

“	il n'est pas nécessaire d'en exprimer le motif...	972
“	peut être limitée.....	975
“	par testament, son effet.....	976
“	hors la famille, ses effets.....	977, 978
“	sujette à enregistrement.....	981
PROMESSE DE MARIAGE, n'est pas un moyen d'opposition.....		62
PROMESSE DE VENTE, son effet.....		1476
“	accompagnée d'arrhes, comment parties peuvent s'en départir.....	1477
“	avec tradition et possession vaut vente.....	1478
PROMULGATION DES LOIS, comment a lieu.....		1, 2
PROPRES, distinction des propres en matière de succession n'a lieu.....		599
PROPRIÉTAIRE, relativement aux plantations et constructions faites par des tiers sur le terrain à lui appartenant.....		415, 417
“	quand il peut les faire enlever.....	417, 418
“	droit de rétention de celui qui a fait les impenses.....	419
“	d'un meuble sur lequel il y a accession de travail ou autre matière.....	429 à 442
PROPRIÉTÉ, (droit de) en quoi consiste.....		406
“	comment expropriation peut avoir lieu.....	407
“	donne droit sur tout ce que produit la chose ou s'y attache.....	408, 411
“	du sol emporte celle du dessous et du dessus.....	414, 417
“	tout ce qui est construit ou planté sur un terrain est censé appartenir au propriétaire, faute de preuve contraire.....	415, 418
“	matériaux d'autrui ne peuvent être enlevés d'une construction, indemnité seule est due.....	416
“	relativement aux améliorations faites par un tiers.....	417 à 419
“	de l'alluvion, et des accroissements.....	420 à 424
“	des relais de la mer et des rivières.....	421
“	des isles et atterrissements des rivières navigables.....	424
“	du lit des rivières que l'eau abandonne.....	427
“	des pigeons, lapins et poissons.....	428
“	d'une chose formée de deux ou plusieurs choses appartenant séparément à diverses personnes.....	429 à 442
“	comment s'acquiert.....	583 et suiv.
“	des choses perdues.....	592 et suiv.
“	d'un trésor.....	586
PROTÈTS faits par un seul notaire.....		1209
“ <i>Vide</i> LETTRES DE CHANGE.		
PUBLICATION de bans de mariage doit être certifiée.....		57
“	ce qu'elle doit contenir.....	58
“	dispense peut en être accordée et par qui.....	59, 134
“	“ doit être renouvelée si le mariage n'a lieu dans l'année.....	60
“	par qui et où doit être faite.....	130 à 133

PUBLICITÉ des registres de l'état civil	50
" des registres des droits réels	2177 à 2182
PUISSANCE maritale	174 à 184
" protection du mari et obéissance de la femme	174
" femme obligée d'habiter avec le mari	175
" autorisation de la femme pour ester en jugement	176
" " " pour contracter	177
" " " pour faire commerce	179
" " " par le juge, en quel cas.....	178, 180
" " générale ne vaut que pour l'administration ..	181
" mari mineur peut autoriser sa femme majeure	182
" mari majeur n'autorise sa femme mineure que pour l'ad- ministration	"
" défaut d'autorisation est nullité absolue	183
" autorisation n'est pas nécessaire pour tester	184
" assistance du mari vaut comme autorisation	176
" <i>Vide FEMME.</i>	
" mari peut louer les biens de la femme et pour quel temps.	1299, 1300
" administre tous les biens de la femme	1298
PUISSANCE paternelle, en quoi elle consiste	242 à 245
" honneur et respect aux parents	242
" soumission jusqu'à l'émancipation	243, 244
" droit de correction	245
PUISS, dans les villes, réglemens quant aux	532
PURGE DES HYPOTHÈQUES, moyen d'extinction	2081
QUALITÉ des parties dans les actes de l'état civil	54, 58, 67
" pour contracter	985 à 987
QUASI-CONTRAT, cause des obligations	983
" comment a lieu	1041, 1042
" <i>Vide NEGOTIORUM GESTIO; INDU PAIEMENT.</i>	
QUASI-DÉLIT produit obligation	983
" en quel cas a lieu	1053 à 1055
" comment s'exerce le recours	1056
QUESTION D'ÉTAT :— <i>Vide FILIATION.</i>	
QUITTANCE :— <i>Vide PAIEMENT.</i>	
RACHAT :— <i>Vide RÉMÉRÉ.</i>	
RADES :— <i>Vide HAVRES.</i>	
RADIATION des droits réels quand peut avoir lieu	2148 et suiv.
" et <i>Vide ENREGISTREMENT.</i>	
RAPPORTS de communauté quand sont dus	1355, 1356
RAPPORTS DE SUCCESSION, en quels cas ont lieu	712, 714, 716, 717, 718
" n'ont lieu au cas de renonciation	713
" biens qui y sont sujets	715, 719, 720, 721, 722
" ne se font qu'à la succession du donateur ou testateur	718
" ne sont dûs qu'entre co-héritiers	723
" comment se font	724, 725, 726

RAPPORTS DE SUCCESSION :—

“	ne sont dus des immeubles péris par cas fortuits	727
“	quand doivent être faits en nature	728
“	quand indemnité est due pour améliorations ou dommages pour détériorations	729, 730
“	droits des tiers quand rapport est fait des immeubles en nature	731
“	droit de rétention pour améliorations sur les immeubles rapportés	732
“	comment s'estiment les immeubles dont le rapport est dû, ainsi que les meubles... ..	733, 734
RAPT est une cause de nullité du mariage		148
“	couvert par libre co-habitation pendant six mois	149
RATIFICATION de titre, moyen d'éteindre les hypothèques		2081
RÉALISATION (CLAUSE DE) en quoi consiste		1385
“	effet de cette stipulation	1386
“	comment est constaté l'apport	1387
“	en quoi consiste le prélèvement de cet apport	1388, 1389
RECÉLÉ de la femme l'oblige comme commune		1348
“	pénalité du conjoint qui recèle	1364
RÉCEPTION INDUE :— <i>Vide</i> INDU PAIEMENT.		
RECHERCHE de la paternité et de la maternité permise		241
RÉCLAMATION d'état est imprescriptible		235
RÉCOGNITIFS (Actes) comment font preuve de titre primordial		1213, 1214
RÉCOLTES, la perte des récoltes, en quel cas donne lieu à diminution du loyer		1650 à 1652
“	privilege de la dixme	1997
“	privilege des frais de labours	2010
RÉCOMPENSES dues à la femme		1286
“	pour l'aliénation de son propre	1307
“	pour dettes d'une succession échue au mari	1283
“	récompenses dues au mari par la femme	1290
“	pour le prix d'un propre à lui	1307
“	respectives des époux	1303, 1304
“	comment s'exercent	1307
“	emportent intérêt du jour de la dissolution de la communauté	1360
“	pour dettes d'une succession échue à l'un d'eux	1287
“	pour impenses sur un propre ou libération de charges ..	1304
RÉCONCILIATION des époux		196, 217
RÉCONDUCTION (TACITE) n'a pas lieu pour l'emphytéose		599
“	a lieu pour bail présumé	1608
“	en quel cas elle a lieu	1609
“	ne peut avoir lieu après congé donné	1610
“	n'emporte pas continuation de l'obligation des cautions	1611

RECONNAISSANCE de dette commerciale, comment peut être prouvée...	1235
“ “ prescrite ne peut être prouvée par témoins..	“
“ des enfants donne lieu à l'action pour aliments.....	240
RECTIFICATION des actes de l'état civil peut être ordonnée.....	75
“ comment constatée.....	76
“ des omissions comment se fait.....	77
“ contre qui cette rectification a effet.....	78
RÉDUCTION des donations à concubine ou enfants adultérins ou incestueux.....	768
REGISTRES de l'état civil, par qui et comment tenus et fournis. 43, 44, 45, 50	
“ un double à être déposé au greffe.....	47
“ comment sont authentiqués.....	46
“ en double doit être remis au protonotaire.....	47
“ doivent être examinés par le protonotaire.....	48
“ un double conservé par le fonctionnaire....	49
“ extraits en font foi en justice.....	50
“ responsabilité de ceux qui en sont dépositaires.....	52, 53
“ domestiques, comment font foi.....	1227
“ des droits réels :— <i>Vide</i> ENREGISTREMENT.	
RELAIS de la mer n'appartient pas au riverain.....	421, 400
“ des eaux courantes appartient au riverain.....	421
RELIGIEUSE :— <i>Vide</i> CORPORATIONS, PROFESSION, TESTAMENT.	
RELIQUAT de compte dû par tuteur porte intérêt du jour de la clôture du compte.....	313
“ dû par mineur ne porte intérêt que du jour de la mise en demeure.....	“
RÉMÉRÉ, en quoi consiste.....	1546
“ en quel état l'immeuble revient au vendeur.....	1547
“ quand ce droit peut être exercé.....	1548 à 1552
“ nonobstant cette stipulation acheteur possède comme propriétaire.....	1553, 1554
“ quant à une partie indivise, peut être forcé pour la totalité si l'acheteur l'exige.....	1555
“ stipulé par plusieurs vendeurs conjoints ne s'exerce par chacun que pour sa part.....	1556
“ <i>Ibid</i> , à l'égard des héritiers du vendeur.....	1557
“ acheteur peut néanmoins forcer le réméré de la totalité....	1558
“ séparé si les ventes ont été faites séparément.....	1559
“ son exercice relativement aux héritiers de l'acheteur.....	1560
“ prescription.....	2248
REMISE de la dette, comment elle peut être faite.....	1181
“ ne résulte pas de la remise du gage.....	1182
“ à un débiteur solidaire, ne libère les autres que pour sa part.....	1184
“ au débiteur principal décharge la caution.....	1185
“ à une des cautions, quand décharge les autres....	“
“ imputation de ce qui est reçu pour décharger leur caution.....	1586

REMISE du titre original à l'un des débiteurs solidaires profite aux autres.....	1183
REMPLOI de propre de communauté, comment constaté.....	1305, 1306
RENONCIATION à la prescription.....	2184 à 2186
“ à succession:— <i>Vide</i> SUCCESSIONS.	
“ à la communauté, délai accordé à la femme..	1342, 1343, 1350,
“ de la femme peut être attaquée par ses créanciers.....	1351
“ par les héritiers de la femme....	1349, 1353,
“ ses effets.....	1379, 1382
“ reprises de la femme.....	1380, 1381
“ la femme déchargée de toute contribution aux dettes.....	1382
“ elle exerce ses reprises contre les biens de la communauté et contre les biens personnels du mari.....	1383
RENOUVELLEMENT d'enregistrement des droits réels.....	2131, 2172, 2173
RENTES constituées sont meubles.....	388
“ leurs arrérages sont fruits civils.....	449
“ (constitution de) ce que c'est.....	1787
“ “ comment peut être faite.....	1788
“ “ peut être en perpétuel ou en viager.....	1789
“ “ quand le principal peut être réclamé.....	1790
“ “ peut être imposée comme charge du décret..	1792
“ <i>Vide</i> RENTES VIAGÈRES ; ENREGISTREMENT ; PRESCRIPTION.	
RENTE viagère peut être à titre gratuit ou onéreux, par acte entrevifs ou testament.....	1901
“ peut être sur la tête d'un tiers.....	1902
“ peut être sur plusieurs têtes et dans quelles limites..	1903
“ peut être créée au profit d'un tiers.....	1904
“ sur la tête d'une personne morte ou mourant tôt après, ne produit pas d'effet.....	1905, 1906
“ remboursement du principal n'a lieu pour défaut de paiement des arrérages.....	1907
“ débiteur ne s'en peut libérer en offrant le remboursement du principal.....	1909
“ due au jour le jour.....	1910
“ peut être charge du décret.....	1908
“ ne peut être stipulée insaisissable que lors qu'elle est gratuite.....	1911
“ ne s'éteint pas par la mort civile de celui sur la tête duquel elle est constituée.....	1912
“ ne peut être exigée qu'en justifiant de l'existence de celui sur la tête duquel elle est établie.....	1913
“ comment remboursée sur décrêt.....	1914 à 1917
“ pour quel laps de temps peut être créée.....	389
“ rachetable.....	389 à 139
“ <i>Vide</i> ENREGISTREMENT.	

RÉPARATIONS d'entretien en quoi consistent.....	469
“ (grosses) “	469
“ Quelles réparations à la charge de l'usufruitier.....	468
“ Quelles réparations à la charge du locateur.....	1613
“ “ du locataire....	1632, 1633, 1635
RÉPARTITION pour églises, etc., à la charge de l'usufruitier.....	471
RÉPÉTITION <i>condictio indebiti</i>	1047 <i>et suiv.</i>
“ par le grevé contre le substitué.....	958
RÉPONSES entrées par un notaire dans un protêt quand font preuve...	1209
REPRÉSENTANTS légaux sont compris sous le nom de PERSONNE.....	17,11°
REPRÉSENTATION, ce que c'est.....	619
“ a lieu à l'infini en ligne descendante.....	620
“ n'a pas lieu en ligne ascendante.....	621
“ comment admise en ligne collatérale.....	622
“ dans le cas de, comment se fait le partage.....	623
“ n'a lieu d'une personne vivante.....	624
“ a lieu même dans le cas de renonciation.....	“
REPRISES de la femme.....	1357 à 1360
REPROCHES des témoins.....	1231
RESCISION des contrats et paiements par un débiteur insolvable..	1032 à 1040
“ ou révocation des donations.....	811 à 816
“ de la vente pour vices cachés.....	1525 à 1531
“ <i>Vide</i> RÉSOLUTION.	
RÉSERVE de disposer en matière de donation.....	278
RÉSIDENCE quant à l'avis de protêt d'une lettre de change.....	2328
RÉSILIATION pour fraude à l'égard des tiers.....	1032 à 1042
“ de bail quand peut être demandée par le locateur....	1624, 1662
“ par le locataire.....	1641
“ par la faillite du locataire.....	1656
“ du bail d'ouvrage.....	1691
RÉSOLUTION de la vente peut être demandée pour vices cachés.....	1525
“ “ “ pour défaut de paiement..	1536
“ sujette aux règles de la prescription.....	1537
“ peut être arrêtée par le paiement avant la prononciation du jugement.....	1538
“ obligations du vendeur en exerçant la résolution.....	1539
“ obligations de l'acheteur.....	1540
“ demandeur en résolution est censé renoncer au prix.....	1541
“ vendeur réclamant le prix peut, nonobstant, demander résolution.....	1542
“ quant aux meubles, en quel cas ne peut avoir lieu.....	1543
“ en matière de donation.....	816
“ Prescription.....	2251
RESPONSABILITÉ pour les délits et quasi-délits commis par mineurs, aliénés, apprentis, élèves et animaux.....	1054, 1055
“ du propriétaire d'un bâtiment en ruine.....	“

RESPONSABILITÉ :—

“	comment s'exerce le recours dans le cas de décès d'une partie par suite de délit ou quasi-délit.....	1056
RESTITUTION (action en) par mineur pour lésion.....		1001 à 1012
“	comment se prescrit.....	2258
“	en cas d'éviction, sur vente :— <i>Vide</i> GARANTIE.....	1508 à 1521
RÉTENTION a lieu en matière de rapports à succession.....		732
“	<i>Vide</i> NANTISSEMENT.	
“	en matière de substitution.....	966
“	par un tiers qui a fait des impenses.....	417
RETOUR (droit de) présumé en certains cas, d'une défense d'aliéner...		972
RETRAIT d'indivision en matière de succession.....		710
“	de droits litigieux.....	1582
“	successoral.....	710
RÉUNION des époux fait cesser la séparation de corps.....		196, 217
REVENDECTION du vendeur non payé.....		1998 à 2000
RÉVOCATION des donations à la demande des créanciers.....		803
“	par donateurs.....	811
“	par survenance d'enfants.....	813
Révocation des testaments par les testateurs.....		892
“	à la demande des héritiers.....	893
“	partielle par testament subséquent.....	894
Révocation d'un testament valable nonobstant la caducité de celui qui le révoque.....		895
“	contenu dans un testament nul est nulle... “	
“	par aliénation forcée, ou volontaire même avec faculté de réméré subsiste....	897
“	un testateur ne peut renoncer à révoquer son testament.....	898
Révocation du mandat peut se faire en tout temps.....		1756
“	est mode d'extinction du mandat.....	1755
RISQUE, matière des assurances.....		2468
“	quels sont les risques susceptibles d'assurance.....	2472 à 2477
“	nature et étendue du risque doivent être déclarées....	2485, 2486
“	doit être désigné dans la police.....	2492, 2569
“	est de l'essence du contrat d'assurance maritime.....	2495, 2498, 2501, 2502.
“	quels sont les risques de la mer.....	2495
“	quand commence le risque.....	2496, 2598
“	dont l'assureur n'est pas tenu.....	2508 à 2513
“	augmenté par l'assuré est cause de nullité de la police.....	2574
“	sur prêt à la grosse.....	2594, 2597
“	de la chose due.....	1025, 1063, 1064
“	de la chose vendue.....	1472, 1491 à 1499
“	dont est tenu le locataire.....	1629 à 1631
“	dont est tenu l'emprunteur.....	1767, 1768
“	dont le propriétaire du bâtiment n'est pas tenu.....	2432 à 2434
“	:— <i>Vide</i> ASSURANCE, AFFRETEMENT, PRÊTS À LA GROSSE.	

RISQUE :—

“ des choses mises en société..... 1846

RIVAGES ET RIVES :— *Vide* RIVIÈRES.RIVERAIN :— *Vide* ALLUVION, RELAIS, SERVITUDES.

RIVIÈRES navigables et flottables sont du domaine public..... 400

“ alluvion profite au riverain à la charge de laisser le marchepied. 420

“ isles et islots qui s'y forment appartiennent au souverain..... 424

“ ancien lit d'une rivière navigable appartient au souverain..... 427

“ non navigables ni flottables, islots qui s'y forment..... 425

“ ancien lit abandonné appartient aux riverains..... 427

ROYAUME-UNI, ce qu'on entend par ces termes..... 17, § 7

ROUTES à la charge de l'état réputées partie du domaine public..... 400

“ choses trouvées sur les routes, comment on en dispose..... 593

RUINE, bâtiment tombant en ruine, responsabilité du propriétaire..... 1055

RUISSEAU, bordant un héritage, comment propriétaire peut s'en servir. 503

SAISIE, immeuble sous saisie n'est susceptible d'hypothèque..... 2037

SAISIE-GAGERIE en faveur du locateur..... 1623, 1624

SAISIE-REVENDICATION quand a lieu en faveur du vendeur..... 1998, 1999

SAISINE de l'héritier, comment a lieu..... 606, 607

“ du légataire..... 891

“ du donataire..... 795

SALAIRE, preuve quant aux domestiques..... 1669

“ des matelots..... 1671

“ du mineur peut être réclamé par lui en justice..... 304

SAUVETAGE (droits de) sur les choses trouvées à la mer ou sur des rivages..... 589

SOELLÉS, tuteur doit en faire la levée..... 292

“ frais à la charge de la succession acceptée sous bénéfice d'inventaire..... 681

SÉCULIÈRES, (corporations) différentes espèces..... 355, 356

SECONDES NOCES, donations peuvent être faites sans restriction..... 764

SEING PRIVÉ, quand écrits sous seing privé font preuve..... 1222, 1227

“ comment écrit ou signature peut être déniée..... 1223, 1224

“ de quel temps écrits ont date..... 1225, 1226

“ des écritures mises par le créancier sur un titre..... 1228

“ des écritures sur un billet ou lettre de change..... 1229

“ acte qui faute de quelque formalité n'est pas authentique peut en certains cas être réputé sous seing privé..... 1221

SÉDUCTION :— *Vide* PRESCRIPTION.

SÉPARATION DE BIENS ne peut être poursuivie qu'en justice et en quels cas..... 1311

“ doit être exécutée et comment..... 1312

“ doit être affichée au greffe..... 1313

“ rétroactivité du jugement..... 1314

“ ne peut être demandée par les créanciers de la femme ; leur recours au cas de déconfiture du mari..... 1315

SÉPARATION DE BIENS :—

“	peut être contestée par créanciers du mari.....	1316
“	<i>Vide</i> FEMME SÉPARÉE DE BIENS.	
“	comment peut être rétablie.....	1320
“	effet de ce rétablissement.....	1321
“	peut être stipulée dans le contrat de mariage et ses effets.....	1422
“	comment en ce cas les époux contribuent aux charges du ménage.....	1425
“	n'autorise pas la femme à aliéner ses immeubles..	1424
“	autorisation générale est nulle.....	“
“	le mari à qui la femme a laissé la jouissance n'est tenu de restituer que les fruits existants.....	1425

SÉPARATION DE CORPS	ne peut être que judiciaire.....	186
“	peut être demandée pour adultère de la femme..	187
“	peut être demandée, quand mari tient concubine dans le domicile conjugal.....	188
“	pour sévices réciproquement.....	189, 199
“	pour refus du mari de recevoir et entretenir sa femme.....	191
“	sévices à l'arbitrage du juge.....	190
“	où la demande en est portée et procédure....	192 à 195
“	demande est éteinte par la réconciliation.....	196
“	action renaît lorsqu'il y a nouveaux sévices.....	197
“	pendant la poursuite, femme peut quitter le domicile du mari et a droit à ses hardes et aliments.....	201, 202
“	ne peut quitter sans autorisation la demeure qui lui est indiquée sous peine de perdre ses aliments et d'être déboutée de son action.....	203
“	pendant la poursuite, femme peut saisir-gager les biens de la communauté pour assurer ses reprises.....	204
“	hypothèques et aliénations par le mari en fraude des droits de la femme pendant la poursuite sont nuls.....	205
“	ne rompt pas le mariage.....	206
“	ses effets :— quant au domicile de la femme.....	207
“	“ emporte séparation de biens.....	208, 209
“	“ répétition de la dot.....	208
“	“ capacité d'ester en jugement seule... ..	210
“	“ déchéance quant à l'époux défendeur.....	211
“	“ conservation des droits de celui qui l'obtient.....	212
“	“ obligation de fournir des aliments... ..	213
“	“ quant à la garde des enfants.....	214, 215
“	cesse par la réunion des époux, et effets de cette réunion.....	217

SÉPARATION DE DETTES	peut être stipulée entre conjoints et ses effets...	1396
“	garantie des dettes antérieures.....	1397
“	nonobstant cette clause, communauté tenue des intérêts depuis le mariage.....	1398
“	indemnité due pour dette d'un des époux déclaré franc et quitte.....	1399
SÉPARATION DE PATRIMOINES	en fait de successions.....	743, 744, 1990, 2106
“	en fait de donation.....	802, 1990, 2106
“	en fait de legs.....	879, 1990, 2106
“	en fait de substitution.....	966, 1990, 2106
“	en fait de société.....	1899, 1991
SÉPULTURE, en quel temps doit être faite		66
“	ce que doit contenir l'acte de sépulture.....	67
“	règles applicables aux communautés religieuses et hospices.....	68
“	de ceux qui meurent dans des maisons de détention.....	69
SÉQUESTRE	est conventionnel ou judiciaire.....	1817
“	conventionnel, sa définition.....	1818
“	n'est pas toujours gratuit, sujet aux règles du dépôt... ..	1819, 1822
“	peut être des meubles, ou des immeubles.....	1820
“	quand cesse.....	1821
“	judiciaire quand a lieu.....	1823, 1824
“	obligations de celui qui en est chargé.....	1825, 1827
“	choses séquestrées ne peuvent être prises à loyer directement ni indirectement par les parties.....	1826
“	quand séquestre peut être déchargé.....	1827
SERMENT, comprend l'affirmation solennelle		17, 15°
“	peut être déféré par le juge pour compléter la preuve.....	1246
“	peut être administré à la partie comme témoin ou sur faits et articles	“
SERMENT DÉCISOIRE, quand et par qui peut être déféré.....		1247, 1248
“	celui à qui il est déféré et qui le refuse sans le référer à son adversaire doit succomber.....	1249
“	quand il peut être référé	1250
“	pris ne peut être contesté.....	1251
“	accepté par la partie à laquelle il est déféré ou référé, ne peut être rétracté	1252
“	à quelles choses et personnes s'étend.....	1253
SERMENT JUDICIAIRE, quand peut être déféré.....		1254, 1256
“	ne peut être référé.....	1255
SERVICE personnel est sujet à la reconduction		1667
“	comment se termine	1668
“	preuve de l'engagement.....	1669
“	droits et obligations qui en résultent	1670, 1671
SERVITEURS :— <i>Vide</i> BAIL D'OUVRAGE, PRESCRIPTIONS.		
“	des notaires ne peuvent être témoins à un testament....	844
SERVITUDES, leur définition.....		499

SERVITUDES :—

“	leurs distinctions	500
“	qui dérivent de la situation des lieux :	
“	“ écoulement des eaux	501
“	“ sources	502
“	“ eaux entre riverains	503
“	“ bornage entre voisins	504
“	“ division et clôtures	505
“	éta­blies par la loi	506
“	“ chemins de halage	507
“	entre voisins,	501 à 507, 510
“	mur et fossé mitoyen	511, 512, 525, 528
“	quels murs sont mitoyens	510
“	marques de non mitoyenneté	511
“	mur mitoyen par qui réparé ou rétabli	512, 513
“	comment on s'en sert	514, 519
“	comment on peut l'exhausser, et indemnité	515
“	contrefort, s'il est trop faible	516
“	mitoyenneté dans l'exhaussement, comment	517
“	mitoyenneté de mur, comment s'acquiert	518
“	construction et réfection de mur de séparation dans les villes	520
“	:— <i>Vide</i> MITOYENNETÉ.	
“	se continuent sur mur reconstruit	522
“	relativement aux arbres entre voisins	528 à 530
“	quant au découvert	531
“	quant à la distance et au mode de certaines constructions	532
“	pouvoirs des municipalités à cet égard	531 à 532
“	de vue sur le voisin :— <i>Vide</i> VOISINAGE	533 à 538
“	quant à l'égout des toits	539
“	de passage, en quel cas	540
“	où et comment fournie	541, 542
“	qui en est tenu en certains cas	543
“	quand s'éteignent	544
“	éta­blies par le fait de l'homme, comment	545, 546
“	leurs distinctions, urbaines et rurales	546
“	“ continues ou discontinues	547
“	“ apparentes ou non apparentes	548
“	n'ont pas lieu sans titre	549
“	ou sans un acte réco­gnitif	550
“	par destination du père de famille, comment	551
“	étendue des servitudes	552
“	droits du créancier de la servitude, ouvrages à faire	553, 554
“	“ par lui et à ses frais	554
“	“ comment le débiteur peut se décharger des ouvrages relatifs à la servitude et dont il est tenu	555
“	continue nonobstant la division du fonds servant	556
“	obligations du propriétaire du fonds servant	557

SERVITUDES :—

“ comment créancier doit en user.....	558
“ comment elles s'éteignent :	
“ par l'impossibilité d'en user.....	559
“ mais peuvent revivre, même après le temps de la prescription.....	560
“ par le non-usage pendant 30 ans.....	562, 563
“ le mode de jouissance peut se prescrire.....	564
“ comment la prescription d'un des créanciers de la servitude peut être suspendue ou interrompue.....	565, 566
“ s'éteignent aussi par la confusion.....	561
“ quant à l'usufruit, <i>Vide</i> USUFRUIT ; EMPHYTÉOSE.	
SHÉRIFS, ne peuvent acheter droits litigieux de la compétence de leur tribunal.....	1485
“ quand sont sujets à la contrainte par corps.....	2272
SIGNATURE, comment déniée en justice.....	1223, 1224
SIGNIFICATION peut être faite par un notaire seul.....	1209
SIMPLES (Corporations).....	354
SINGULIER (nombre) peut s'étendre à plusieurs personnes.....	17, 10°
SOCIÉTÉ, quelles en sont les conditions essentielles.....	1830
“ participation aux profits et aux pertes.....	1831
“ quand elle commence.....	1832
“ sa durée.....	1833
“ obligations et droits des associés entr'eux.....	1839
“ de l'apport de chaque associé.....	“
“ recours des co-associés au cas de défaut d'apport par l'un d'eux.....	1840, 1841
“ un associé ne peut faire aucune affaire qui prive la société de son industrie ou de ses capitaux.....	1842
“ imputation des paiements reçus par un des associés qui se trouve en même temps créancier particulier.....	1843, 1844
“ chaque associé tenu des dommages causés par sa faute.....	1845
“ risque des choses mises en société.....	1846
“ indemnité due à chaque associé.....	1847
“ répartition des profits et pertes.....	1848
“ pouvoirs de l'associé chargé d'administrer.....	1849
“ administration des biens, comment est réglée.....	1850 à 1852
“ un associé peut s'associer un tiers dans sa part des profits, mais non dans la société.....	1853
“ comment associés sont responsables des dettes.....	1854 à 1856
“ diverses espèces de sociétés.....	1857
“ de quoi se compose la société universelle.....	1858 à 1861
“ particulière, ce qui la constitue.....	1862
“ commerciale, en quoi consiste et diffère des sociétés civiles....	1863
“ différentes espèces de sociétés commerciales.....	1864
“ formalités à observer, et enregistrement.....	1834 à 1838
“ <i>en nom collectif</i> , ce que c'est.....	1865

SOCIÉTÉ :—

“ de quelles stipulations elle est susceptible quant à l'adminis- tration des affaires.....	1866
“ responsabilité des associés.....	1867 à 1869
“ <i>anonyme</i> , ce que c'est et comment réglée.....	1870
“ <i>en commandite</i> , comment peut être formée.....	1871
“ comment elle est composée.....	1872
“ responsabilité des associés.....	1873
“ qui en a l'administration.....	1874
“ formalités légales à observer.....	1875 à 1879
“ mode de gestion et administration.....	1880
“ par qui et contre qui les actions peuvent être portées.....	1881
“ quelle part le commanditaire peut retirer pendant la durée de la société.....	1882, 1883
“ droits des commanditaires.....	1884, 1886
“ devoirs des gérants.....	1885
“ effets des changements dans le nom des gérants, dans la nature des affaires ou autrement.....	1879
“ comment la dissolution anticipée peut avoir lieu.....	1887
“ <i>par actions</i> , comment est formée et conduite.....	1889, 1890
“ règles qui la concernent.....	1891
“ comment se termine.....	1892, 1895, 1896
“ défaut d'apport par un des associés.....	1893
“ peut continuer avec héritiers des associés.....	1894
“ effets de la dissolution.....	1897
“ droits des associés lors de la dissolution.....	1894, 1898
“ paiement des dettes de la société et des associés.....	1899
“ comment les tiers sont affectés par la dissolution.....	1900

SŒURS :— *Vide FRÈRES.*

SOL, propriété du sol, emporte celle du dessus et du dessous.....	414
“ règles qui le concerne.....	415 à 419
SOLIDARITÉ entre créanciers, son effet.....	1100
“ paiement à l'un des créanciers solidaires libère le débiteur..	1101
“ remise par l'un des créanciers solidaires ne libère le débiteur que pour partie.....	“
“ relativement à la prescription.....	1102
“ “ à l'interruption de prescription.....	2230
“ entre débiteurs, quand et comment a lieu.....	1103, 1104
“ ne se présume pas.....	1105
“ a lieu pour délits et quasi-délits.....	1106
“ exclut le bénéfice de division.....	1107
“ poursuite contre un des débiteurs solidaires n'empêche pas le recours contre les autres.....	1108
“ relativement à un objet qui ne peut plus être livré n'assu- jettit aux dommages-intérêts que le débiteur en faute ou en demeure.....	1109
“ quant à la prescription et interruption.....	1110, 2231
“ la demande d'intérêt contre l'un les fait courir contre tous.	1111

SOLIDARITÉ:—

“	quelles exceptions peut opposer le débiteur solidaire	1112
“	cesse pour partie dans le cas de confusion de qualités	1113
“	continue à l'égard des autres au cas de division pour un des débiteurs solidaires	1114
“	quand et comment cesse par la division de la dette	1115 à 1116
“	division entre les débiteurs	1117
“	leurs recours l'un contre l'autre	1118 à 1120
“	dans le cas de renonciation par le créancier à l'action soli- daire contre l'un	1119
“	ne donne pas à l'obligation le caractère d'indivisibilité	1125
“	la remise du titre original à un débiteur solidaire profite aux autres	1183
“	la remise expresse à un des débiteurs solidaires ne libère les autres que pour sa part	1184
	SOMMATIONS respectueuses ne sont pas obligatoires	123
	SOUCHE, partage par souches dans le cas de représentation	623
	SOULTE, inégalité des lots, en partage, se compensent par soulte	704
	SOURCES, comment on peut en user	502
	SOURD-MUET, comment peut faire testament	847, 850, 852
	SOUS-LOCATION est un droit du locataire :	1638
“	n'a lieu pour bail de propriété rurale	1646
	SOUS-LOCATAIRE, comment tenu à l'égard du locateur principal	1639
	“SOUVERAIN” (“Le”) sens de cet expression	17 § 1
	SOUVERAIN, valeur de cette pièce	17 § 20
	STATUT:— <i>Vide</i> ACTE, LOIS.	
	STATUT IMPÉRIAL:— <i>Vide</i> LOIS	1
	STATUT PROVINCIAL:— <i>Vide</i> LOIS	1
	STATUT PERSONNEL, quand s'applique	6
	STATUT RÉEL, lois qui ont ce caractère	6
	STERLING (louis) sa valeur	17, 20°
	SUBROGATION est légale ou conventionnelle	1154
“	conventionnelle, en quels cas	1155
“	de plein droit en quel cas	1156
“	a lieu contre les cautions	1157
“	ne préjudicie pas au créancier qui ne reçoit que partie de sa créance	1157, 1986
“	de l'héritier qui paie plus que sa part	740
“	du légataire particulier, comment a lieu	741
“	subrogation en faveur de la caution	1950, 1951
“	ordre de collocation de ceux qui ont subrogation	1986, 1987, 1988
	SUBROGÉ-TUTEUR doit être nommé sur la tutelle	267
“	en quoi consistent ses fonctions	267, 268
“	elles cessent de la même manière que celles du tuteur	270
“	peut invoquer les mêmes causes d'exemption que le tuteur	271
“	est sujet aux mêmes incapacités, exclusion et destitu- tion	271

SUBSISTANCE :— *Vide* ALIMENTS.

SUBSTITUTION, différentes espèces.....	925, 926
“ du grevé et de l'appelé.....	927
“ comment on décide s'il y a substitution ou non.....	928
“ comment elle peut être créée.....	929
“ quand elle est ou n'est pas révocable.....	930
“ quels biens peuvent en être l'objet.....	931
“ quelle étendue on peut y donner.....	932
“ règles concernant la forme des substitutions.....	933
“ qui peut en être grevé.....	934
“ quand le droit de substituer peut être réservé.....	935
“ les enfants non appelés à la substitution, mis dans la condition ne sont pas censés dans la disposition.....	936
“ cas où la représentation a lieu.....	937
“ où et comment doit être enregistrée.....	938, 2108
“ enregistrement tient lieu d'insinuation.....	941
“ qui peut ou ne peut invoquer le défaut d'enregistrement.....	939, 940
“ qui est tenu de la faire enregistrer.....	942
“ emploi de deniers substitués sujet à enregistrement.....	943
“ comment le grevé possède.....	944
“ quand il faut curateur à la substitution.....	945
“ grevé tenu et comment à l'inventaire.....	946
“ pouvoirs et attributions du grevé.....	947
“ règles concernant l'indivis et le emploi.....	948
“ comment grevé peut hypothéquer ou aliéner les biens substitués.....	949 à 951, 954
“ le substituant peut permettre indéfiniment l'aliénation des biens substitués, et effet de cette permission.....	952
“ comment les biens substitués peuvent être forcément aliénés.....	953
“ le grevé qui mésuse peut être assujetti à caution.....	955
“ avant l'ouverture, appelé peut disposer de ses droits éventuels.....	956
“ l'appelé peut faire les actes conservatoires.....	956
“ l'appelé qui décède avant l'ouverture ne transmet rien dans sa succession.....	957
“ droits et obligations du grevé quant aux impenses.....	958
“ effet du jugement contre le grevé relativement aux biens substitués.....	959
“ quant le grevé peut faire remise des biens par anticipation.....	960
“ quand la substitution est ouverte.....	961
“ appelé tient les biens du substituant et comment il en est saisi.....	962
“ héritiers du grevé administrent lorsque l'ouverture de la substitution est suspendue par quelque condition.....	963
“ légataire, simple ministre ne profite pas par la caducité de la substitution.....	964
“ ce que le grevé doit restituer.....	965

SUBSTITUTION :—

- “ dette ou créance du grevé revit après la restitution..... 966
 “ *Vide* :—PROHIBITION D'ALIÉNER; PRESCRIPTION.

SUCCESSIFS :— *Vide* DROITS SUCCESSIFS.

SUCCESSIONS, ce que c'est	596
“ <i>ab intestat</i> et testamentaires, leur définition.....	597, 864
“ <i>ab intestat</i> sont légitimes ou irrégulières.....	598
“ de leur ouverture, où et comment a lieu.....	600 à 607
“ saisine de l'héritier.....	606, 607
“ qualités requises pour succéder.....	608, 613
“ des différents ordres de succéder.....	614
“ comment s'établit la proximité de parenté.....	615 à 618
“ de la représentation.....	619 à 624
“ déférées aux descendants.....	625
“ “ aux ascendants.....	626 à 629
“ ascendants succèdent aux biens par eux donnés.....	630
“ collatérales, comment transmises et partagées.....	631 à 634
“ collatéraux au delà du douzième degré ne succèdent.....	635
“ irrégulière, conjoint survivant.....	636
“ couronne.....	637
“ envoi en possession requis pour la couronne et pour le conjoint survivant.....	638 à 640
“ de leur acceptation et répudiation.....	
“ nul n'est tenu d'accepter.....	641
“ acceptation peut être pure et simple ou sous bénéfice d'inventaire.....	642
“ acceptation quant à la femme mariée.....	643
“ “ quant aux mineurs et aux interdits.....	“
“ l'effet de l'acceptation remonte à la date de l'ouverture de la succession.....	644
“ acceptation peut être expresse ou tacite.....	645
“ ce qui constitue acte d'héritier.....	646, 647
“ de l'option par les successeurs de l'héritier.....	648, 649
“ acceptation ne peut être révoquée.....	650
“ renonciation à succession doit être expresse.....	651
“ effets de la renonciation.....	652, 653
“ représentation n'a lieu d'un héritier seul de son degré et qui a renoncé.....	654
“ renonciation peut être rescindée à la demande des créanciers de celui qui l'a faite.....	655
“ en quel temps renonciation peut être faite.....	656
“ en quel cas héritier qui a renoncé peut reprendre la succession.....	657
“ renonciation à la succession d'un vivant n'a lieu excepté par contrat de mariage.....	658
“ héritier qui a diverti ou recélé effets de la succession ne peut plus renoncer.....	659
“ de l'acceptation sous bénéfice d'inventaire.....	660

SUCCESSIONS :—

“	elle doit être enregistrée	661
“	héritier sous bénéfice d'inventaire doit faire procéder à l'inventaire	662
“	héritier doit fournir cautions	663
“	“ quand peut faire vendre les meubles	665
“	délais pour faire inventaire	664
“	en quel cas la vente par l'héritier ne produit pas d'acceptation	665
“	effets des délais accordés pour faire inventaire	666 à 668
“	bénéficiaire :— <i>Vide</i> HÉRITIER BÉNÉFICIAIRE.	
“	vente des biens	674 à 676
“	frais de scellés, inventaire et compte sont à la charge de la succession	681
“	héritier simple n'exclut héritier bénéficiaire	683
“	vacantes, en quel cas	684
“	curateur doit y être nommé	685
“	devoirs de ce curateur	686
“	quand ses fonctions cessent	687
“	ses devoirs et obligations	688
“	:— <i>Vide</i> PARTAGE.	
“	quand et comment les biens sont vendus et licités	693 à 710
“	à qui doivent être remis les titres	711
“	:— <i>Vide</i> RAPPORTS DE SUCCESSIONS.	
“	comment et par qui sont payées les dettes	735 à 739
“	recours des co-héritiers et co-légataires les uns contre les autres relativement au paiement des dettes	740 à 742
“	séparation de patrimoine quand et comment a lieu	743 à 746
“	le survivant des époux ne succède pas à ses enfants qui décèdent pendant la continuation de communauté	1326
SUJET BRITANNIQUE	jouit des droits civils dans le Bas Canada	18
“	qui est sujet britannique et comment cette qualité s'acquiert	20, 21, 22, 23
SUGGESTION	ne se présume en matière de donation entrevifs	769
“	“ ni en matière de testament	839
SUPERFICIE	contenance superficielle dans les ventes d'immeubles	1501 à 1503
SUPPLÉMENT	de prix (action en) par le vendeur	1504
“	pour empêcher rescision de partage	753
SURCHARGES	de mur mitoyen	515
SURESTARIE	frais de, comment réglés	2416, 2460
“	“ ce que sont	2457
“	“ qui en est tenu	2458
“	“ quand et comment sont dus	2459
SURVEILLANCE	des enfants de l'absent	113, 114
SURVENANCE	d'enfants ne révoque pas donation	812
SURVIVANCE	présomption de	603 à 605
SUSPENSION	de la prescription	2232 à 2239
SYNDICS	ne peuvent être acquéreurs des biens qu'ils administrent	1484

TABLEAU des interdits	333
" des séparations de biens	1313
TACITE reconduction, quand a lieu	1609
" sur bail tacite	1608
" n'a lieu après congé donné	1610
" n'oblige pas la caution	1611
TAXES, à la charge de l'usufruitier	471
TÉMOINS, quelles personnes sont témoins compétents pour actes authentiques	1208
" " pour testaments solennels	844, 845
" " pour les testaments sous la forme anglaise	851
" " devant les tribunaux	1231, 1232
TERME, diffère de la condition, son effet	1089, 1090
" en quel cas censé en faveur du débiteur ou du créancier	1091
" cesse par l'insolvabilité du débiteur ou la diminution des sûretés	1092
TERMES, explication de certains termes et expressions	17
TERRAINS militaires font partie du domaine public	403
TESTAMENTS ce que c'est	756
" effet de la condition impossible ou immorale	760
" capacité pour recevoir ou donner par testament	759, 831 à 834
" " quant à la femme	184, 832
" " quant au mineur	833, 834, 837
" " quant à l'interdit	834, 837
" " se considère au temps de la confection du testament pour tester, et à celui du décès du testateur pour recevoir	835, 838
" comment s'établissent les présomptions de suggestion et défaut de volonté et abrogation de certaines prohibitions	839
" peuvent être sous toutes formes d'expressions de nature à indiquer la volonté du testateur	840
" ne peuvent être faits par plus d'une personne dans le même acte	841
" peuvent être faits sous trois formes différentes	842
" forme authentique	843
" formalités requises	843 à 845, 848, 855
" effet de la parenté des notaires ou témoins	845
" nullité résultant de legs à eux faits	846
" compétence du curé pour recevoir testament	848
" MILITAIRE	849
" OLOGRAPHE, formalités requises	850, 854, 855
" SUIVANT LA FORME ANGLAISE, formalités requises	851, 854, 855
" comment peut être fait par un sourd-muet	852
" effet des legs en faveur des témoins	583
" preuve résultant de la minute et des copies du testament en forme authentique	856, 1215

TESTAMENT :—

“	vérification et preuve du testament olographe et du testament suivant la forme anglaise, comment se fait . . .	857
“	pas besoin d'y assigner l'héritier, et est sans préjudice au droit des intéressés de le contester	858
“	quand cette vérification est requise	859
“	quand et comment se fait la preuve d'un testament perdu ou détruit par cas fortuit	860, 861
“	preuve peut se faire par un seul témoin	862
“	:— <i>Vide</i> LEGS, LÉGATAIRES.	
“	interprétation des testaments	872
“	droit des créanciers de la succession	875 à 879, 884 à 890
“	paiements faits à l'héritier apparent	870
“	comment peuvent être révoqués	892, 894
“	pour quelles causes la demande en révocation d'un testament peut être admise	893
“	quand la révocation d'un testament qui en révoque un autre fait revivre le premier	895, 896
“	effet de l'aliénation pour le testateur d'une chose qu'il a léguée	897
“	restriction à la liberté de tester quand est admise	898
“	n'a pas d'effet en faveur d'une personne qui précède	900
“	exécuteurs qui peuvent être nommés	905 à 907
“	:— <i>Vide</i> TESTATEUR, EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES.	
“	leur enregistrement	2110 à 2112
“	peuvent contenir substitution :— <i>Vide</i> SUBSTITUTION.	
TESTATEUR	ne peut restreindre son droit de tester excepté dans un contrat de mariage	898
“	peut nommer un ou plusieurs exécuteurs et qui	905 à 909
“	peut limiter leur responsabilité	916
“	peut restreindre leurs pouvoirs, obligations et la durée de l'exécution ou étendre cette dernière	921
“	ne peut nommer de tuteurs ni de curateurs	922
“	peut pourvoir au remplacement des exécuteurs	923
“	pouvoir des tribunaux à cet effet	924
“	:— <i>Vide</i> EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE.	
“	comment peut substituer :— <i>Vide</i> SUBSTITUTION.	
TIERS	faisant des améliorations sur le fonds d'autrui	417
“	effets des contrats à l'égard des tiers	1028, 1029
“	peuvent demander nullité des actes à leur détriment	1032
“	il faut intention de frauder et perte	1033
“	titre gratuit par débiteur insolvable présumé frauduleux	1034
“	titre onéreux quand est présumé frauduleux	1035, 1038, 1039
“	paiement par débiteur insolvable	1036
“	“ par commerçant en faillite	1037
“	contrats par commerçant en faillite	“
“	non affectés par la compensation	1196
“	effet à leur égard du paiement d'une dette qui éteignait la	

TIERS :—

créance contre le débiteur commun	1197
“ :— <i>Vide</i> RAPPORTS à SUCCESSION, PARTAGE	731, 745
TIERS-ACQUÉREUR, comment peut prescrire	2251 à 2257
TIERS-DÉTENTEUR peut être poursuivi hypothécairement	2056, 2058
“ et condamné à délaisser ou à passer titre nouvel	2061
“ peut appeler en cause garant ou arrière-garants ..	2062, 2063
“ peut opposer tous moyens ou exceptions à la demande.	2064
“ qui n'est pas personnellement tenu peut opposer :	
“ l'exception de discussion	2065, 2066, 2067
“ l'exception de garantie	2068, 2069
“ l'exception de subrogation	2070, 2071
“ l'exception résultant d'impenses	2072
“ l'exception résultant de créance préférable	2073
“ poursuivi ne peut aliéner	2074
“ ni détériorer l'immeuble	2054, 2055
“ comment doit délaisser	2075
“ ne délaisse que la détention	2079
“ quand peut être condamné personnellement	2076
“ par le délaissement reprend ses droits sur l'immeuble.	2078
TITRE quant aux facteurs et agents de commerce	1740 à 1748
TITRES ET PAPIERS à qui remis sur partage de succession	711
TITRE NOUVEL de rentes et emphytéose	2249, 2061
“ d'hypothèque, charge ou servitude	2057, 2257
TITRE PRIMORDIAL comment prouvé par le titre reconnaîtif	1213
TITRE DE NAISSANCE établi par registre de l'état civil	228
“ ou par la possession d'état	229
“ comment peut être établi	230 à 234
TOITS, égout des toits comment doit être disposé	539
TOLÉRANCE (actes de simple) ne peuvent fonder ni possession ni pres-	
cription	2196
TRADITION :— <i>Vide</i> DÉLIVRANCE.	
TRANSACTIONS, leur définition	1918
“ ne peuvent être consenties par tuteur pour mineur ..	307, 1919
“ ont entre les parties l'autorité de chose jugée	1920
“ causes qui autorisent à en demander la rescision	1921 à 1924
“ quand la découverte de documents inconnus y donne lieu.	1925
“ erreur de calcul peut être corrigée	1926
“ <i>Vide</i> :— ARBITRAGE au Code de Procédure.	
TRANSCRIPTION :— <i>Vide</i> ENREGISTREMENT.	
TRANSPORT des créances, comment est parfait	1570
“ “ comment saisit le cessionnaire	1571, 1572
“ “ en matière de lettres de changes	1573
“ “ comprend tous les accessoires	1574
“ “ mais non arrérages d'intérêts antérieurs à la	
vente	1575
“ “ garantie qui en résulte	1576, 1577
“ “ à quoi s'étend la simple garantie	1577

TRANSPORT :—

“	doit être enregistré.....	2127
“	des bâtiments enregistrés :— <i>Vide</i> BATIMENTS MARCHANDS.	
“	de connaissance :— <i>Vide</i> AFFRÈTEMENT.	
“	des passagers par bâtiments marchands comment réglé. 2461 à 2467	
“	de police d'assurance :— <i>Vide</i> ASSURANCE.	
“	du prêt à la grosse.....	2612
TRÉSOR, trouvé, à qui appartient.....		586
TROUBLE, ou juste sujet de le craindre, donne à l'acheteur le droit de retenir le prix à moins qu'on ne lui donne caution.....		1535
“	dont est tenu le locateur.....	1616, 1617
TROUPEAU :— <i>Vide</i> BAIL À CHEPTEL.		
“	relativement à celui qui en a l'usufruit.....	478
TUTELLE est dative sur avis du conseil de famille.....		249
“	formalités requises.....	250 à 253
“	tout parent a droit d'y concourir.....	254
“	quels parents doivent y être appelés.....	251
“	juge peut déléguer quelqu'un pour prendre l'avis.....	256
“	avis peut être pris <i>ab initio</i> par un notaire.....	257 à 260
“	rapport de l'avis des parents.....	261
“	comment ce rapport est homologué.....	262
“	nomination peut être révisée.....	263
“	est une charge personnelle.....	266
“	quand elle commence.....	265
“	causes qui en exemptent.....	272 à 278
“	quand et comment excuses doivent être proposées.....	279, 280
“	décision sur excuses sujette à revision.....	281
“	causes d'exclusion de la tutelle.....	282 à 285
“	causes de destitution.....	283, 285
“	causes de cessation, convol de la veuve.....	283
“	“ émancipation.....	317, 318
“	“ majorité.....	310
“	comment se poursuit la destitution de tutelle.....	286 à 288
“	sentence de destitution sujette à appel.....	288
“	compte en est dû et en quel temps.....	308, 309
“	“ doit être rendu au mineur émancipé assisté de son curateur.....	318
“	avant ce compte traités sur la tutelle sont nuls.....	311
“	<i>Vide</i> TUTEUR.	
“	est charge personnelle qui ne passe pas aux héritiers.....	266
“	obligation des héritiers du tuteur.....	“
TUTEUR, combien il peut en être donnés.....		264
“	de quelle époque son administration commence.....	265
“	qui peut refuser de l'être, celui qui n'a pas été appelé.....	272
“	“ l'étranger.....	273
“	“ le septuagénaire.....	274
“	“ celui qui est infirme.....	275

TUTEUR, qui peut refuser de l'être :—

“	“	celui qui a plusieurs tutelles	276
“	“	celui qui à cinq enfants.....	277, 278
“		qui en est exclu.....	282 à 284
“		quand tuteur peut être destitué.....	285 à 287
“		conserve la gestion pendant la poursuite en destitution....	281, 289
“		ses fonctions, ses pouvoirs, ses incapacités.....	290
“		doit prêter serment.....	291
“		doit procéder à l'inventaire	292
“		doit procéder à la vente du mobilier.....	293
“		doit faire emploi des deniers	294 à 296
“		ne peut emprunter, hypothéquer ou aliéner biens immeubles du mineur sans autorisation, ni transiger	297, 298, 307
“		formalités de la vente des immeubles du mineur.....	299, 300
“		comment accepter ou répudier successions pour le mineur.	301, 302
“		porte en son nom et qualité les actions du mineur.....	304
“		ne peut provoquer partage définitif	305
“		ne peut appeler d'un jugement sans autorisation	306
“		ne peut transiger.....	307
“		doit compte à la fin de sa gestion.....	308, 310
“		peut être forcé pendant la tutelle de compter de sa gestion ...	309
“		a droit à toute dépense suffisamment justifiée.....	310
“		ne peut faire aucun traité avec le pupille avant d'avoir rendu compte et remis les pièces.....	311
“		doit intérêt sur reliquat, et de quand	312, 1078
“		responsable des délits et quasi-délits du pupille	1054
TUTEUR	<i>ad hoc</i> ,	en quel cas est nommé.....	269
TUTEUR		provisoire aux enfants de l'absent.....	114
USAGE, (droit d')		en quoi consiste.....	487
“		s'établit par la volonté de l'homme.....	488
“		se perd des mêmes manières que l'usufruit.....	“
“		requiert cautions et inventaire	489
“		se règle d'après le titre.....	491
“		usager doit jouir en bon père de famille.....	490
“		à défaut de dispositions spéciales, l'usager d'un fonds de terre ne peut exiger des fruits que ce qui est nécessaire pour lui et sa famille	492, 493
“		lors même que la famille survient après.....	494
“		ne peut être cédé ni loué.....	495
“		assujetti aux charges suivant la proportion des fruits qu'il absorbe.....	498
USINE, (Ustensiles d')		réputés immeubles	379
USTENSILES nécessaires à l'exploitation des forges, papeteries et autres usines réputés immeubles.....			379
USUFRUIT, en quoi consiste.....			443
“		comment s'établit.....	444
“		son mode.....	445

USUFRUIT :—

“ sur quoi peut être établi	446
“ droits qui en résultent :— <i>Vide</i> USUFRUITIER	447 à 462
“ comment s'éteint	479
“ cesse par l'abus, mais créanciers de l'usufruitier peuvent demander la jouissance	480
“ tribunaux peuvent régler le mode de jouissance pour remédier à l'abus	480
“ accordé à une corporation dure trente ans	481
“ accordé jusqu'à un âge fixé	482
“ continue nonobstant aliénation du fonds, à moins de renonciation	483
“ d'un bâtiment qui vient à périr, usufruitier n'a droit de jouir ni des matériaux ni du sol	486
“ <i>secus</i> , si l'usufruit est du sol	“
USUFRUITIER a droit à tous les fruits produits	447, 465, 467
“ quels sont les fruits auxquels il a droit	448, 449, 450, 451
“ comment jouit des choses fongibles	452, 454
“ fait siens les termes de rente viagère échus d'avance pendant la durée de l'usufruit	453
“ ses droits sur les arbres	455, 456
“ quand il doit les remplacer	456
“ peut jouir par lui-même, louer, vendre ou céder son droit d'usufruit	457
“ le bail par lui fait expire avec son usufruit	“
“ jouit de l'alluvion mais non des îles formées pendant l'usufruit	458
“ jouit de tous les droits du propriétaire en général	459
“ mais non des mines et carrières non ouvertes avant l'usufruit	460
“ n'a aucun droit sur le trésor trouvé	461
“ ne peut rien réclamer pour améliorations	462
“ peut néanmoins enlever les ornements qu'il a mis, en rétablissant les lieux	“
“ prend les choses en l'état où elles sont, en faisant inventaire	463
“ doit donner caution, à moins de dispense spéciale	464
“ à défaut de cautions, les biens sont séquestrés	465
“ comment sont administrés les biens en ce cas	465, 466
“ nonobstant le défaut de cautions, les fruits lui sont toujours acquis	467
“ n'est tenu qu'aux réparations d'entretien, et aux grosses réparations causées par défaut d'entretien	468
“ n'est pas tenu de rétablir ce qui est tombé de vétusté ou par cas fortuit et ne peut y contraindre le propriétaire	470
“ est tenu des charges ordinaires et extraordinaires	471
“ tenu des rentes foncières et autres annuelles	471
“ comment tenu des rentes viagères	472

USUFRUITIER :—

“ n'est pas tenu d'acquitter dettes ou hypothèques, mais obtient subrogation en les payant.....	473, 1156
“ universel ou à titre universel y contribue.....	474
“ comment la contribution s'établit.....	474
“ de quels frais il est tenu à l'égard des biens.....	475
“ doit dénoncer au propriétaire les usurpations ou atteintes à ses droits.....	476
“ ne peut être obligé au remplacement de l'animal mort sans sa faute.....	477
“ si tout le troupeau périt par cas fortuit, n'est tenu de remettre que les cuirs.....	478
“ si le troupeau ne périt qu'en partie, usufruitier tenu de le remplacer jusqu'à concurrence du croit.....	478

VACANTS (Biens) sans maître.....	584
“ “ d'une succession.....	684 à 688

VAISSEAUX enregistrés :— *Vide* VENTE, BATIMENTS MARCHANDS.

VENDEUR, quelles sont ses obligations ; délivrance et garantie.....	1491
“ en quoi consiste la délivrance quant aux immeubles.....	
“ “ “ meubles:.....	1493
“ “ “ choses incorporelles.....	1494
“ n'est pas tenu de délivrer avant paiement.....	1496
“ “ ni dans le cas d'insolvabilité de l'acheteur.....	1497
“ en quel état doit livrer la chose.....	1498
“ doit livrer la chose avec tous ses accessoires.....	1499
“ tenu de délivrer la contenance, et de quelle manière..	1500 à 1505
“ tenu de garantir des évictions et vices cachés.....	1506
“ :— <i>Vide</i> GARANTIE.	
“ son privilège sur les meubles.....	1998 à 2000
“ “ sur les immeubles.....	2009, 2014
“ délai pour enregistrer son privilège.....	2100, 2102

VENTE, sa définition.....	1472
“ sujette aux règles générales des obligations.....	1473
“ de choses mobilières au poids, à la mesure, quand parfaite.....	1474
“ à l'essai est conditionnelle.....	1475
“ a lieu, lorsque la promesse de vente est accompagnée de tradition et possession.....	1478
“ les frais de l'acte à la charge de l'acheteur.....	1479
“ de liqueurs à l'assiette aux domiciliés du lieu ne donne pas d'action.....	1481
“ ne peut avoir lieu entre époux.....	1483
“ quelles personnes ne peuvent se rendre acquéreurs.....	1484
“ quelles personnes ne peuvent acquérir droits litigieux.....	1485
“ quelles choses peuvent être vendues.....	1486
“ d'une chose appartenant à autrui.....	1487 à 1490
“ frais de délivrance par qui payés.....	1495
“ Obligations du vendeur :— <i>Vide</i> VENDEUR, GARANTIE.	

VENTE :—

“ Obligations de l'acheteur:— <i>Vide</i> ACHETEUR, INTÉRÊTS, PAIEMENT, RÉOLUTION.	
“ En quels cas peut être résolue:— <i>Vide</i> RÉOLUTION, RÉMÉRÉ, LÉSION.	
VENTE par licitation en quel cas elle a lieu	1562
“ aux enchères ou par encan	1564
“ et <i>Vide</i> ENCHÈRE.	
“ des vaisseaux enregistrés	1569
“ des créances et choses incorporelles	1570
“ comment s'opère la délivrance	1571
“ et <i>Vide</i> ENREGISTREMENT DES DROITS RÉELS.	
“ effet du paiement avant la signification	1572
“ les règles ci-dessus ne s'appliquent pas aux lettres de change, etc.	1573
“ de créance en comprend les accessoires	1574
VENTE DE CRÉANCES.	
“ arrérages d'intérêts accrus avant la vente n'y sont pas compris.	1575
“ garantie de l'existence de la créance	1576 à 1578
“ garantie de la solvabilité, à quoi s'étend	1577
“ DE DROITS SUCCESSIFS	
“ quelle garantie en résulte	1579
“ vendeur tenu de rembourser ce qu'il a reçu de ces droits	1580
“ acheteur tenu de rembourser ce que le vendeur a payé ce qui lui est dû et l'acquitter de toutes les charges	1581
“ DE DROITS LITIGIEUX.	
Celui de qui ils sont réclamés est déchargé en remboursant à l'acheteur ce qu'il lui en coûte	1582
Quand droits sont réputés litigieux	1583
Quand ce remboursement ne peut avoir lieu	1584
DES VENTES FORCÉES.	
Quand elles peuvent avoir lieu	1585
Recours au cas d'éviction	1586
Recours en cas de nullité à raison d'informalités	1587
pour cause d'utilité publique	1589, 1590
VENTILATION, quand a lieu	2013
VÉRIFICATION des testaments, comment se fait	857 à 862
VEUVE prend son deuil sur la succession du mari	1368
pendant les délais pour faire inventaire et délibérer peut vivre avec ses domestiques aux dépens de la succession du mari	1352
elle peut habiter la maison pendant les mêmes délais sans être tenue du loyer	“
convolant en secondes noces perd sa tutelle	283
VIABILITÉ quant à la capacité de succéder	608
VICES des contrats.	
erreur	992
fraude	993
violence et crainte	994 à 1000
lésion	1001 à 1012

VICES redhibitoires, en matière de vente.....	1522 à 1531
“ de la chose prêtée.....	1776
“ de la possession.....	2197, 2198
“ des marchandises transportées.....	2455
“ du bâtiment assuré.....	2505
“ de la chose assurée, l'assureur n'est pas tenu de la perte qui en provient.....	2509
VIE CIVILE :— <i>Vide</i> MORT CIVILE.	
VIDUITÉ, quant à la tutelle.....	282, 283
VILITÉ du prix :— <i>Vide</i> LÉSION.	
VIOLENCE est cause de nullité dans les contrats.....	994 à 1000
“ ;— <i>Vide</i> CRAINTE, PRESCRIPTION.	
VŒUX SOLONNELS, incapacités qui en résultent.....	34
VOIE PUBLIQUE, chemin de halage.....	507
“ choses trouvées sur la voie publique.....	593
VOISINAGE, servitudes qui en résultent.....	501 à 506, 508,
“ “ quant aux murs.....	510 à 522
“ “ quant aux fossés.....	523 à 526
“ “ quant aux arbres.....	528 à 530
“ “ quant au découvert.....	531
“ “ quant aux haies.....	527 à 530
“ “ quant aux eaux.....	501 à 503
“ “ quant aux sources.....	502
“ “ quant au bornage.....	504
“ “ quant à la division et clôtures.....	505
“ “ quant à la distance des constructions et à leur mode de construction.....	532
“ “ quant aux vues :	
“ “ dans un mur mitoyen.....	533
“ “ dans un mur non-mitoyen.....	534, 535
“ “ fenêtre d'aspect, galerie ou balcon.....	536 à 538
“ “ :— <i>Vide</i> VUES.	
“ “ quant à l'égout des toits.....	539
“ “ passage, quand exigible.....	540
“ “ où et de quelle manière.....	541, 542
“ “ par qui dû en certains cas.....	543
“ “ quand le droit s'éteint.....	544
VOITURIER, sujet aux obligations de l'aubergiste quant aux soins des choses qui lui sont confiées.....	1672, 1802, 1803
“ ses obligations quant au transport.....	1673
“ sa responsabilité.....	1674 à 1677
“ n'est pas responsable des cas de force majeure.....	1678
“ ses droits.....	1679, 1680
VOLEUR, ne peut prescrire, non plus que ses héritiers.....	2198, 2268
VOLONTÉ du testateur gênée quant à la modification ou révocation de son testament.....	893
“ quant à la validité des contrats.....	984, 986

VUE sur le voisin ne peut être pratiquée dans un mur mitoyen.....	533, 537
“ de quelle manière le peut être dans un mur de séparation non mitoyen.....	534, 535
“ Quelle distance requise pour vues droites, galeries ou balcons..	536
“ Quelle distance pour vues de côté.....	537
“ Comment se calcule cette distance.....	538
